NO PAPER RIGHTS

REIMPRESSION INTERDITE

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

National Capital Commission

For more information

Corporate Information
NCC Info: (613) 239-5555

Capital Infocentre
(613) 239-5000
Toll-free: 1 800 465-1867
Fax: (613) 952-8520
E-mail: info@ncc-ccn.ca

The Capital Website
www.capcan.ca

Capital Group Reservations
(613) 239-5100
Toll-free: 1 800 461-8020
Tours and itineraries, fax: (613) 239-5758

Volunteer Centre
General information: (613) 239-5373
Fax: (613) 239-5333

NCC Library
Librarian: (613) 239-5123
Fax: (613) 239-5179

National Capital Commission
202–40 Elgin Street
Ottawa, Canada K1P 1C7

Catalogue number: W91-2000
ISBN: 0-662-65177-4

National Capital Commission

101-05759/

Canada's Capital Region

A Place to Work, Live and Celebrate Canada

In 1999–2000, the National Capital Commission (NCC) released the third in a series of master plans that has marked the history of urban planning in Canada's Capital since 1950. The Plan for Canada's Capital, *which will guide development of federal lands over the next 50 years, focuses heavily on enhancement and enrichment of the core area of the Capital. These are the highlights:*

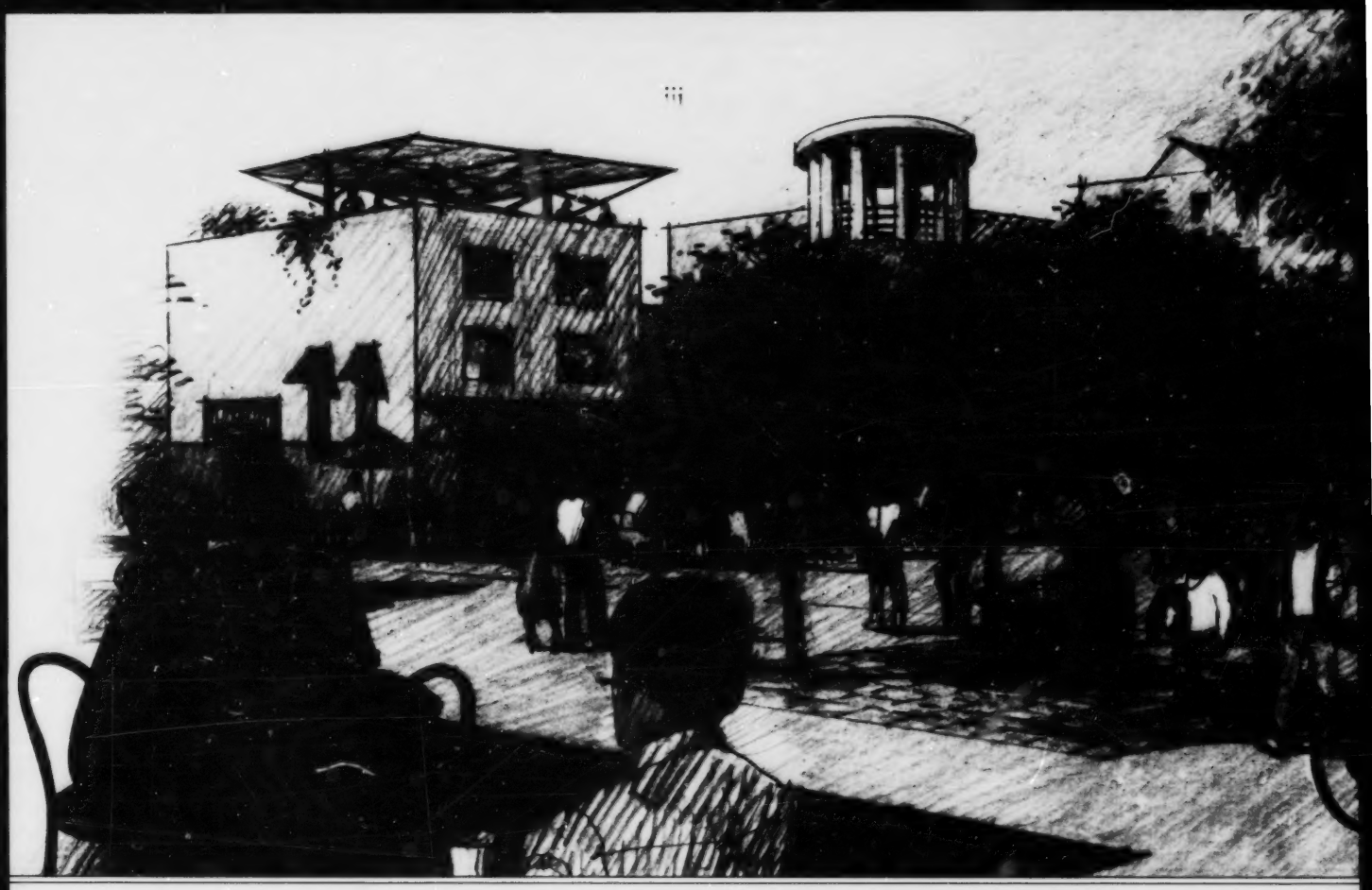

LeBreton Flats

Protracted negotiations between the NCC and the other two landowners – the Region of Ottawa-Carleton and the City of Ottawa – have finally been concluded. The resulting consolidation of land under NCC ownership has given rise to a plan that will bring life back to one of the Capital's most historic neighbourhoods. The core area concept shows residences and shops, national institutions and expansive parks framed by the Ottawa River on one side and by a historic aqueduct, recently restored, on the other.

Chaudières and Victoria Islands

On land that has long been sacred to Canada's native peoples, an Aboriginal centre is envisaged. The centre would give the First Nations a place in the Capital where they could express Aboriginal culture and customs. The improvement of access to the river and the introduction of cafes, restaurants and footbridges would transform this sector into the Capital's answer to Vancouver's Granville Island.

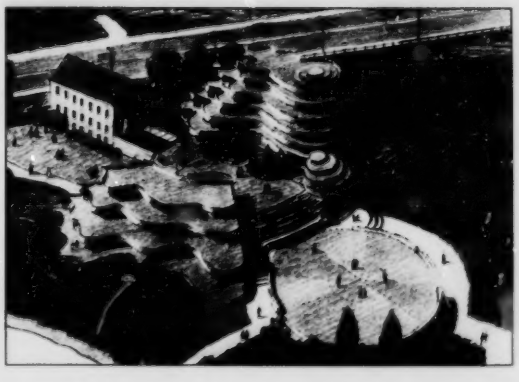

Sparks Street Area

One of Ottawa's most important commercial streets needs revitalization. The mall lies one block south of Parliament Hill, and it is the natural habitat of millions of visitors. Changes are needed that will encourage more people to live downtown and bring a lively mix of stores and restaurants back to the core. Residential, commercial and retail spaces, as well as "people" places that open up the view to the Parliament Buildings, are among the concepts being explored.

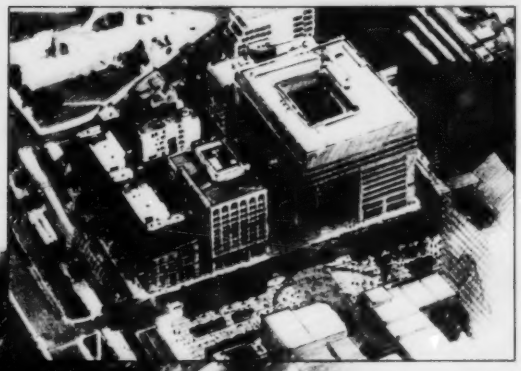

Connecting with Gatineau Park

Canada's Capital is one of few capitals in the world that is situated in close proximity to nature. The gateway to Gatineau Park lies only minutes from the urban core. However, the route from the centre to the park boundary is circuitous. The core area concept describes a broad and gracious boulevard, a new part of the National Capital Region parkway system, that would lead straight from the core on to the Gatineau Parkway. The effect would be to make Gatineau Park more accessible.

Bank Street Axis

The core area concept foresees a strengthening of the relationship of "town" and "crown" in the urban core through creation of a direct link from the head of Bank Street, through the Parliamentary Precinct, to the Ottawa River. This will improve pedestrian access to the Ottawa River.

Industrial Land, Hull

In the last few decades of the 20th century, office towers and the undulating shapes of the Canadian Museum of Civilization have gradually transformed the waterfront of Hull, across the Ottawa River from Parliament Hill. The *Plan for Canada's Capital* proposes that, over time, that evolution should continue through the creation of more riverside green spaces and better access to the river for citizens of and visitors to the Outaouais.

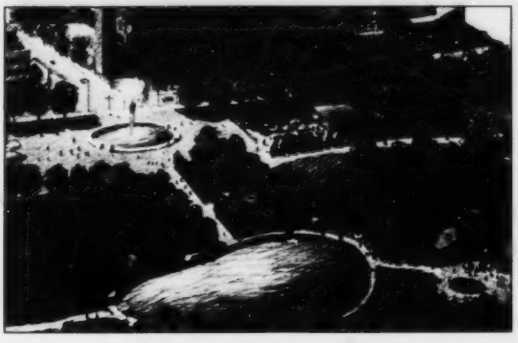

Annual Report 1999–2000

Table of Contents

Chairperson's Message
Turning to the Future 5

The Year in Review
1999–2000 6

Financial Performance
Highlights 7

Corporate Performance
Overview 13

A Capital Mission
Creating Pride and Unity 23

The National Capital Commission
Context
History 30
Legislation 31
Crown Corporation Status 31
Structure of the National Capital Commission 32
Governance 33
Products and Activities 35
Corporate Environment 36

Performance Evaluation
The Year in Review
Strategic Issues 38
Sector I: Promoting and Animating Canada's Capital Region 39
Sector II: Planning the National Capital Region 43
Sector III: Real Asset Management and Development 46
Sector IV: Corporate Services 50

Financial Statements 1999–2000

Management Responsibility
for Financial Statements 54
Auditor's Report 55
Balance Sheet 56
Statement of Operations 57
Statement of Equity 58
Statement of Cash Flows 59
Notes to Financial Statements 60

Appendices

Appendix I

Commission as at March 31, 2000 69

Appendix II

Partners and Sponsors 71

Chairperson's Message

Last year, the National Capital Commission (NCC) celebrated 100 years of planning and development in Canada's Capital Region. Not surprisingly, it was a year in which we tended to take stock, to look back over our shoulders to see where this organization has been and what it has accomplished. It was a heartening view. The Canadian capital, in which Quebec and Ontario are joined as a powerful symbol of unity, has developed a strong and positive identity in the past century. With its many parks and monuments, its banner-lined boulevards and parkways that run for miles along unspoiled shorelines, the Capital is an extraordinary stage for national celebrations and commemorations through which Canadians can experience their country and each other.

This year – the first year of the *Plan for Canada's Capital* – we are turning our attention strongly to the future. The NCC is proud of its role as steward of the National Capital Region (NCR), and in every page of the new plan it has reconfirmed its mission to create a great Capital. As an organization that has weathered the difficult days of budget restrictions and restructuring, the NCC of today is stronger and more confident than ever before. Convinced that the NCC has a continuing role to play in the NCR, the Commission has evolved a strong plan and a series of practical strategies to help it realize that plan.

The key to the future lies in relationships. The NCC in the year 2000 is a very different organization than it was 10 years ago. The secret to adapting has been the building of new and stronger relationships – relationships with partners, with the public and with its own employees. In the 1990s, partnership became the normal way of doing business, and the NCC has played a vital leadership role in bringing the Capital perspective to the work of other organizations in the NCR. Today, the Commission is working with municipalities more closely than ever and is reviewing its governance structures to enhance those relationships in the light of impending municipal reform. Through the Canada's Capital Cities Organization, it is working with other capitals to create links across the country. It has formed alliances with universities. It has reinforced its natural links with other members of the federal family. It has connected more strongly with the public through consultation and outreach programs. To reach inward, to its employees, it has undertaken vital workforce renewal and has addressed the issue of values. With all of these relationships in place and developing, the NCC is ready to go forward.

On a personal note, my term as Chairperson of the National Capital Commission was renewed for a second seven-year term in August 1999. The last seven years have been very satisfying. I have overseen the restructuring of the Commission to streamline it for continued success in a changing environment. After 30 years of negotiation, I have participated in the final resolution of the tri-partite agreement to redevelop LeBreton Flats. I have had the privilege of seeing a large part of Confederation Boulevard realized as the Capital's new ceremonial boulevard. And, most importantly, I have seen the emergence of a new plan that will guide the next 50 years of development in the Capital Region. With these and other initiatives evolving, I look forward to the next seven years as an opportunity to continue the work of the 1990s and to usher in the next phase in the life of the Capital.

Adaptation has not always been easy. What is important is that the NCC, in the year 2000, is a forward-thinking organization that is living successfully with change. Much has changed. What remains is the NCC's commitment to building a great Capital on behalf of Canadians. We have been here a hundred years. We will be here for at least another hundred.

Marcel Beaudry
Chairperson

The Year in Review

Programming: Year of Preparation

A gathering of 50,000 people welcomed the millennium on Parliament Hill. While planning for the New Year's Eve celebration was underway, the groundwork was laid for two other millennial programs – **Future Trek**, which will bring 400 young Canadians to the Capital in the summer of 2000, and **Escapade 2000**, a participatory event involving thousands of cyclists on the spectacular pathways and parkways of the Capital. In 1999, nine capitals and 117 families participated in the first truly national edition of an exchange called **Celebrate Canada in the Capitals**. Preparations are ongoing for a millennial edition that will engage all 13 provincial and territorial capitals, as well as the National Capital. A new **Sound and Light** show was created for Parliament Hill. A sparkling series of new exhibits was readied for the **Canada and the World Pavilion** on Sussex Drive as it moved towards its grand opening in 2001. And, as the inauguration date of **Confederation Boulevard** – the Capital's new ceremonial route – approached, a colourful new guide and a series of interpretation panels went into production.

Planning: Year of Honour

In 1999, as the NCC celebrated 100 years of urban planning in Canada's Capital Region, it was honoured with a prestigious **Award of Excellence** from the American Society of Landscape Architects. The award marked a century of enduring commitment to excellence, symbolism and grandeur in Canada's Capital. The centennial year also marked the emergence of the final ***Plan for Canada's Capital***, a master plan that – as successor to the Gréber Plan of 1950 and the *Federal Land Use Plan* of 1988 – will guide development in the Capital for the next 50 years and bring new vitality to the Capital core.

Building: Year of Confederation Boulevard

The part of the Capital's new ceremonial route that loops around central Ottawa and Hull neared completion, bringing the work of more than a decade to completion. Nowhere is the transforming impact of Confederation Boulevard more powerful than at Confederation Square, which was unveiled after two years of work as a source of new pride for Canadians. A grand flight of stairs now opens downwards to link the Square to the banks of the Rideau Canal. Elgin Street was re-created as a ceremonial approach to Parliament Hill and preparations for the interrment of the Unknown Soldier were finalized to enhance the significance of Confederation Square as a sacred memorial to Canada's war dead. At the same time, work continued on many other projects under the Multi-Year Capital Construction Plan – the rebuilding of **Champlain Bridge**, the opening of the brand new **Gatineau Park Visitor Centre** and preparations for construction of the **Canada and the World Pavilion** at Rideau Falls Park, to name just a few. Great strides were made also in the enlargement and enhancement of Canada's **"green" Capital**, notably with the extension of the recreational pathway system. The Greenbelt was also enlarged to encompass more of the precious and vulnerable Mer Bleue wetland.

Managing: Year of Renewal

Internally, the NCC laid the groundwork for a new philosophy of human resources management, based on commonly agreed corporate values and addressing the need for succession management and training. Externally, the Commission embarked on a program to make the Commission's achievements better known to the public through the enhancement of web technologies and public contact systems.

Financial Performance

Highlights

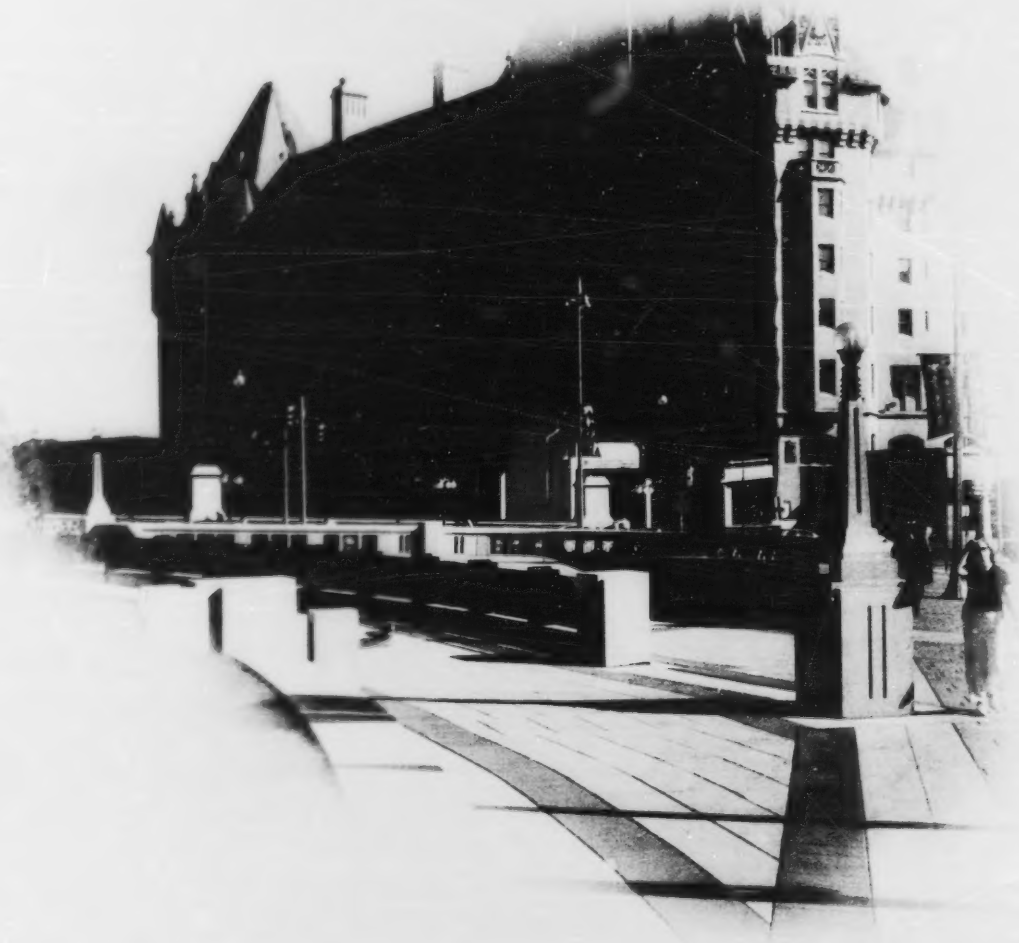

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Parliamentary Appropriations

Parliamentary Appropriations	1999–2000	(in thousands of dollars) 1998–1999	Variance
Operating	**$ 39,173**	$ 37,400	**$ 1,773**
Supplementary operating	**869**	6,634	**(5,765)**
Sub-total	**40,042**	44,034	**(3,992)**
Capital	**8,749**	18,009	**(9,260)**
Supplementary capital	**45,350**	15,000	**30,350**
Sub-total	**54,099**	33,009	**21,090**
Grants and contributions	**13,260**	13,260	**–**
Supplementary grants and contributions	**–**	1,320	**(1,320)**
Sub-total	**13,260**	14,580	**(1,320)**
Total appropriations	**$107,401**	$ 91,623	**$15,778**

Parliamentary appropriations for 1999–2000 were $107.4 million, representing an increase of $15.8 million from last year's total of $91.6 million (Table 1).

In 1999–2000, total operating appropriations decreased by $4 million to $40 million, compared to $44 million in the previous year. The decrease is mainly attributable to a one time appropriation of $4.3 million received last year to compensate for Program Review downsizing monies already expended, combined with a permanent reduction of $2.5 million in operating appropriations starting in 1999–2000 as a result of Program Review II. These decreases are partly offset by permanent increases related to the Price and Workload initiative ($1.6 million) and the implementation of a new capitalization policy in line with generally accepted accounting principles ($1.3 million). Supplementary appropriations of $0.9 million were received in 1999–2000: $0.5 million for additional operating requirements at the official residences and $0.4 million for the new collective agreement.

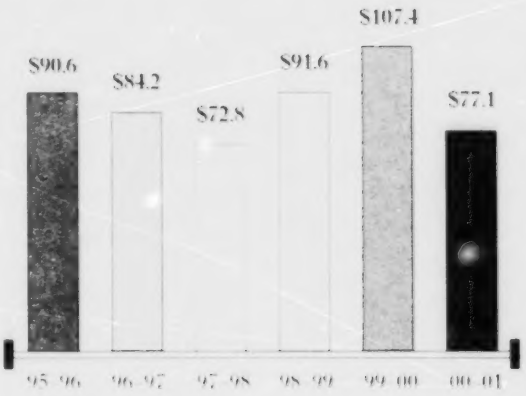

Table 1
Net Parliamentary Appropriation
1995–1996 to 2000–2001
(in millions of dollars)

Parliamentary Appropriations

Table 1

Parliamentary Appropriations	(in thousands of dollars) 1999–2000	1998–1999	Variance
Operating	[illegible]	$ 37,400	[illegible]
Supplementary operating	[illegible]	6,634	[illegible]
Sub-total	[illegible]	44,034	[illegible]
Capital	[illegible]	18,009	[illegible]
Supplementary capital	[illegible]	15,000	[illegible]
Sub-total	[illegible]	33,009	[illegible]
Grants and contributions	[illegible]	13,260	[illegible]
Supplementary grants and contributions	[illegible]	1,320	[illegible]
Sub-total	[illegible]	14,580	[illegible]
Total appropriations	[illegible]	$ 91,623	[illegible]

Parliamentary appropriations for 1999–2000 were $107.4 million, representing an increase of $15.8 million from last year's total of $91.6 million (Table 1).

In 1999–2000, total operating appropriations decreased by $4 million to $40 million, compared to $44 million in the previous year. The decrease is mainly attributable to a one-time appropriation of $4.3 million received last year to compensate for Program Review downsizing monies already expended, combined with a permanent reduction of $2.5 million in operating appropriations starting in 1999–2000 as a result of Program Review II. These decreases are partly offset by permanent increases related to the Price and Workload initiative ($1.6 million) and the implementation of a new capitalization policy in line with generally accepted accounting principles ($1.3 million). Supplementary appropriations of $0.9 million were received in 1999–2000: $0.5 million for additional operating requirements at the official residences and $0.4 million for the new collective agreement.

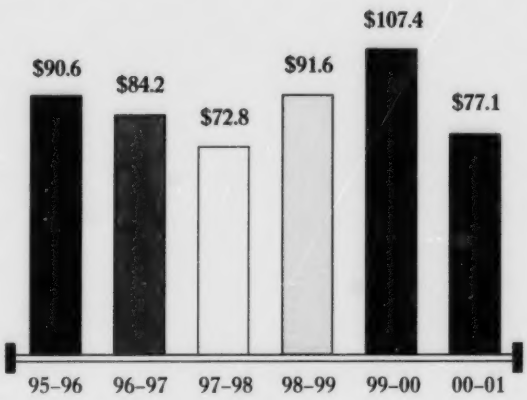

Chart 1
NCC Parliamentary Appropriations
1995–1996 to 2000–2001
(in millions of dollars)

Capital appropriations increased by $21.1 million to $54.1 million in 1999–2000. Supplementary appropriations totalling $45.4 million are related to the revitalization of Sparks Street ($40 million) and the rehabilitation of official residences ($5.4 million). The repayment of a $15 million additional capital cost appropriation received in 1998–1999 was partly offset by a $5.0 million reprofiling of capital funding from future years.

Appropriations for grants and contributions remained stable at $13.3 million, apart from supplementary estimates of $1.3 million received in 1998–1999 to cover the cost impact of the Ontario Tax Reform (the Reform) on NCC-owned properties. This additional funding was sufficient to cover the cost impact of the Reform in 1999–2000 as well, thanks to last-minute changes to the legislation imposing a cap on commercial properties.

Total appropriations will be $77.1 million in 2000–2001, as a result of a $5 million capital loan to be repaid in future years and additional appropriations of $0.6 million to cover the estimated increase in employer contributions resulting from changes to Pension Plan legislation (Chart 1).

Operating Income

As shown in the NCC's Statement of Operations, operating income was $27.4 million in 1999–2000, compared to $24.7 million in 1998-1999, which represents an increase of $2.7 million. This is mainly the result of an increase in interest ($2.2 million), rental operations ($1.1 million), and other fees and recoveries ($0.5 million), partly offset by a decrease in the net gain on disposal of capital assets ($1.4 million).

Rental operations increased mainly as a result of a higher occupancy rate for NCC-owned properties compared to last year. The increase in interest is directly related to the higher amount of investments stemming from additional capital cost appropriations received at the beginning of the fiscal year. The increase in other fees and recoveries is largely attributable to millennial activities. Operating income generated from other sources in 1999–2000 achieved levels comparable to those of last year.

As demonstrated in Chart 2, rental operations and easements continue to represent the most significant source of operating income (50 percent this year).

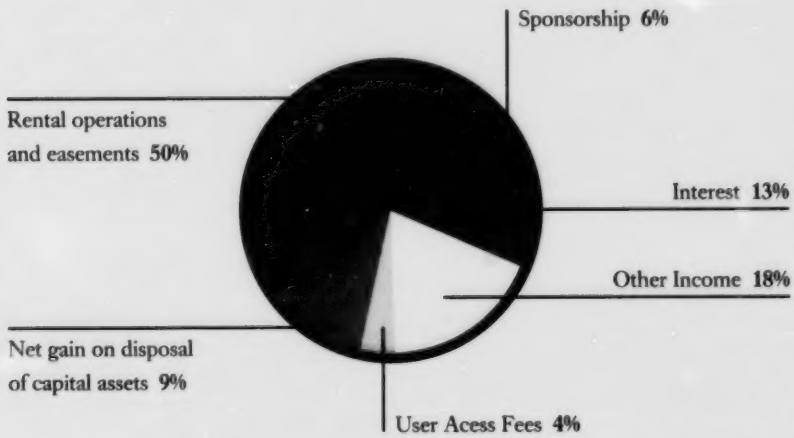

Chart 2
Source of Operating Income 1999–2000

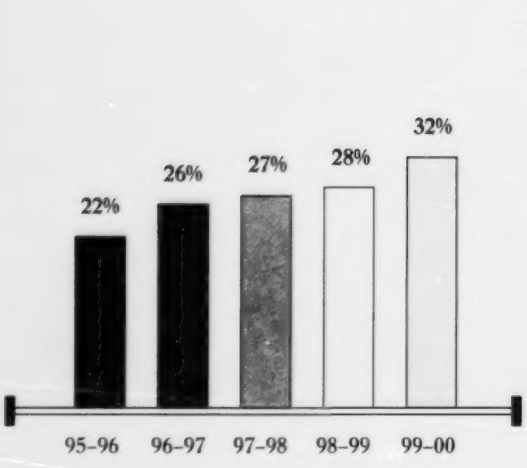

Chart 3
NCC Operating Income Relative to Total Funding (excludes capital appropriations and net gain on disposal of capital assets)

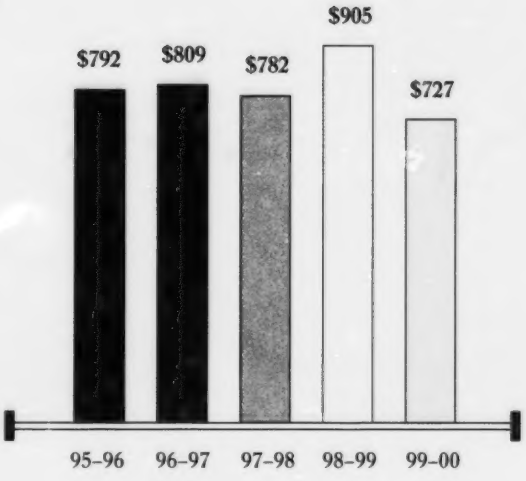

Chart 4
Sponsorship in Cash (in thousands of dollars)

As parliamentary appropriations have tended to stabilize (apart from one-time adjustments), operating income continues to play an important role in helping to offset NCC programs costs. In 1995–1996, operating income (excluding capital appropriations and net gain on disposal of capital assets) accounted for approximately 22 percent of the Commission's total operating funding; by 1999–2000, this percentage had increased to 32 percent. Chart 3 illustrates the NCC's sustained efforts over the years to increase income.

The NCC also continues its efforts to maintain sponsorship income and promote increased partnership contributions and volunteer support. In 1999–2000, as demonstrated in Chart 4, sponsorship in cash for all NCC programs reached $727,000, a decrease from the record-setting year of 1998–1999, due to lower partnership contributions for two major events.

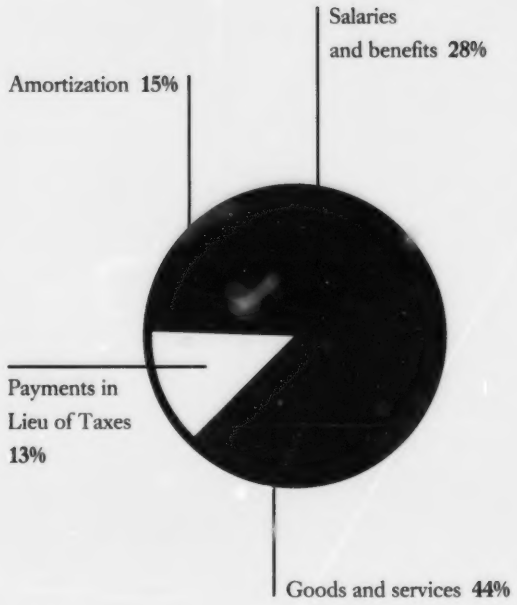

Chart 5
Summary of Expenses by Major Classification, 1999–2000

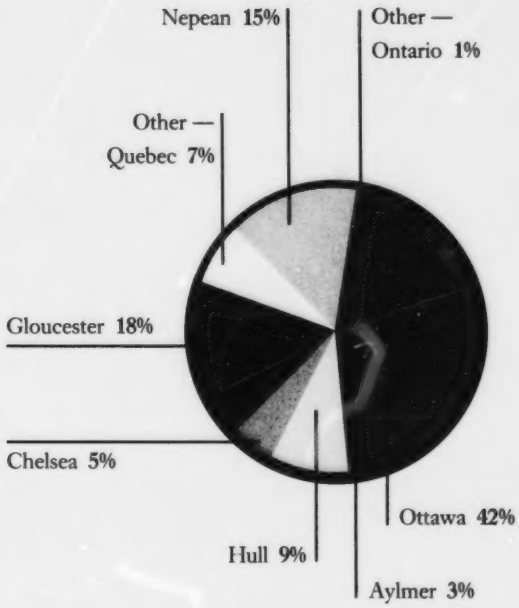

Chart 6
Distribution of Payments in Lieu of Taxes, 1999–2000

Cost of Operations

As shown in the NCC's Statement of Operations, the total cost of operations for 1999–2000 amounted to $91.8 million compared to $90.6 million a year earlier. Expenses remain relatively stable, as the NCC has completed the implementation of the federal government Program Review reductions.

The NCC's 1999–2000 expenses by category are shown in Chart 5.

Goods and services represent the largest category of expenses ($40.3 million), followed by salaries and employee benefits ($25.4 million), amortization ($14.0 million) and payments in lieu of taxes ($12.1 million). In the past, salaries and employee benefits represented the largest category of expenses; however, this has changed as a result of the Commission's downsizing and commercialization strategies.

The NCC pays annual payments in lieu of taxes to municipalities (and school boards in Quebec). Chart 6 shows the distribution of payments by municipality for 1999–2000.

In 1999–2000, the NCC spent $32 million on purchases and improvements to capital assets. Major projects included the near completion of Confederation Boulevard ($11.9 million), revitalization of Sparks Street ($10.2 million), the Champlain Bridge ($5.8 million) and the official residences ($2.9 million).

Corporate Performance

Overview

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.cn.ca

Sector I: Promoting and Animating the Capital

Strategies	Performance Targets	Achievements
To implement a plan for high-impact four-season programming that takes advantage of the NCC's Capital Infocentre and the start of a new millennium.	**1999–2000 and 2000–2001** The NCC will deliver special millennial celebrations, including: • a New Year's Eve event on Parliament Hill that will attract 60,000 participants; • the Future Trek program, which will reach out to 500,000 youth and will attract 20,000 participants to a festival event; • the Celebrate Canada in the Capitals program, which will attract 2,392 participants (in total); • an event that will focus on the green Capital and that will attract over 20,000 participants to pathways and recreational networks; and • a special edition of Christmas Lights Across Canada, featuring the "Share the Light" parade. **2003–2004** The NCC will double the number of visitors to the Capital Infocentre, which opened in August 1996, from 175,000 in 1994–95 (at its previous location) to 350,000 in 2000–01.	A New Year's Eve celebration on Parliament Hill was delivered to an audience of 50,000. Future Trek will bring 400 young Canadians to the Capital for a five-day exchange over Canada Day in the year 2000. A communications/marketing campaign exceeded 500,000 contacts. In the lead-up to the millennial year (2000–01), this project was on target, with a record number of winners (117 families and 936 participants) for 1999–2000. Planning for 2000 will involve more than 1,400 participants from all 13 provinces and territories, as well as the NCR. Escapade 2000 is being planned, with the support of 15 partners, as a non-competitive event focusing on 60 kilometres of pathways and parkways. Concept development is complete and an illumination design has been developed. The Capital Infocentre increased its level of visitation by 53 percent over last year to 325,000. The long-term target of 400,000 for 2003–04 will be revised in light of this year's results.

Sector I: Promoting and Animating the Capital

Strategies	Performance Targets	Achievements
To solicit continued and increased buy-in of partners and large, high-profile sponsors to integrated Capital programming and marketing.	[illegible]	This target was met with sponsorship income for the year totalling $727,000, which is an increase of over one-third in relation to 1994–95 levels of $530,000.
	[illegible]	This target continues to be met.
	[illegible]	Work is in progress.
To reach potential audiences through targeted marketing, outreach and promotional activities.	[illegible]	Efforts to secure a host broadcaster for the New Year's Eve event were unsuccessful. The NCC secured a partner – the Weather Network/MétéoMedia – for Escapade 2000.
	[illegible]	A web service provider has been secured, and the process of restructuring and redesigning the capcan site has begun. Website use increased 80 percent over 1998–99 levels (355,000 user sessions lasting more than eight minutes each, on average).
	[illegible]	Nine capitals hosted participants in 1999, and all 13 provincial and territorial capitals have confirmed their commitment to the 2000–01 program. Participation beyond 2000–01 will depend on identification of partners and sponsors to support the program.
	[illegible]	International outreach networks are being developed with Australia for the Olympics.

Sector I: Promoting and Animating the Capital

Strategies	Performance Targets	Achievements
To implement a plan for high impact four season programming that takes advantage of the NCC's Capital Infocentre and the start of a new millennium.	**1999–2000 and 2000–2001** **The NCC will deliver special millennial celebrations, including:**	
	• **a New Year's Eve event on Parliament Hill that will attract 60,000 participants;**	A New Year's Eve celebration on Parliament Hill was delivered to an audience of 50,000.
	• **the Future Trek program, which will reach out to 500,000 youth and will attract 20,000 participants to a festival event;**	Future Trek will bring 400 young Canadians to the Capital for a five day exchange over Canada Day in the year 2000. A communications/marketing campaign exceeded 500,000 contacts.
	• **the Celebrate Canada in the Capitals program, which will attract 2,392 participants (in total);**	In the lead up to the millennial year (2000–01), this project was on target, with a record number of winners (117 families and 936 participants) for 1999–2000. Planning for 2000 will involve more than 1,400 participants from all 13 provinces and territories, as well as the NCR.
	• **an event that will focus on the green Capital and that will attract over 20,000 participants to pathways and recreational networks; and**	Escapade 2000 is being planned, with the support of 15 partners, as a non-competitive event focusing on 60 kilometres of pathways and parkways.
	• **a special edition of Christmas Lights Across Canada, featuring the "Share the Light" parade.**	Concept development is complete and an illumination design has been developed.
	2000–2001 **The NCC will double the number of visitors to the Capital Infocentre, which opened in August 1996, from 175,000 in 1994–95 (at its previous location) to 350,000 in 2000–01.**	The Capital Infocentre increased its level of visitation by 53 percent over last year to 325,000. The long term target of 400,000 for 2003–04 will be revised in light of this year's results.

Sector I: Promoting and Animating the Capital

Strategies	Performance Targets	Achievements
To solicit continued and increased buy-in of partners and large, high-profile sponsors to integrated Capital programming and marketing.	**1999–2000** The NCC will increase efforts to seek major sponsors (particularly those in the high technology industry) and increase sponsorship revenues (including the provision of essential services) by one third over 1995 levels. Sponsorship revenues will be maintained at the 1999–2000 level throughout the planning period (1999–2004).	This target was met with sponsorship income for the year totalling $727,000, which is an increase of over one-third in relation to 1994–95 levels of $530,000.
	1999–2000 The NCC will increase the number of partners in outreach and marketing initiatives by 50 percent over 1995 levels.	This target continues to be met.
	2000–2001 The NCC will initiate electronic international partnership opportunities using Canada and the World and its biennial Winterlude Gateway programs. These partners will be maintained throughout the planning period (1999–2004).	Work is in progress.
To reach potential audiences through targeted marketing, outreach and promotional activities.	**1999–2000** The NCC will develop national broadcasts for millennial activities.	Efforts to secure a host broadcaster for the New Year's Eve event were unsuccessful. The NCC secured a partner – the Weather Network/MeteoMedia – for Escapade 2000.
	1999–2000 The NCC will enhance the capcan website and use local and national media to disseminate information on the NCC and its programs with emphasis on the millennium. Annual enhancement of the website, including educational information, will continue throughout the planning period (1999–2004).	A web service provider has been secured, and the process of restructuring and redesigning the capcan site has begun. Website use increased 80 percent over 1998–99 levels (355,000 user sessions lasting more than eight minutes each, on average).
	2000–2001 The NCC will increase participation in the Celebrate Canada in the Capitals program to include Canada's 10 provincial and three territorial capitals (with the support of the Millennium Bureau and other partners). This participation level will be maintained throughout the planning period (1999–2004).	Nine capitals hosted participants in 1999, and all 13 provincial and territorial capitals have confirmed their commitment to the 2000–01 program. Participation beyond 2000–01 will depend on identification of partners and sponsors to support the program.
	2002–2003 The NCC will establish a network of national and international contacts and audiences building on such programs as the millennium, Winterlude Gateway, the Canada and the World Pavilion and the Games of la Francophonie. This network will be maintained throughout the planning period (1999–2004).	International outreach networks are being developed with Australia for the Olympics.

Sector II: Planning the National Capital Region

Strategies	Performance Targets	Achievements
To maintain the planning cycle through completion of various plans	**1999–2000** **The NCC will finalize and distribute the *Plan for Canada's Capital* and subsequent to this will complete the review of NILM (National Interest Land Mass).**	The *Plan for Canada's Capital* and its environmental assessment were finalized and approved, though distribution was delayed to early 2000–01. The NILM review continues.
By working through the regional and local planning processes, to protect NCC land interests and proactively seek to provide input into municipal plans	**2000–2001** **The NCC will complete that part of the Urban Lands Master Plan that relates to the core area (the Core Area Sector Plan).**	This target will be met.
	2000–2001 **The NCC will complete the LeBreton Flats Master Land Agreement.**	This target was met ahead of schedule.
	2000–2001 **The NCC will complete the *Gatineau Park Master Plan* update.**	Completion of the *Gatineau Park Master Plan* update has been deferred to 2002–03 due to other priorities. Research necessary to support the master plan is underway for 2000–01 completion.
	2002–2003 **The NCC will complete the Urban Lands Master Plan.**	This target has been deferred to 2005–06 due to the project scope.
	2003–2004 **The NCC will have initiated the implementation of the Core Area Sector Plan and of the new *Gatineau Park Master Plan*. Meeting this target depends on prior completion of the Urban Lands Master Plan (originally scheduled for 2002–03 and now deferred to 2005–06) and of the *Gatineau Park Master Plan* update (deferred from 2000–01 to 2002–03).**	This is a long term target.
To participate in studies led by the Region of Ottawa-Carleton (formerly the RMOC) and the Communauté urbaine de l'Outaouais, to deal with interprovincial transportation issues in the NCR.	**1999–2000** **The NCC will work to realize a joint agreement to proceed with an interprovincial transportation study.**	Joint public consultations on the Interprovincial Transportation Concept Plan were conducted in Ottawa-Carleton and the report completed. Consultations were postponed in the Outaouais. The Interprovincial Goods Movement Survey was completed, with preliminary review of the data to take place in 2000–01.
	2000–2001 **The NCC will work with partners to realize a joint environmental assessment study to determine the location and effects of future interprovincial bridges and the completion of the ring road system to service the region.**	Dialogue is continuing in an effort to reach political consensus. An outline of the terms of reference for the joint study was deferred to 2000–01.
	2001–2005 **The NCC will work with its partners to examine the feasibility of establishing an interprovincial transportation authority for the NCR (2001–02), will conduct a joint planning study for an interprovincial rapid transit facility (2002–03), will examine private/public financing opportunities for new interprovincial bridges in the NCR and work towards their realization (2003–05).**	This is a long term target.

Sector II: Planning the National Capital Region

Strategies	Performance Targets	Achievements
To implement federal plans, legislation and policies and to safeguard and enhance the NCR's built and natural environment through the Federal Land Use, Design and Transactions approval process.	**1999–2000** **The NCC will complete the mapping of archaeological potential of all federal lands.**	The mapping is now completely entered into the Geographic Information System (GIS). The report was finalized for distribution early in 2000–01.
	1999–2004 **The NCC anticipates that it will review for approval approximately 300 land use, design and land transaction submissions per year, including consideration of all federal heritage, archaeological and environmental laws and policies.**	A total of 144 federal land use and transaction items were reviewed in 1999–2000 and 103 approvals granted or files closed; 110 federal design approval items were reviewed, including 26 major projects, and 66 approvals were granted.
	2001–2002 **The NCC will complete preliminary (Phase I) Environmental Site Assessments (ESAs) for over 200 high-priority sites and detailed (Phase II) ESAs for all sites with high contamination risk.**	The following work has been completed: 30 Phase I environmental site assessments (ESAs) and 17 Phase II ESAs under the Contaminated Sites Management Program; 17 Phase I ESAs, 11 Phase II ESAs and one site clean-up under the Acquisition and Disposal Program.
	2003–2004 **The NCC will complete a policy for and identification of key cultural landscapes in the NCR.**	Work is progressing on target. The policy has been drafted and is expected to be complete by 2000–01. Identification of key cultural landscapes will be completed by 2003–04.
	2003–2004 **The NCC will undertake environmental impact assessments for all NCC projects, developments and transactions under the *Canadian Environmental Assessment Act* (CEAA).**	The following environmental assessments (EAs) have been initiated and/or reviewed as part of the Federal Land Use Approvals Process: 50 EAs (10 under CEAA), including the light rail pilot project and the Cumberland Transitway; and 49 EAs for internal NCC projects and for projects on NCC lands, including Leamy Lake Golf Course and Champlain Bridge.

Sector II: Planning the National Capital Region

Strategies	Performance Targets	Achievements
To maintain the planning cycle through completion of various plans.	[illegible]	The *Plan for Canada's Capital* and its environmental assessment were finalized and approved, though distribution was delayed to early 2000–01. The NILM review continues.
By working through the regional and local planning processes, to protect NCC land interests and proactively seek to provide input into municipal plans.	[illegible]	This target will be met. This target was met ahead of schedule. Completion of the *Gatineau Park Master Plan* update has been deferred to 2002–03 due to other priorities. Research necessary to support the master plan is underway for 2000–01 completion. This target has been deferred to 2005–06 due to the project scope.
To participate in studies led by the Region of Ottawa-Carleton (formerly the RMOC) and the Communauté urbaine de l'Outaouais, to deal with interprovincial transportation issues in the NCR.	[illegible]	This is a long-term target. Joint public consultations on the Interprovincial Transportation Concept Plan were conducted in Ottawa-Carleton and the report completed. Consultations were postponed in the Outaouais. The Interprovincial Goods Movement Survey was completed, with preliminary review of the data to take place in 2000–01. Dialogue is continuing in an effort to reach political consensus. An outline of the terms of reference for the joint study was deferred to 2000–01. This is a long-term target.

Sector II: Planning the National Capital Region

Strategies	Performance Targets	Achievements
To implement federal plans, legislation and policies and to safeguard and enhance the NCR's built and natural environment through the Federal Land Use, Design and Transactions approval process.	[redacted]	The mapping is now completely entered into the Geographic Information System (GIS). The report was finalized for distribution early in 2000–01. A total of 144 federal land use and transaction items were reviewed in 1999–2000 and 103 approvals granted or files closed; 110 federal design approval items were reviewed, including 26 major projects, and 66 approvals were granted. The following work has been completed: 30 Phase I environmental site assessments (ESAs) and 17 Phase II ESAs under the Contaminated Sites Management Program; 17 Phase I ESAs, 11 Phase II ESAs and one site clean-up under the Acquisition and Disposal Program. Work is progressing on target. The policy has been drafted and is expected to be complete by 2000–01. Identification of key cultural landscapes will be completed by 2003–04. The following environmental assessments (EAs) have been initiated and/or reviewed as part of the Federal Land Use Approvals Process: 50 EAs (10 under CEAA), including the light rail pilot project and the Cumberland Transitway; and 49 EAs for internal NCC projects and for projects on NCC lands, including Leamy Lake Golf Course and Champlain Bridge.

Sector III: Real Asset Management and Development

Strategies	Performance Targets	Achievements
To protect natural lands and built assets through cost-effective maintenance, management, development and rehabilitation programs and through the implementation of appropriate quality standards and service.	**1999–2000** The NCC will prepare a revised and updated real asset management strategy.	This target was met. A draft document was developed as the basis for budget planning.
	1999–2000 The NCC will initiate construction of the Canada and the World Pavilion at Ribeau Falls Park.	The project has been delayed by site relocation and redesign requirements and has been re-scheduled to 2000–01.
	1999–2000 The NCC will put new land maintenance contracts in place for Capital Urban Lands and the Greenbelt.	This target was met. Six new maintenance contracts began on April 1, 1999 for savings of $500,000 to the NCC. Generally, quality standards and service levels are being met and in several instances exceeded.
	1999–2000 The NCC will have in place a long-term plan with appropriate funding from Central Reserves to accommodate the operating and capital requirements of the official residences.	This target has been largely met. Treasury Board has approved a major part of the capital funding for the official residences, and requested operational funding is pending. A number of projects were completed in 1999–2000.
	1999–2000 Leasing-related activities will provide $9.2 million worth of revenues.	Thanks to record low-vacancy levels and the revised reconciliation with development revenues, this target has been exceeded with year-end leasing revenues of $9.8 million.
	1999–2000 The NCC will propose transfer of surplus properties to the City of Hull as part of an exchange.	This target has been deferred to early 2000–01, pending ongoing negotiations with the City of Hull.
	1999–2004 The NCC will achieve land disposal revenues of $6 million per year and development revenues of $8.9 million ($1.35 million projected for 1999–2000).	Various factors impeded achievement of the goal. Disposal revenues totalled $3.3 million, representing 55 percent of target. Development revenues, at $977,500, were below target due to delays facing some large projects.
	2000–2001 The NCC will essentially complete the rehabilitation of the Champlain Bridge.	This target was deferred to 2001–02, due to default of the original construction contractor and re-tendering and re-award of the contract. Work is now progressing according to the revised work plan, with an anticipated completion date of December 2001, six months ahead of the re-tendered contract schedule.

Sector III: Real Asset Management and Development

Strategies	Performance Targets	Achievements
	1999–2004 The NCC will continue to build its portion of Confederation Boulevard, including the Plaza Bridge and Confederation Square reconstruction, Elgin Street (Queen Street to Laurier Avenue), Sussex Drive North and Laurier Street in Hull, as well as the York Steps adjacent to the American Embassy.	The York Steps and three joint construction projects were completed: Elgin Street (Queen to Laurier); rue Laurier, Phase III, Hull (Portage-Verchères); and rue Laurier, Phase IV, Hull (Verchères-Hôtel de Ville).
	1999–2004 The NCC will deliver the Multi-Year Capital Construction Program (MYCCP).	The MYCCP continues to be delivered successfully despite funding challenges.
To manage the Payments in Lieu of Taxes (PILT) payable by the NCC.	1999–2000 The NCC will pay out an estimated $14.5 million in payments in lieu of taxes (PILT).	Final payments totalled $12.1 million due to late invoicing from some of the municipalities, as a result of Ontario tax reform.
To manage an appropriate range of park services and outdoor recreational facilities to enable visitors to benefit from a green Capital experience and to support the promotion and animation of the NCR.	1999–2000 The NCC will complete three major projects to enhance recreational facilities and support millennial celebrations: a) the Integrated Recreational Pathway System with links to the Trans Canada Trail system; b) the Gatineau Park Visitor Centre; and c) a millennial pathway map.	a) This target has been deferred to 2000–01. The trail is under construction. b) This target has been met, with an official opening in December 1999. Efforts are underway to integrate the Centre into other millennial activities (e.g., the Trans Canada Trail Relay 2000). c) This target has been met. Development of the new 2000 Capital Pathway map has been completed, and it will be printed in June 2000.
	2000–2001 The NCC will offer a millennial pathway event as part of the millennial celebrations.	Escapade 2000, planned for July 2, 2000, will focus on green sites and destinations in the NCR (i.e., the pathways, parkways and parks of the NCR).
	2000–2001 The NCC will complete the Green Capital User/Visitor Survey to provide information on visitor participation in, and expenditures for, outdoor recreation. Action will be taken on the results of this survey between 2001 and 2004.	This target will be met. Module 1 of the Green Capital User Survey (dealing with the Parkway Sector in Gatineau Park and Stony Swamp) was completed and indicates that visitation levels are higher than originally thought.

Sector III: Real Asset Management and Development

Strategies	Performance Targets	Achievements
To protect natural lands and built assets through cost-effective maintenance, management, development and rehabilitation programs and through the implementation of appropriate quality standards and service	**1999–2000** The NCC will prepare a revised and updated real asset management strategy.	This target was met. A draft document was developed as the basis for budget planning.
	1999–2000 The NCC will initiate construction of the Canada and the World Pavilion at Rideau Falls Park.	The project has been delayed by site relocation and redesign requirements and has been re-scheduled to 2000–01.
	1999–2000 The NCC will put new land maintenance contracts in place for Capital Urban Lands and the Greenbelt.	This target was met. Six new maintenance contracts began on April 1, 1999 for savings of $500,000 to the NCC. Generally, quality standards and service levels are being met and in several instances exceeded.
	1999–2000 The NCC will have in place a long-term plan with appropriate funding from Central Reserves to accommodate the operating and capital requirements of the official residences.	This target has been largely met. Treasury Board has approved a major part of the capital funding for the official residences, and requested operational funding is pending. A number of projects were completed in 1999–2000.
	1999–2000 Leasing-related activities will provide $9.2 million worth of revenues.	Thanks to record low vacancy levels and the revised reconciliation with development revenues, this target has been exceeded with year-end leasing revenues of $9.8 million.
	1999–2000 The NCC will propose transfer of surplus properties to the City of Hull as part of an exchange.	This target has been deferred to early 2000–01, pending ongoing negotiations with the City of Hull.
	1999–2004 The NCC will achieve land disposal revenues of $6 million per year and development revenues of $8.9 million ($1.36 million projected for 1999–2000).	Various factors impeded achievement of the goal. Disposal revenues totalled $3.3 million, representing 55 percent of target. Development revenues, at $977,500, were below target due to delays facing some large projects.
	2000–2001 The NCC will essentially complete the rehabilitation of the Champlain Bridge.	This target was deferred to 2001–02, due to default of the original construction contractor and re-tendering and re-award of the contract. Work is now progressing according to the revised work plan, with an anticipated completion date of December 2001, six months ahead of the re-tendered contract schedule.

Sector III: Real Asset Management and Development

Strategies	Performance Targets	Achievements
	1999–2004 The NCC will continue to build its portion of Confederation Boulevard, including the Plaza Bridge and Confederation Square reconstruction, Elgin Street (Queen Street to Laurier Avenue), Sussex Drive North and Laurier Street in Hull, as well as the York Steps adjacent to the American Embassy.	The York Steps and three joint construction projects were completed: Elgin Street (Queen to Laurier); rue Laurier, Phase III, Hull (Portage-Vercheres); and rue Laurier, Phase IV, Hull (Vercheres-Hotel de Ville).
	1999–2004 The NCC will deliver the Multi-Year Capital Construction Program (MYCCP).	The MYCCP continues to be delivered successfully despite funding challenges.
To manage the Payments in Lieu of Taxes (PILT) payable by the NCC.	**1999–2000** The NCC will pay out an estimated $14.5 million in payments in lieu of taxes (PILT).	Final payments totalled $12.1 million due to late invoicing from some of the municipalities, as a result of Ontario tax reform.
To manage an appropriate range of park services and outdoor recreational facilities to enable visitors to benefit from a green Capital experience and to support the promotion and animation of the NCR.	**1999–2000** The NCC will complete three major projects to enhance recreational facilities and support millennial celebrations:	
	a) the Integrated Recreational Pathway System with links to the Trans Canada Trail system;	a) This target has been deferred to 2000–01. The trail is under construction.
	b) the Gatineau Park Visitor Centre; and	b) This target has been met, with an official opening in December 1999. Efforts are underway to integrate the Centre into other millennial activities (e.g., the Trans Canada Trail Relay 2000).
	c) a millennial pathway map.	c) This target has been met. Development of the new 2000 Capital Pathway map has been completed, and it will be printed in June 2000.
	2000–2001 The NCC will offer a millennial pathway event as part of the millennial celebrations.	Escapade 2000, planned for July 2, 2000, will focus on green sites and destinations in the NCR (i.e., the pathways, parkways and parks of the NCR).
	2000–2001 The NCC will complete the Green Capital User/Visitor Survey to provide information on visitor participation in and expectations of outdoor recreation. Action will be taken on the results of this survey between 2001 and 2004.	This target will be met. Module 1 of the Green Capital User Survey (dealing with the Parkway Sector in Gatineau Park and Stony Swamp) was completed and indicates that visitation levels are higher than originally thought.

To manage the life cycle of NCC lands and buildings by ensuring the preservation, protection and sustainable use of natural assets in Gatineau Park, the Greenbelt and Capital Urban Lands

The NCC will prepare and implement the following regulations to ensure the protection and management of NCC lands:

1999–2000
Animal Control Regulations

This target has been deferred to 2000–01. The guiding principles have been established, a project schedule and communication plan are in place, a dog run facility study was completed and a strategic environmental assessment finalized. Two focus groups and two public consultations were conducted, with over 1,800 submissions being received from the public. The NCC is working with the public to identify workable options.

2000–2001
Traffic Regulations

This target was deferred to 2001–02. Information gathering continues.

2001–2002
Property Regulations

The process of information gathering has begun.

2000–2001
The NCC will implement an Integrated Asset Management Information System (IAMIS).

This target has been deferred to 2001–02. The overall IAMIS project plan (with cost estimates) has been finalized, an implementation strategy developed for application during 2000–01, and alternative software solutions have been reviewed.

2001–2002
The NCC will provide venue and infrastructure support for the Games of la Francophonie.

The NCC has reached an agreement in principle with the organizers of the Games of la Francophonie for the use of NCC properties.

The NCC will prepare and implement the following management plans:

1999–2000
Greenbelt Management Plan

This plan is nearly complete. Adoption has been deferred to 2000–01.

2001–2002
Gatineau Park Management Plan (following the revision of the *Gatineau Park Master Plan* in 2000–01)

This target was deferred to 2003–04 in keeping with the revised schedule of the new *Gatineau Park Master Plan* (2002–03).

2001–2002
Urban Land Management Plan: Core Area Sector (following completion of the Core Area Sector Plan in 2000–01)

This target is unchanged.

2003–2004
The Urban Lands Management Plan (following completion of the Urban lands Master Plan in 2002–03)

This target has been deferred, in keeping with the revised schedule of the Urban Lands Master Plan.

2003–2004
The NCC will implement an Environmental Management Framework, including an inventory of contaminated sites and an Environmental Action Plan.

This target will be met. The NCC approved an annual environmental management and contaminated sites report. In consultation with stakeholders, the first draft of the Environmental Action Plan was developed.

Sector IV: Corporate Services

Objectives	Performance Targets	Accomplishments
To take steps to rebuild the corporation's human resources foundation (concept) to promote a committed and motivated workforce and to develop and implement an action plan during the planning period.	**1999–2000** **The NCC will enter into its first collective agreement as a separate employer.**	This target has been met. The NCC signed its first collective agreement on June 10, 1999.
	1999–2000 **The NCC will define a human resources management (HRM) philosophy and revised human resources renewal strategy, which will be implemented throughout the planning period (1999–2004). When those first steps have been completed, the NCC will put in place a training and development strategy for all NCC employees and will implement it during the planning period (1999–2004).**	Targets have all been met. The NCC defined a new HRM philosophy and modified the human resources planning process to reflect it, developed a five-year succession management plan and implemented a new training and development strategy, achieving a 2.5 percent investment of its salary budget in training and development.
To take appropriate action to measure knowledge of and reaction to NCC goals and achievements and to improve that level of appreciation.	**2001–2002** **The NCC will achieve and measure an increase of 20 percent in the public's appreciation of its goals and achievements. In the current year, the NCC will develop an action plan to measure and react to public attitudes towards its efforts and achievements. Elements of the action plan will be implemented throughout the planning period (1999–2004).**	In the current year, a strategy and action plan were completed and approved. Various elements of the action plan are in development. A public opinion survey of NCR residents was conducted to provide a baseline to assess future communications efforts and an independent study of governance, including an opinion poll, was initiated.
To support NCC programs at an appropriate level of effort and with optimal efficiency.	**1999–2000 to 2001–2002** **The NCC will continue to implement its annual three-year corporate research plan in support of the Corporate Research Framework of 1996.**	This target was met. Research projects were completed for several major programming activities, green Capital activities and visitor services.

Sector III: Real Asset Management and Development

Strategies	Performance Targets	Achievements
To manage the life cycle of NCC lands and buildings by ensuring the preservation, protection and sustainable use of natural assets in Gatineau Park, the Greenbelt and Capital Urban Lands.	**The NCC will prepare and implement the following regulations to ensure the protection and management of NCC lands:**	
	1999–2000 ***Animal Control Regulations***	This target has been deferred to 2000–01. The guiding principles have been established, a project schedule and communication plan are in place, a dog run facility study was completed and a strategic environmental assessment finalized. Two focus groups and two public consultations were conducted, with over 1,800 submissions being received from the public. The NCC is working with the public to identify workable options.
	2000–2001 ***Traffic Regulations***	This target was deferred to 2001–02. Information gathering continues.
	2001–2002 ***Property Regulations***	The process of information gathering has begun.
	2000–2001 **The NCC will implement an Integrated Asset Management Information System (IAMIS).**	This target has been deferred to 2001–02. The overall IAMIS project plan (with cost estimates) has been finalized, an implementation strategy developed for application during 2000–01, and alternative software solutions have been reviewed.
	2001–2002 **The NCC will provide venue and infrastructure support for the Games of la Francophonie.**	The NCC has reached an agreement in principle with the organizers of the Games of la Francophonie for the use of NCC properties.
	The NCC will prepare and implement the following management plans:	
	1999–2000 **Greenbelt Management Plan**	This plan is nearly complete. Adoption has been deferred to 2000–01.
	2001–2002 **Gatineau Park Management Plan (following the revision of the *Gatineau Park Master Plan* in 2000–01)**	This target was deferred to 2003–04 in keeping with the revised schedule of the new *Gatineau Park Master Plan* (2002–03).
	2001–2002 **Urban Land Management Plan: Core Area Sector (following completion of the Core Area Sector Plan in 2000–01)**	This target is unchanged.
	2003–2004 **The Urban Lands Management Plan (following completion of the Urban lands Master Plan in 2002–03)**	This target has been deferred, in keeping with the revised schedule of the Urban Lands Master Plan.
	2003–2004 **The NCC will implement an Environmental Management Framework, including an inventory of contaminated sites and an Environmental Action Plan.**	This target will be met. The NCC approved an annual environmental management and contaminated sites report. In consultation with stakeholders, the first draft of the Environmental Action Plan was developed.

Sector IV: Corporate Services

Strategies	Performance Targets	Achievements
To take steps to rebuild the corporation's human resources foundation (concept) to promote a committed and motivated workforce and to develop and implement an action plan during the planning period.	[illegible]	This target has been met. The NCC signed its first collective agreement on June 10, 1999. Targets have all been met. The NCC defined a new HRM philosophy and modified the human resources planning process to reflect it, developed a five-year succession management plan and implemented a new training and development strategy, achieving a 2.5 percent investment of its salary budget in training and development.
To take appropriate action to measure knowledge of and reaction to NCC goals and achievements and to improve that level of appreciation.	[illegible]	In the current year, a strategy and action plan were completed and approved. Various elements of the action plan are in development. A public opinion survey of NCR residents was conducted to provide a baseline to assess future communications efforts and an independent study of governance, including an opinion poll, was initiated.
To support NCC programs at an appropriate level of effort and with optimal efficiency.	[illegible]	This target was met. Research projects were completed for several major programming activities, green Capital activities and visitor services.

Sector IV: Corporate Services

Strategies	Performance Targets	Accomplishments
To exploit information technologies that are Y2K compliant (with a contingency plan) and that provide a strategic advantage for the corporation and to ensure that the NCC is managed effectively and efficiently.	**1999–2000** **The NCC will address issues related to Y2K compliance and will have a contingency plan in place.**	This target was met. The NCC was ready and no significant Y2K problems were encountered.
	2000–2001 **The NCC will put in place an integrated security screening and management system in support of NCC programs and the management of official residences.**	This target was met ahead of schedule. The Security Administration and Screening System (SASS) was successfully implemented, including electronic linkages with key federal government organizations.
	2003–2004 **The NCC will put in place the federal government's supported security encryption infrastructure.**	This target is being met.
	2000–2005 **Throughout the planning period, the NCC will continue to enhance the information management components of the Integrated Asset Management Information System (IAMIS).**	This target is being met.
	2001–2003 **The NCC will put in place an intranet-based capability for accessing and sharing information (2001–02), linked to an electronic document management foundation (2002–03).**	This target is being met. The target for electronic document management foundation has been moved ahead to 2001–02. A project communication plan has been established and pilot implementation begun.
To strengthen the federal presence throughout NCC activities, published materials, programs and properties.	**2003–2004** **The NCC will increase the profile of the Government of Canada in its activities, programs and facilities, through the use of such tools as published and printed materials, press releases and signage, by at least 100 percent over 1997–98 levels.**	This target is being met in all NCC publications and on a life cycle basis for signage renewal.

Sector IV: Corporate Services

Strategies	Performance Targets	Achievements
To exploit information technologies that are Y2K compliant (with a contingency plan) and that provide a strategic advantage for the corporation and to ensure that the NCC is managed effectively and efficiently.	**1999–2000** The NCC will address issues related to Y2K compliance and will have a contingency plan in place.	This target was met. The NCC was ready, and no significant Y2K problems were encountered.
	2000–2001 The NCC will put in place an integrated security screening and management system in support of NCC programs and the management of official residences.	This target was met ahead of schedule. The Security Administration and Screening System (SASS) was successfully implemented, including electronic linkages with key federal government organizations.
	2003–2004 The NCC will put in place the federal government's supported security encryption infrastructure.	This target is being met.
	2000–2006 Throughout the planning period, the NCC will continue to enhance the information management components of the Integrated Asset Management Information System (IAMIS).	This target is being met.
	2001–2003 The NCC will put in place an intranet-based capability for accessing and sharing information (2001–02), linked to an electronic document management foundation (2002–03).	This target is being met. The target for electronic document management foundation has been moved ahead to 2001–02. A project communication plan has been established and pilot implementation begun.
To strengthen the federal presence throughout NCC activities, published materials, programs and properties.	**2003–2004** The NCC will increase the profile of the Government of Canada in its activities, programs and facilities, through the use of such tools as published and printed materials, press releases and signage, by at least 100 percent over 1997–98 levels.	This target is being met in all NCC publications and on a life cycle basis for signage renewal.

A Capital Mission

Creating Pride and Unity

The Second Century

In 1999, the National Capital Commission celebrated 100 years of planning and development in Canada's Capital. Thanks to a century of steady, persistent and focused labour, the National Capital Region has developed over time from a remote little lumber town into a national source of pride for Canadians. Today, the region boasts dozens of Capital parks, some 90 kilometres of parkways and more than 150 kilometres of recreational pathways. The Capital is also rich in monuments, preserved heritage and public places that are used throughout the year as stages for national ceremonies.

Much has been accomplished – and much remains to be done as the NCC embarks on its second century.

More than anything else, the past year was marked by the emergence of the Plan for Canada's Capital. *Third in the series of master plans that has guided the work of the NCC, the plan sets the framework for building and managing the Capital over the next 50 years. Central to the development of this plan was* A Capital for Future Generations: Vision for the Core Area of Canada's Capital Region *(1998). The NCC submitted that vision for public consultation and, with strong public endorsement for most of the key planning initiatives and contributions that furthered the Commission's thinking in a number of areas, revised it in the form of* The Core Area Concept of Canada's Capital. *Early in 2000, work began to translate that concept into a sector plan that, over the next half century, will help to transform the central Capital into a place where Canadians can work, live and celebrate Canada.*

The fundamental principles that underlie the NCC's vision for the core are simple – to foster the vitality of the downtown and to strengthen the relationship of "town" and "crown." The plan foresees development of the central Capital as a destination and a meeting place for Canadians and others. At the same time, it stresses respect for the local community. These considerations helped to define the broad policies that will guide the Commission's future work within the following framework:

- To give priority to the core as an area of federal activity in the Capital
- To enhance the approaches to Parliament Hill
- To improve cross-river access to cultural institutions in Ottawa and Hull
- To improve the south side of the Parliamentary Precinct
- To prepare and implement land use and rehabilitation plans for the Ottawa River shorelines and islands
- To encourage public access to the Ottawa River
- To work with Aboriginal peoples to enhance their presence in the Capital
- To improve the link between the core area and Gatineau Park

The Commission will realize elements of the Core Area Sector Plan by building inter-jurisdictional and private-public partnerships and by working with municipal and regional authorities, with the private sector and with Aboriginal groups. The core area concept includes six initiatives.

1. LeBreton Flats

LeBreton Flats, arguably the most valuable expanse of undeveloped land in the Capital core, is a wonderful riverside space of some 65 hectares situated just west of Ottawa's downtown. The plan foresees LeBreton Flats as an area of mixed housing and small-scale businesses. A linear park following the line of a historic aqueduct will loop around the neighbourhood to the west and south. A large, wedge-shaped festival park will lie at the community's core, and a broad swath of green land will be preserved as a Capital park along the banks of the Ottawa River. The Ottawa River Parkway – part of it renamed LeBreton Boulevard – will be re-routed through the heart of LeBreton Flats. With the necessary agreements in place between the NCC, the Region of Ottawa-Carleton and the City of Ottawa, the year 2000 will see planning begin for decontamination of the soil and establishment of parklands and road infrastructure.

2. Chaudières and Victoria Islands

In their 19th-century heyday, the islands at the Chaudières Falls were a hive of industrial activity. However, the history of these islands goes back much further in time and is associated with thousands of years of travel on the Ottawa River. Victoria Island in particular – traditionally sacred to Canada's First Nations – is envisaged as a place where Aboriginal peoples can express themselves as part of the Capital experience. A new Aboriginal centre is proposed here as a focus for activities that will bring people into new contact with the Aboriginal reality. Footbridges, boardwalks, piers and docks will connect the islands and open them to pedestrian access, while a vital mix of restaurants and shops will entice people to visit the islands.

3. Sparks Street Area

Sparks Street is one of the most important heritage streets in the downtown Capital. In recent years, however, the street has suffered commercial decline and the condition of heritage buildings has deteriorated. The plan envisages revitalization of the street through rehabilitation of the heritage buildings and new development for residential (150 units) and commercial use (50,000 square feet of retail space) at the eastern end of the street. The introduction of a large-scale parking facility underneath the area will allow large numbers of visitors and residents to move in and out of the area with ease. The opening up of a plaza on Metcalfe Street between Sparks and Queen streets will create an open and gracious gathering place just below Parliament Hill.

4. Connecting with Gatineau Park

Gatineau Park is an amazing expanse of high rocky land, 35,600 hectares in extent, that penetrates southward into the heart of Hull. The existence of a fragment of beautiful and pristine nature only minutes from the Capital's urban core is one of the best kept secrets in the National Capital Region. However, while the park is close to the centre, it is reached only with difficulty through a maze of regional roads. The new plan envisages a broad, landscaped boulevard running from Alexandra Bridge on Confederation Boulevard straight along St-Joseph Boulevard in Hull to link to the Gatineau Parkway.

5. Bank Street Axis

Bank Street, one of the principal north-south arteries in the Capital core, comes to an abrupt halt at Wellington Street in front of Parliament Hill. There is no visual connection to the banks of the river below Parliament Hill, and river access is limited to a small lane that winds its way down the escarpment. In an effort to break down the barrier between federal and civic realms in the Capital, the plan envisages the linking of Bank Street to the banks of the Ottawa River. A lookout would be constructed at the edge of the escarpment. Beautiful terraced steps, 200 metres in length (or paths, or even a funicular railway) would lead down to a riverside docking facility for small boats.

6. Industrial Land, Scott Paper

There was a time when the whole shoreline of Hull was defined by smokestacks and the footprint of industry. In recent decades, the federal acquisition of shore lands and the construction of federal office towers and the Canadian Museum of Civilization have transformed the Hull skyline. However, work remains to be done. Over time, the federal government would like to redevelop the Hull waterfront and integrate it into the Capital network of green spaces that will open up views to the south shore and provide yet another wonderful stage for events and activities of national significance.

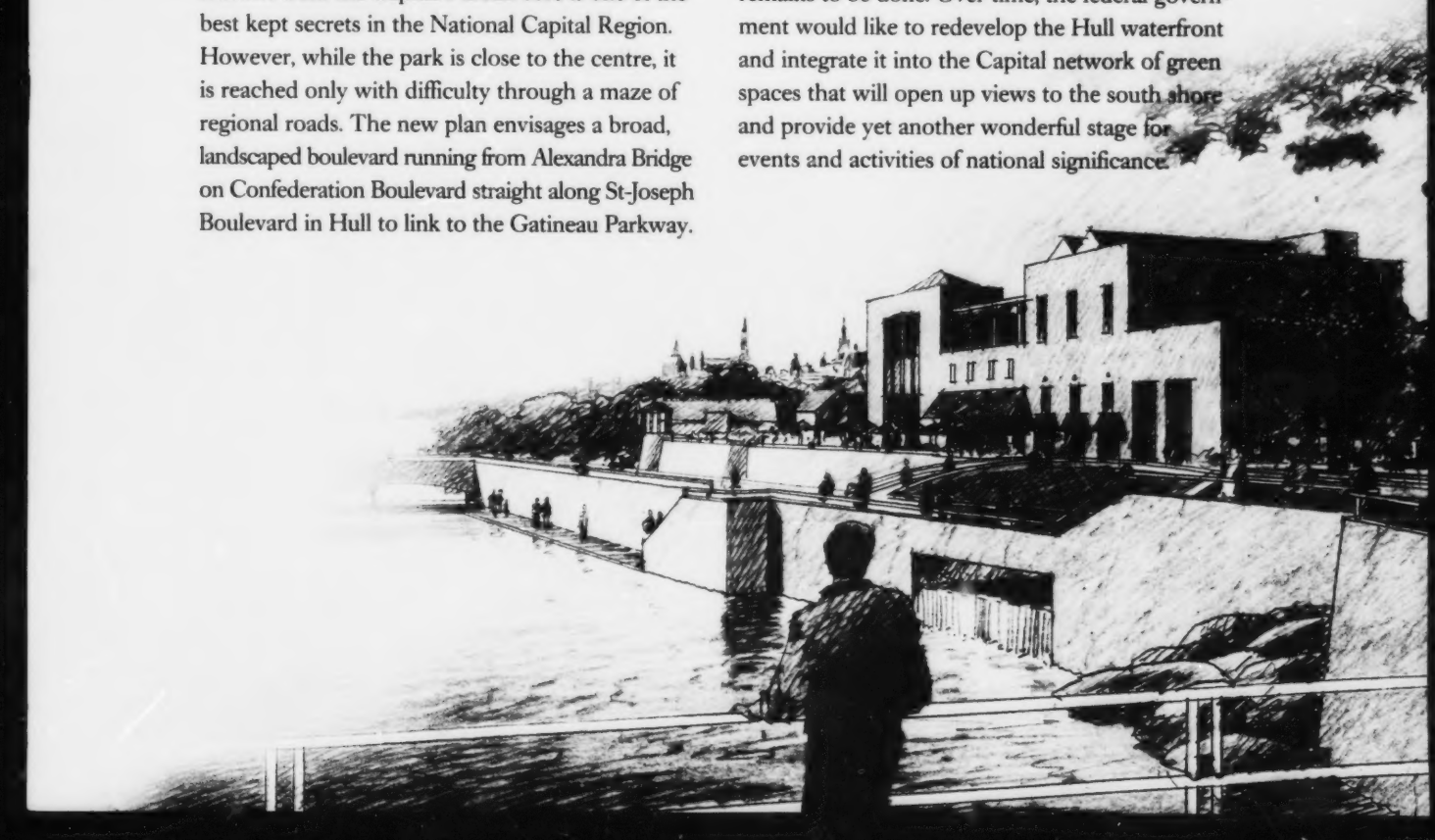

The Vision

Future improvements to the Capital core will continue to reflect its symbolic importance in representing Canada and Canadians to the national and the international community.

The Capital core will be enhanced through the integrated and sustainable development of key destinations along Confederation Boulevard on both sides of the Ottawa River. As a stage for the presentation of events, ceremonies and celebrations of both national and international significance, the Capital core will be a means to help Canadians and others to understand Canadian culture and history.

The development of the core area will enhance the quality of the built, natural and human environments and will be responsive to the needs of Capital residents and visitors alike. Work will be achieved through partnerships with local interests and various levels of government.

National Capital Commission

Context

History

Building a Capital for Canadians

In 1999, the NCC celebrated 100 years of urban planning in Canada's Capital. During that century of evolution, Canada's Capital has transformed itself gradually from wilderness outpost to modern metropolis. An important agency of that transformation has been the National Capital Commission (established in 1959) and its predecessors, the Federal District Commission (1927) and the Ottawa Improvement Commission (1899). As a Crown corporation, the NCC functions much like any corporation. What distinguishes it from private-sector enterprises, however, is its public policy purpose – and that is to build a Capital that will represent Canadians and make them proud of their country and heritage.

1899–1927

Ottawa Improvement Commission At the end of the 19th century, Canada was growing in strength, prosperity and independence, but its Capital remained a small industrial town. In 1899, Parliament began to change that by sponsoring the creation of the Ottawa Improvement Commission (OIC). Major accomplishments of the new agency included a driveway along the Rideau Canal and in Rockcliffe Park, the Minto Bridges (first part of a planned ceremonial drive from Rideau Hall to Parliament Hill) and landscaping of several new parks in the urban Capital. The OIC also hired Frederick Todd – Canada's first resident landscape architect – to give the Capital its first long-term plan. One of Todd's inspirations – to make this a Capital of parks – still resonates today. The OIC also sponsored the Holt Commission, whose work built on Todd's concept of a regional system of parks and parkways and was the first to recommend rationalization of the tangle of downtown railway lines, the development of parks and government offices according to a comprehensive scheme and the creation of a Capital park to the north of Hull.

1927–1959

The Federal District Commission In 1927, a buoyant Canada celebrated 60 years of nationhood, and the government sought means to express the national significance of the Capital. It established the first national capital region (half the size of today's NCR but encompassing territory in both Ontario and Quebec), and it transformed the OIC into the larger and more powerful Federal District Commission (FDC). The new agency, it said, will work "for the general advantage of Canada." From 1934 on, the FDC was responsible for maintaining and landscaping all federal lands in the Capital – including designing the grounds of Parliament Hill. Among its most notable achievements were the building of Champlain Bridge, the installation of the National War Memorial on Confederation Square and the establishment of Gatineau Park. The FDC also worked with French urban planner, Jacques Gréber, to elaborate a new plan for the Capital Region (the so-called "Gréber Plan"). The idea was to build a Capital that would function smoothly as a modern city and, at the same time, work as an inspiring Capital. It was that concept that gave rise to a new organization and to a new era in Capital building.

1959–

The National Capital Commission In the post-war years, there was a new sense of the Capital as the country's symbolic heart. The *National Capital Act* of 1958 doubled the size of the National Capital Region, bringing more of Quebec and Ontario together in the Capital and encompassing new expanses of natural and rural land. It also established the National Capital Commission (1959) as the agency for realizing a new master plan for the Capital. The Gréber Plan decreed that railway lines should be ripped out of the heart of the city and replaced with roads and parkways and parks. It recognized the value of the region's wild and rural lands and laid the groundwork for an expanded Gatineau Park and for a Greenbelt in the Ontario part of the region. And it established a series of government

campuses throughout the region. In the early 1970s, construction started on the Place du Portage complex, the first significant government presence in Hull. The integration of Hull into Capital planning continued in 1972, when the NCC bought industrial land in Hull and reserved it as the future site of the Canadian Museum of Civilization. It was the beginning of a series of initiatives designed to transform Hull into Ottawa's partner within the Capital area.

Along with the development of the symbolic Capital has come a new sense of the Capital's power to represent and inspire Canadians. In the past few decades, the NCC has worked not just to build the Capital, but also to bring it to life. In 1971, the NCC made history by transforming the frozen Rideau Canal into the world's longest skating rink. It was the first major experiment in the creation of Capital programming. Today's Rideau Canal Skateway is one of the wintertime wonders of Canada; in its time, it was also a prototype showing how public spaces in the Capital could be used for national celebrations and events. In 1988, the NCC enshrined that concept in the second of its master plans, the *Federal Land Use Plan*. In 1999, the NCC published the *Plan for Canada's Capital*, a direct descendent of the Gréber Plan (1950) and the *Federal Land Use Plan* (1988). The updated plan defines the principles by which a visually beautiful Capital, set in a framework of linking parkways, pathways and shorelines, will develop over the next half century, both as the seat of government and as a symbolic homeland and gathering place for Canadians.

Legislation

The Parliament of Canada created the National Capital Commission through the *National Capital Act* of 1958, amended in 1988, to:

> Prepare plans for and assist in the development, conservation and improvement of the National Capital Region (NCR) in order that the nature and character of the seat of the Government of Canada may be in accordance with its national significance; and

> Organize, sponsor or promote such public activities and events in the NCR as will enrich the cultural and social fabric of Canada, taking into account the federal character of Canada, the equality of status of the official languages of Canada and the heritage of the people of Canada.

Furthermore, it may:

> Coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting the organization, sponsorship or promotion by departments of public activities and events related to the NCR.

Crown Corporation Status

Crown corporation status means that the NCC is subject to the accountability regime set out in Part X of the federal *Financial Administration Act*. It gives the Commission the managerial independence it must have to guide the development of federal lands in the Capital over the long term, the flexibility to harmonize its plans with those of other levels of government in the region and the power to enter into productive partnerships that will further mutual objectives.

STRUCTURE OF THE NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Governance

Though the NCC's activities focus geographically on the National Capital Region, the Commission has a national mandate: its purpose is to use the Capital to inspire pride and promote unity among Canadians from coast to coast. The challenge is to find ways to reach out from the Capital to communicate with Canadians, to inform them, to involve them in the work of the Commission and to ensure that their ideas and experiences are reflected in the development of their Capital. The apparent dichotomy between local activities and national purpose is addressed in the NCC's board and committee structure, which brings together experts from a wide range of professional backgrounds from the National Capital Region and from across Canada.

Corporate Governance Guidelines

In 1996, when Treasury Board and the Department of Finance issued *Corporate Governance in Crown Corporations and Other Public Enterprises: Guidelines*, the publication was distributed to members of the Commission (board of directors). Most of the provisions were already present at the NCC, including a clear and effective working relationship between the board and senior management, a strong orientation program for directors and periodic examinations of the board's role in relation to the NCC's mandate, plus involvement in the corporation's strategic planning process. The results of the annual strategic retreat are discussed with the board, and the collective wisdom of commissioners is captured in the annual corporate plan. The board approves the corporate plan and the annual report before they are submitted to the Minister and to Parliament. Corporate performance is regularly communicated to the board. Period review reports are submitted to the board three times a year, identifying any variances between achievements and objectives and targets established in the corporate plan. As well, the board is informed of significant issues relating to governance – for example, a report on environmental liability is presented to the board annually. Regular, detailed information sessions were held during 1998 and 1999 on the Y2K issue, and a similar process is followed to monitor other critical issues.

The Commission

The Commission (board of directors) governs the NCC and reports to Parliament through the Minister of Canadian Heritage. The Commission is composed of the Chairperson, Vice-Chairperson and 13 other members appointed by Order in Council. In order to ensure national representation, the Commission must include five representatives from the National Capital Region and eight from across the country. The Commission, which meets quarterly, is responsible for the following: planning, guiding and overseeing the overall direction of the organization; managing and safeguarding the NCC's resources; monitoring, evaluating and reporting on performance; and providing guidance on certain operational issues.

Committees

Executive Committee Guides the Commission on corporate issues and strategies, approves projects and transactions and reviews the NCC's corporate plan, operating and capital budgets, financial statements and annual report. **Corporate Audit and Evaluation Committee** Reviews internal audit and evaluation reports and the Auditor General's annual financial audits and special examinations. This committee also takes responsibility for discussing and seeking ways to improve corporate governance and to respond to government priorities through the work of the Commission. **Compensation Review Committee** Reviews the performance and remuneration of the Chairperson. **Executive Management Committee** The Chairperson and the senior management team meet weekly to approve submissions related to the day-to-day operations and administration of the NCC. (For a list of current commission members, see page 69.)

The Board in Action

As the NCC geared up to enter a new century, preparations to deal with the Y2K computer problems intensified. For two years, the Y2K issue was part of the board of directors' standard agenda. The commission members drew on their collective expertise to advise and challenge those responsible for preparing the NCC to deal with the "millennium bug." The board monitored progress, warned of issues and satisfied itself, as December 31, 1999 approached, that the corporation was ready. A fully operational NCC sailed into the new millennium.

Board Orientation

New members are welcomed with a presentation on the accountability and reporting structures of the NCC and a review of by-laws. Then they are taken on a tour of operations, including meetings with all vice-presidents to discuss processes and products of the NCC and to review current issues. All new members are presented with copies of the federal guidelines as well as documents entitled *Directors of Crown Corporations: An Introductory Guide to Their Roles* and *Responsibilities and Conflict of Interest and Post-Employment Code for Public Office Holders.* New members also take part in an information session with the NCC general legal counsel to discuss roles and responsibilities, ethics and conflict of interest.

Independence

Members of the Commission act honestly, diligently, carefully and in good faith in accordance with the requirements of the *Financial Administration Act.* In particular, the Commission operates under the terms of a corporate by-law designed to prevent conflict of interest. New members are briefed on the by-law and, if the occasion arises, are permitted to excuse themselves from discussion and decision-making related to potential areas of conflict.

Commission and Management Relations

The board of directors has always maintained a close connection with management of the Commission. Each board meeting starts with a briefing by the Chairperson on current issues and projects, followed by questions and discussion. In March 2000, the NCC commissioned a governance study that will help the Commission to define relationships both within the Commission and with municipalities on both sides of the Ottawa River as municipal and regional reform comes into effect as early as January 2001.

Recruitment and Compensation

The NCC operates in a broad range of industry sectors, including real estate, design and construction, marketing and event planning. The Chairperson advises the Minister's office regarding the sector experience and skills that are needed to fill vacant positions on the board of directors. The NCC has established the Compensation Review Committee, which reviews remuneration and benefits granted to full-time governor-in-council appointments. Unlike the members of most boards, NCC commission members do not receive a per diem remuneration for board meetings, but they are compensated for their work on various committees.

Advisory Committees

The NCC also acquires national perspective and professional breadth through the operation of several advisory committees. Members of these committees are recruited from among recognized experts in Canada's professional, academic and business communities. These advisory committees make recommendations and provide technical guidance to the NCC and other federal agencies in the Capital. **Advisory Committee on Marketing and Programming** Advises on cultural programming, marketing, sponsorships, partnerships and communications. **Advisory Committee on Planning, Design and Realty** Advises on the use, development and management of public lands in the National Capital Region, including architecture, public works, banners, signs and statuary. **Advisory Committee on Official Residences of Canada** Advises on maintenance and operational issues related to the six official residences in the National Capital Region. **The Canadiana Fund** Solicits donations of heritage art, furniture and funds for the enhancement of the official residences in keeping with their public function. (For a list of current members, see page 70.)

Inuit soapstone carving by artist Nozvya Quinuajuk, donated to the Canadiana Fund.

Products and Activities

The NCC, in addressing its mandate, has developed a wide range of services and products. These are united not only by a common purpose and philosophy, but also by very real, functional links between land-use planning, asset development and programming. In delivering its varied products and services, the NCC strives to strike a balance between building infrastructure (the business of the NCC) and using it (the mission of the NCC).

Sector I: Promoting and Animating the National Capital Region

Objective To increase awareness of the National Capital Region through national marketing campaigns, communications contacts (broadcasting) and outreach activities, and to present the Capital to visitors as a place to experience Canadian heritage, culture and achievements through varied services, events and programs. **Products** Events and public programming (Canada Day, Parliament Hill sound and light show, Winterlude, etc.); interpretation programs (Capital Infocentre, Confederation Boulevard, Canada and the World Pavilion, Mackenzie King Estate, etc.); youth programs (Adventures in Citizenship, Capital Quiz, etc.); and marketing and outreach (provincial/territorial linkages, capcan website, cooperative marketing campaigns, guide books, etc.).

Sector II: Planning the National Capital Region

Objective To guide the physical development and use of federal lands, to coordinate and achieve excellence in design and to plan development that is appropriate to the role and significance of the Capital of Canada. **Products** Long-range visionary plans for the National Capital Region to guide ownership, use and development of federal lands; area and site plans, concepts and guidelines to shape the development and management of federal lands; and land-use and design approvals for all federal lands in the NCR.

Sector III: Real Asset Management and Development

Objective To manage and protect physical assets of national significance on behalf of future generations of Canadians. **Products** A cohesive land base that contributes strongly to an expression of Canadian nationhood in the Capital; a revenue stream from leases, disposals and development initiatives to fund NCC rehabilitation and maintenance; and assets – including the official residences – that are maintained to appropriate standards.

Sector IV: Corporate Services

Objective To promote efficient and productive use of resources through the centralized provision of corporate services to all of the business lines. **Products** Corporate and financial plans and reports; corporate technologies and geomatics; information management; financial and procurement services; accommodation; internal audits and evaluations; human resources; corporate research; corporate secretariat; and corporate communications.

Corporate Environment

Government

Unity remains the single most important preoccupation of the Canadian government in an era of improving prosperity. The government achieved a balanced budget in 1998–99 and committed itself to maintaining that performance in subsequent years. Financial stability in turn allowed it to address other priorities, including enhancement of Canada's international position by making Canada the most technologically integrated – the "most connected" – nation in the world. The government is committed to working with the international community to promote sustainable development and will cooperate with the global community to promote Canadian values internationally.

Heritage Portfolio

Members of the Heritage portfolio share a number of priorities. One is finding ways to enable Canadians to deal with diversity in a spirit of respect. Another is the challenge of creating links: links with the past; links between people – especially Canada's youth – links with the world and, finally, links with the future. The focus is strongly on young people and is concerned with the creation of a new generation of leaders and cultured citizens.

Economy

Interest rates remained relatively stable in 1999, and inflation remained under control in the 1 to 3 percent range. The economy expanded a modest 3 percent in 1998 (down from 3.8 percent the previous year). The national unemployment rate fell to 7.8 percent, its lowest level since 1990. Consumer spending increased, though in the second half of 1998, it declined in response to a tumultuous market. Housing was relatively stable in 1998, although it rebounded in 1999. The Canadian dollar stabilized.

Society

The National Capital Region, with a population of 1.3 million, is now the fourth largest urban concentration in Canada. Here, as in other parts of Canada, the population is aging, and this trend will accelerate in coming years. Seniors form a healthy and vital cohort, with a considerable amount of leisure time and a tendency to travel more than they did in the past. Youth is also changing in Canada. Young people, faced with rising unemployment, are more sharply aware of the need for education, and they demonstrate an especially deep concern for international problems of peace and the environment.

Performance Evaluation

The Year in Review

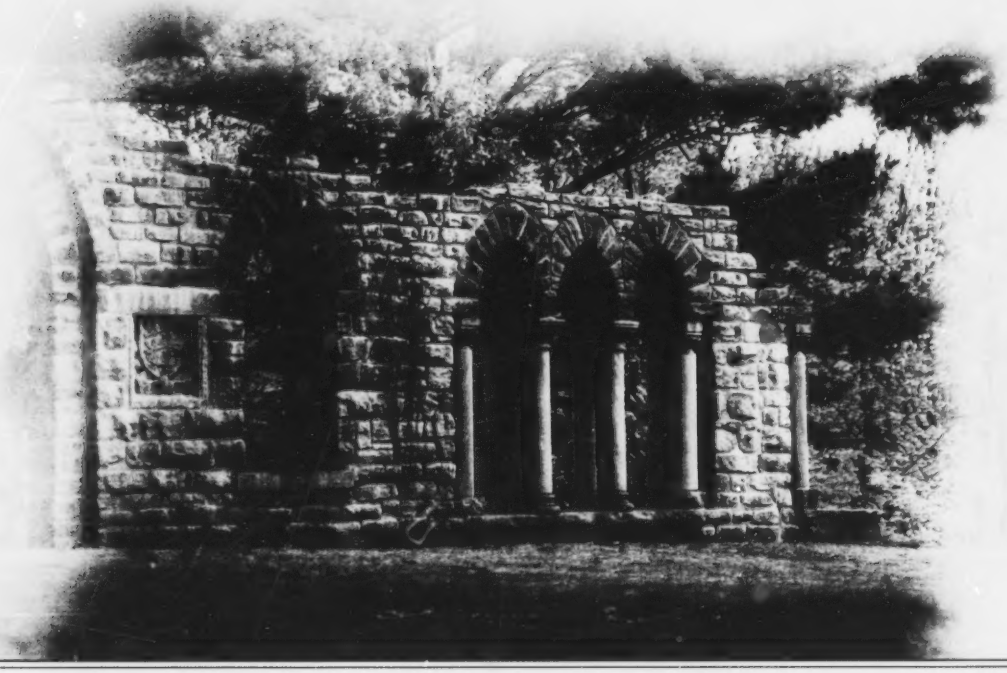

Strategic Issues

Gathering a Constituency
Despite the achievements of recent years and the growing support of partners and sponsors, the NCC's goals and achievements are still largely unknown to its Canadian constituency.

A Name in the World
Canada has an enviable reputation in the world for safety, cleanliness and environmental integrity. Last year, the NCC had an opportunity to share that perception with Canadians and, as interest in eco-tourism flourished, to promote the Capital as a green destination.

Creating the Capital
Over the past century, the NCC has accumulated a portfolio of nationally significant assets that it must maintain as a responsible manager. At the same time, however, it continues to build the Capital for future generations. The *Plan for Canada's Capital* is the vital blueprint showing what Canada's Capital will look like in 50 years.

Building and Maintaining the Capital
The NCC started to address the problem of asset "rust-out" nearly a decade ago through a plan that included life-cycle planning and a multi-year capital construction program. To fund this plan, the Commission elaborated a "3D strategy," which involved the divestiture, disposal and development of surplus assets. Though it has made great strides in using a finite resource to get its rehabilitation backlog under control, the NCC is still faced with the need for stabilized funding both to maintain existing assets and to continue the work of building new ones.

Looking to the Future
The future depends on the Commission's workforce, the quality of the working environment and the excellence of the NCC's systems and processes. Seeking to be an "employer of choice" in years to come, the NCC addressed the issues of compensation, the fostering of new knowledge to help employees deliver effectively within a much reduced organization and the provision of innovative technology to support their work and their mandate.

Sector I: Promoting and Animating Canada's Capital Region

Objective

To foster Canadian pride and contribute to awareness of and enthusiasm for the National Capital Region.

Canadians in Motion

Canada and the world entered a new era at midnight on December 31, 1999. A century ended, and with it a thousand years of history. The NCC had originally planned a very modest New Year's celebration, mostly centering on existing programs. However, surveys revealed that Canadians wanted more. Responding to that sense of popular excitement, the Commission hosted a New Year's celebration on Parliament Hill and laid the groundwork for other events to take place during the year. The number of mostly youthful volunteers that participated in the New Year's Eve show – over 240 – is just one indicator of how important this moment was to Canadians. The crowds were also larger than expected, with 50,000 people braving the cold to enjoy performances on six stages and fireworks that marked the end of the 20th century.

On Parliament Hill

Ever since these amazing neo-Gothic buildings were constructed in the 1860s, they have been the focal point of national gatherings and events in the Capital. The past year was no exception. Once again, huge crowds gathered for two programs on Canada Day (105,000 people on Parliament Hill alone), and thousands more watched from across Canada (876,000 viewers nationwide for the CBC-televised noon show and 1,338,000 in the evening). So positive were these results that the NCC was able to secure broadcasting contracts for the next three years. In 1999–2000, as always, major collaborators for the Parliament Hill celebration were the Department of Canadian Heritage and Public Works and Government Services Canada. Planning for the Hill last year included the production – with new multi-year partners coming on board – of a new sound and light show. Called "Wind Odyssey," the program is a poetic exploration of the Canadian experience, and it will open in June 2000.

Sound and light show on Parliament Hill.

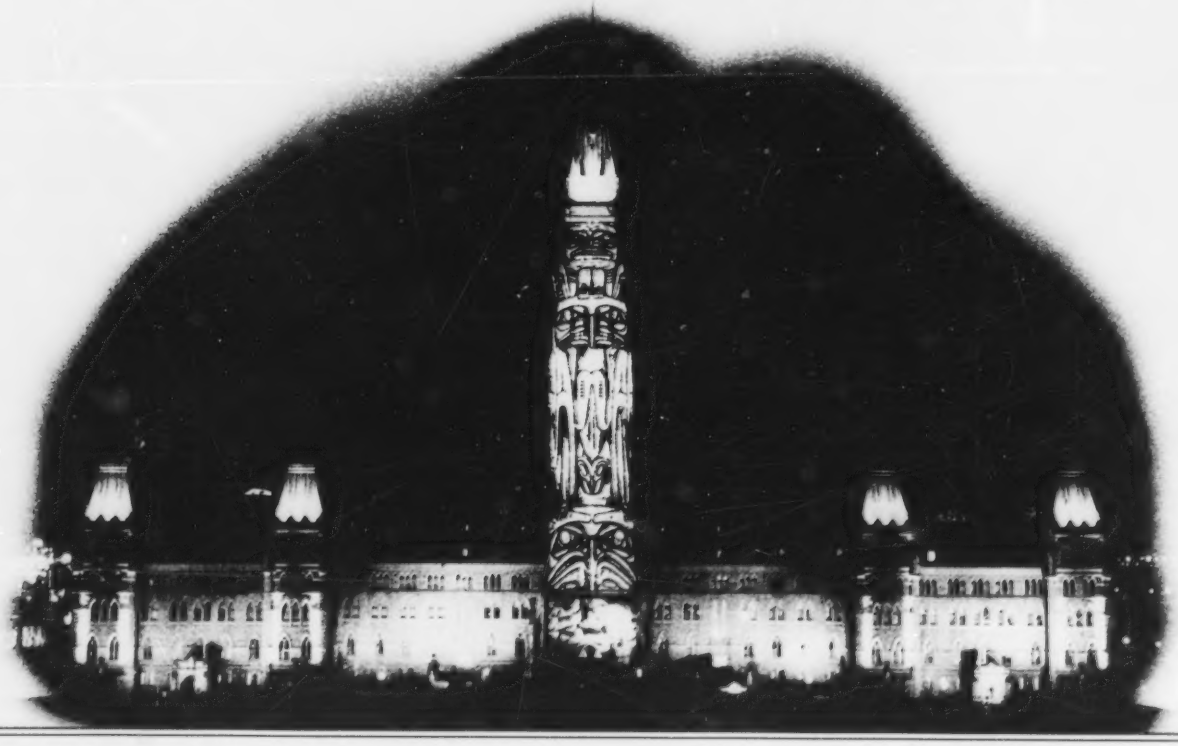

Canada and the World Pavilion

Canada and the World promises to be a star attraction on the international sector of Confederation Boulevard (Sussex Drive north). The new pavilion is being designed as a forum where visitors can see and appreciate the global achievements of Canadians in diplomacy, peacekeeping, aid, science, technology, art and sport. State-of-the-art exhibits will include a "virtual" pavilion, and work is in hand to develop a "virtual" trade mission as part of the Gateway to Australia program for Winterlude 2001. Though the building project was delayed from 2000 to 2001, the architectural plans are in place, the exhibits are ready to go and a series of important relationships are in place – both with programming partners (including the departments of National Defence and Foreign Affairs and International Trade, the Canadian International Development Agency and the Canadian Space Agency/Communications Research Centre). Andersen Consulting was confirmed as presenting sponsor.

The World in Winter

Twenty-two years have passed since a modest little winter festival called "Winterlude" was first launched on the ice of the Rideau Canal. The 656,000 people who turned out for the Winterlude extravaganza last year are an indicator of how well recognized this event has become, locally, nationally and, indeed, internationally. Stellar events in the year 2000 included Snowflake Kingdom at Jacques-Cartier Park and the Electric Circus dance party held on Parliament Hill on the last night of Winterlude. The year 2000 festival also boasted a strong international component, with 15 embassies from the European Union presenting an ice sculpture display at Festival Plaza. At the same time, Australian sculptors delivered a snowy sculpture of surfboarders as a tantalizing preview of Gateway to Australia (scheduled for Winterlude 2001). Talks with the Canadian Olympic Association are also underway to determine the feasibility of establishing on-line classroom links between Canada and Australia as part of next year's festival. Winterlude logged some 1.6 million visits last year, with economic benefits to the local community in the order of $46 million.

Electric Circus dance party, Winterlude.

Honouring Canadians

Monuments in the Capital are an important expression of who we are as Canadians and what we value. In 1937, a group of idealistic Canadians risked their lives to form an international brigade to fight as volunteers in Spain against the fascist armies of General Franco. Over the years, Canadians have tended to overlook the heroic actions of the Mackenzie-Papineau Battalion (named for the famous reformers of 1837). In 1999–2000, the NCC supported the efforts of the Friends of the Mackenzie-Papineau Battalion to redress that oversight. The Commission donated land and approved a new monument in Confederation Park, where the memorial will join other famous reminders of Canada's military past. Terry Fox is a hero of another kind – a young man who fought to raise money for cancer research even as he was dying of that disease. In recognition of the high place that he occupies in the Canadian roster of heroes, the NCC last year moved his statue to a more prominent location, on the plaza across from Parliament Hill. As well, the figure of the Anishinabe Scout – formerly part of a monument to Samuel de Champlain – was moved to a position of honour in Major's Hill Park.

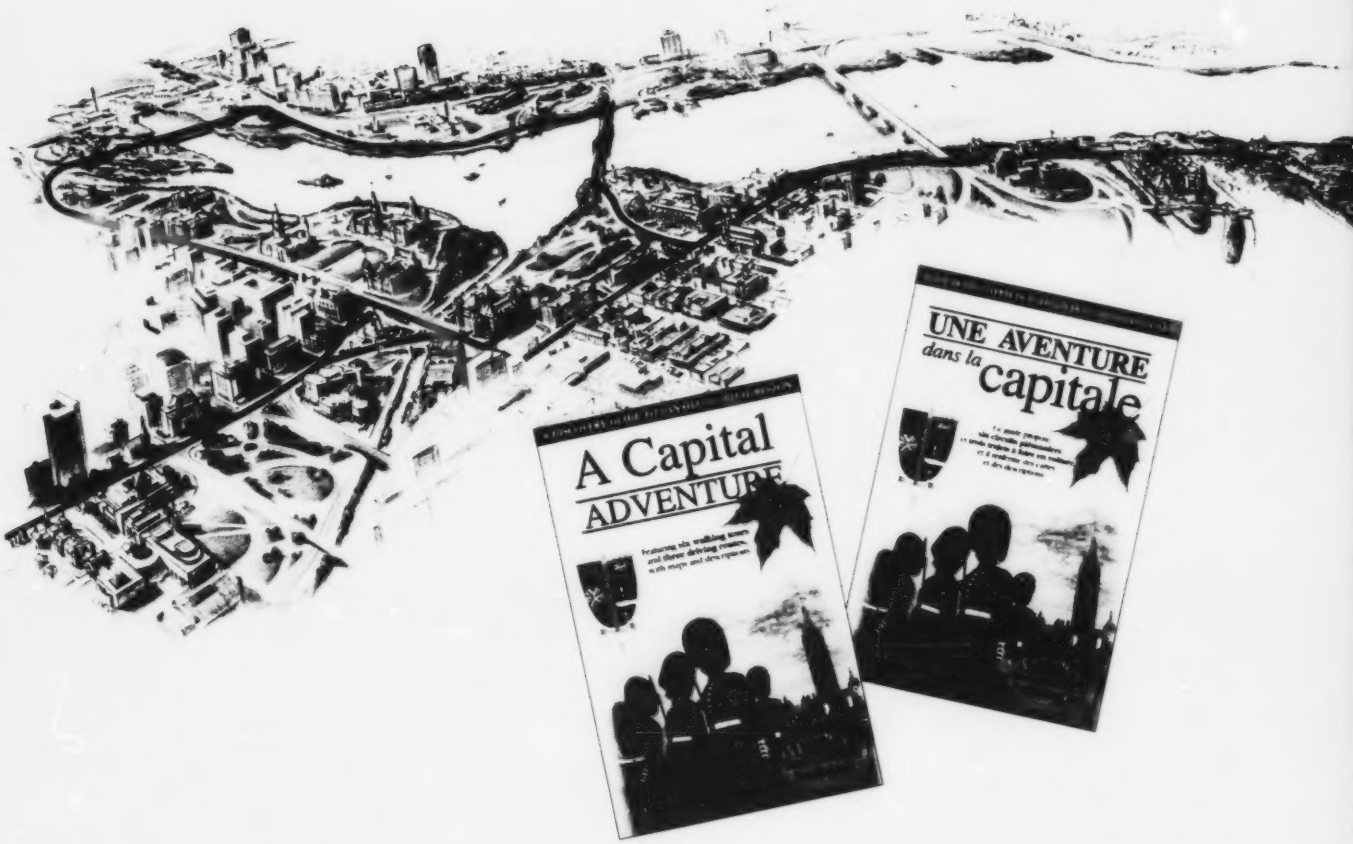

Confederation Boulevard

Confederation Boulevard – which neared completion in 1999–2000 – is more than a gracious, tree-lined avenue. It is "Canada's Discovery Route." To help visitors achieve a meaningful experience of the institutions, monuments, parks and lookouts along the route, the NCC has been working to develop, design, fabricate and install a series of interpretive panels along the Boulevard. Work is well advanced on 13 colourful panels that deal with themes as diverse as the age of rail and the emergence of a capital region. *A Capital Adventure: A Discovery Guide to Canada's Capital Region* was also developed during the year for publication in summer 2000. The NCC worked with 25 federal partners to develop this guide, which describes six walking tours and three driving routes and brings the Capital to life with hundreds of colourful images and stories.

Informing Canadians

The Capital Infocentre, situated right across the street from Parliament Hill, lies at the heart of the NCC's visitor information program. Dramatic increases in Infocentre clientele – 325,000 people, compared to 225,000 last year – were largely attributed to on-site programming and to new partner support. The centennial exhibit was an especially important draw in the past year, offering colourful images and impressions of the Capital over the last century. The work done at the Infocentre was complemented last year by the production of several imaginative new information tools. Notable among these was a one-hour documentary called "Kitchisippi, the Great River," focusing on the history of the Ottawa River. The film is now available for national broadcasts. With the support of new partners, the NCC also continued its forays into non-traditional media, for example, the adaptation of the *Youth Ambassador Magazine* for online publication and its integration into the capcan website.

Canadians in the Capital

The Canadian Capital Cities Organization served as a vehicle to expand the NCC's Capital Family Experience into a national program. When it originated in 1995, this national lottery brought 12 families – one from each province and territory – to Canada's Capital twice a year (for Canada Day and Winterlude). In 1999, the program was for the first time transformed into a truly national exchange with nine capitals and 117 families participating. That number will increase again in 2000, when every one of Canada's 13 provincial and territorial capitals, as well as the National Capital, will take part. History Television, the Cable Television Association and the Canadian Olympic Association were welcomed on board as supporters of the new and improved program, now called Celebrate Canada in the Capitals.

Caring for the Capital

The value that people put on their Capital is measurable in their willingness to help. Volunteers contributed some 10,000 hours of free labour to Canada's Capital last year, turning out in record numbers. A year-end survey showed that an impressive 63 percent of them were returning for a second year at least. Others were brand new, with the NCC recruiting an unprecedented total of 1,500 volunteers, a third more than the previous year. There was a particularly strong showing on New Year's Eve, when 240 people came out to participate in the Parliament Hill event. Another area of intense volunteer interest was the Rideau Canal, with the Friends of the Rideau Canal Skateway contributing strongly to the vitality and viability of the skateway.

Carrying off the Prize

Canada Day won first prize for Best Overall Program from Festival Ontario. Another of last year's stars was the NCC centennial program, which celebrated 100 years of urban planning in the Capital and was recognized with four awards from the International Festivals and Events Association.

Silver	***A Capital Century* exhibit (Best Educational Program)**
	Centennial Pin (Best Pin)
Bronze	**Overall volunteer program (Best Volunteer Program)**
	***100 Years in the Life of a Capital and its Region...* newspaper insert (Best Newspaper Insert/Supplement)**

A Capital Century *exhibit – bus shelter poster.*

Marking a Moment in History

Iqaluit, which celebrated its creation as Canada's newest capital in 1999, last summer hosted a very special meeting of the Canadian Capital Cities Organization. Delegates from every capital in the country made the long journey north to take part not only in the annual conference, but also in a festival of the arts and music of Canada's Inuit people in the new territory of Nunavut. The NCC was central to the creation of the Canadian Capital Cities Organization in 1997 and continues to support the organization in its efforts to build links between provincial and territorial capitals across the country.

Sector II: Planning the National Capital Region

Objectives

To plan the use and development of federal lands in the NCR, in consultation with other planning jurisdictions, to ensure that its quality of life is respected and safeguarded.

To coordinate development and ensure that uses, plans and designs for federal lands in the NCR are appropriate to their significance, natural environment and heritage.

Vision for the Second Century

With approval of the *Plan for Canada's Capital* in 1999–2000, the NCC is armed with a blueprint for action in the next half century. Successor to the Gréber Plan of 1950 (which focused on the building of Capital infrastructure) and the *Federal Land Use Plan* of 1988 (which defined the special vocation of federal lands in the Capital), the new plan deals with the symbolic importance of the Capital, and it focuses heavily on the core area. During consultations, the public endorsed five of six planning initiatives for the downtown Capital, with especially strong support for the revitalization of historic Sparks Street. The core area vision foresees the opening up of a plaza at Sparks and Metcalfe streets, and it will encourage a mix of commercial and residential uses to bring new life to the downtown. The plan will be distributed in early 2000. (See page 24 for more details.)

LeBreton Flats

The single most important piece of real estate in the Capital downtown is on the verge of a renaissance. After more than 30 years of debate, the three owners of LeBreton Flats – the NCC, the Region of Ottawa-Carleton and the City of Ottawa – have agreed on a future plan for the area. All parties signed the LeBreton Flats Master Land Agreement last year, thus consolidating ownership of lands under the NCC in a way that will allow – depending on private-sector interest and support – for future development. Much of the site is contaminated by long years of industrial uses, and the early focus of work has been largely remedial. Alternative urban design scenarios are being developed, and planning is underway for the construction of LeBreton Boulevard to bisect the planned new neighbourhood.

Transportation Planning

As a federal agency, the NCC is the only organization in the National Capital Region that has an interprovincial transportation planning mandate, and – though it generally divested itself of municipal-like infrastructure in the 1990s – it has retained ownership of two of the region's five bridges. Over the past few years, movement across the Ottawa River has intensified, including both commuter and recreational traffic. Since 1998, the NCC has been working with regional governments and transportation authorities in Ontario and Quebec to elaborate a regional transportation strategy and to determine the location and timing of two new bridges. In 1999–2000, the process of data collection and analysis continued, including the sounding of public opinion.

Guarding the Capital Image

The imprint of the federal government on the face of the Capital is huge. Under the *National Capital Act*, the NCC is responsible for ensuring that all federal departments and agencies meet the same high standard of design for their lands and buildings. To that end, every change to federal properties is subject to regulatory approval by the NCC. It is a process that over the past 40 years has protected and enhanced the quality of the Capital. In 1999–2000, the Commission reviewed some 144 federal land use items and granted 103 approvals. In keeping with the current focus on core development, major projects that were approved last year included the landscape plan for Parliament Hill and a major rehabilitation of the Library of Parliament. Also, the forecourt of the Supreme Court of Canada will be improved and work undertaken at Sussex and Mackenzie.

Service to the Environment

It is the NCC's responsibility not only to build a great capital, but to do so with full awareness and mitigation of the environmental risks and consequences of development. Last year, the Commission worked within the framework of the new five-year environmental site assessment plan, under which some 200 high-priority sites have been identified as the target of preliminary environmental assessments: 30 properties were evaluated at the preliminary level, with 17 follow-up assessments. As regulatory authority for its federal partners, the NCC also examined 50 projects for possible environment impact. In compliance with the *Canadian Environmental Assessment Act*, the NCC carried out environmental impact assessments for all of its own projects and transactions as well (49 assessments). In recognition of its role both as a practitioner and as a leader in the field of environmental protection, the Canadian Association of Landscape Architects last year presented the NCC with its award for Service to the Environment.

Cherishing the Past

Protection of the natural environment is only one consideration for the NCC. It is also responsible for mapping out and protecting the archeological treasures that are hidden in the soil of the National Capital Region. To that end, the NCC last year completed the complex process of plotting archaeological sites in the Capital and entering them in its Geographic Information System (GIS). In 1992, the NCC – working in partnership with members of the First Nations, among others – undertook to plumb the prehistory of the region through archeological digs at Leamy Lake, which is the most important archaeological site in Hull. The project ended in 1998, and last year the NCC arranged to transfer the findings – including artefacts that go back 5,000 years in time – to the Canadian Museum of Civilization.

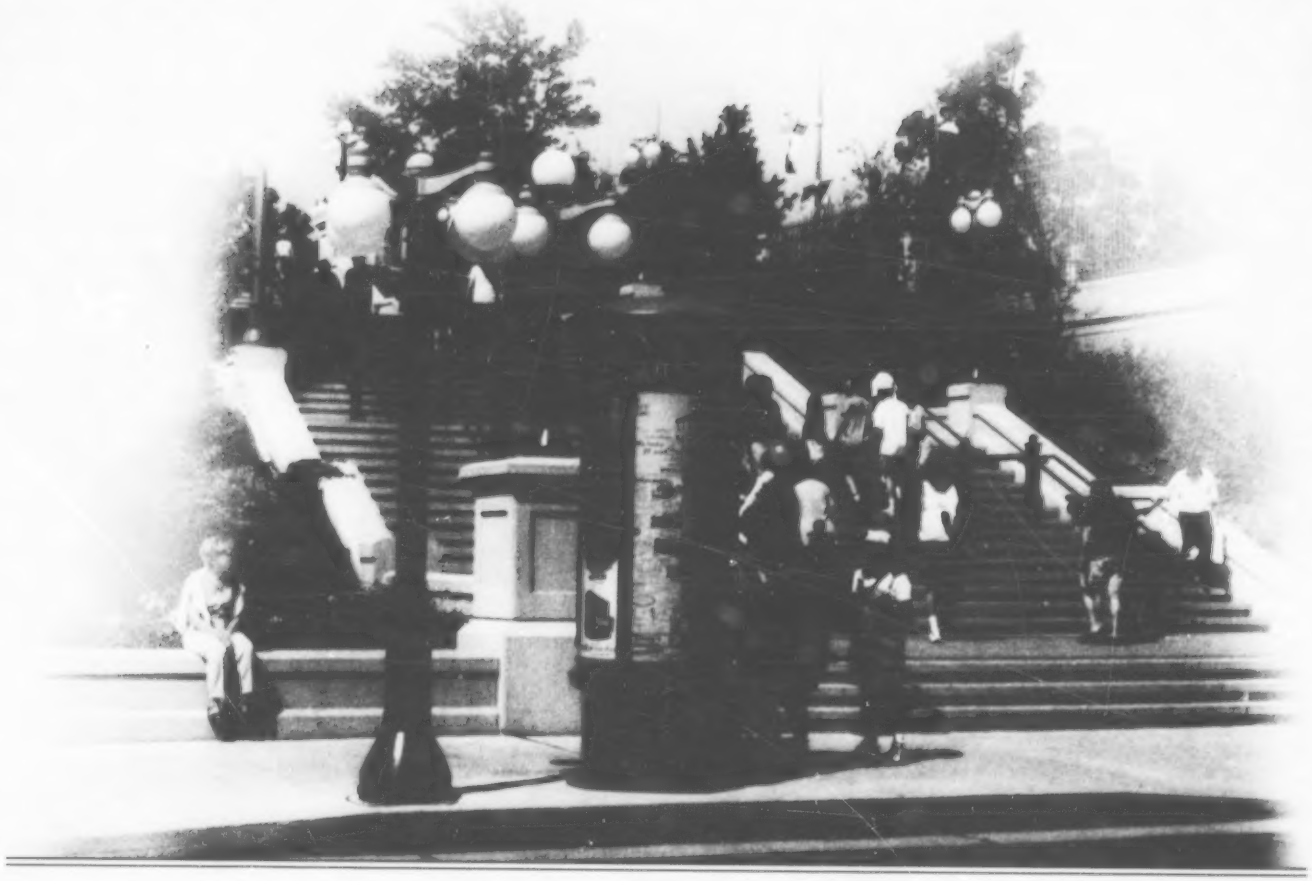

100 Years of Excellence

In 1999, the American Society of Landscape Architects honoured the NCC with its Award of Excellence – one of the profession's most prestigious prizes – for the whole body of its work over the past century. The award recognizes that the work of the NCC has been large in scope, has contributed to the creation of a substantial and accessible landscape and has demonstrated an enduring commitment to excellence, symbolism and grandeur. The award also honours the Commission's strong contribution to the profession of landscape architecture. Matching awards came from the Ontario Association of Landscape Architects and L'Association des architectes paysagistes du Québec.

III. Real Asset Management and Development

Objectives
To provide opportunities to enhance the rich cultural heritage and natural environment of the NCR.

To optimize the contribution of lands and buildings in supporting the programs and mandate of the NCC.

Creating a Capital Legacy
The National Capital Commission, as the builder and owner of buildings, roads and bridges throughout the region, bears a heavy burden of maintenance and rehabilitation responsibility. At the same time, it is responsible for the long-term task of building a great capital for Canadians. It addresses both these responsibilities through a Multi-Year Capital Construction Program (MYCCP), which is funded through a combination of federal appropriations and land sales revenue. Despite certain funding challenges, the MYCCP functions well under the close supervision of a senior management review committee. However, surplus lands are finite, and as of last year sales revenues were no longer adequate to cover the ongoing cost of capital projects. The NCC is working with Treasury Board to develop options for additional funding to support the building of a Capital legacy.

Confederation Boulevard
Confederation Boulevard, the flagship project of the NCC throughout the 1990s, neared completion in 1999–2000. The Elgin Street sector, with new paving and granite-edged, tree-lined curbs, now functions as it was meant to – as a grand approach to the National War Memorial and to Parliament Hill. On Confederation Square, a staircase was opened downward to link the plaza to the banks of the Rideau Canal, and the art deco spirit of the National War Memorial has been extended to street decorations all around the monument. Construction of the York Steps to link Sussex Drive and Mackenzie Street has given the Capital a major new landmark (one that was recognized by an Award of Excellence from the Ontario Association of Landscape Architects). Preparations were made for the tomb of the Unknown Soldier to be laid at the Cenotaph in May 2000. On the other side of the river, work continued apace to complete the final section of Confederation Boulevard (on Hull's Laurier Street) in time for the June 2000 opening.

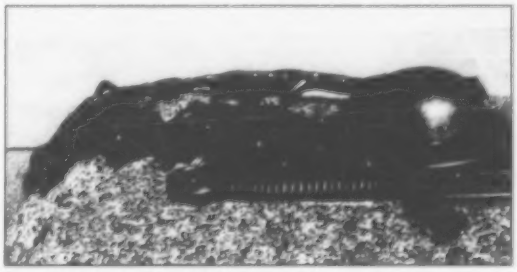

Tomb of the Unknown Soldier.

Canada and the World
The new Canada and the World Pavilion at Rideau Falls has generated considerable excitement in the Capital's international community, as evidenced by the arrival on board of five new federal partners last year. With an exciting architectural design in place and the exhibits fully developed, the project encountered a slight delay. The NCC had to revise its original concept due to the limitations of the site and adjust its design accordingly. However, the project has been re-scheduled to open in 2001.

Official Residences

The six official residences in the National Capital Region include some of the Capital's most important and historic houses. As well as being residences, they serve as showcases of Canadian heritage and as stages for the enactment of national ceremonies. When it took over management of the official residences in 1985, the NCC found many of these houses in a state of decay. The first few years of the Commission's stewardship involved the elaboration and early implementation of a multi-year rehabilitation plan. In 1999–2000, the NCC was awarded part of the long-term funding it needs to carry this program forward. Projects of the past year included major work at Rideau Hall (notably rehabilitation of the Princess Anne Entrance, the first phase of a Sewer Renewal Program, construction of an RCMP centre and renovation of Rideau Hall Private Quarters). The property at 9 Rideau Gate, across the street from Rideau Hall, was purchased, thus consolidating federal ownership and enhancing security around the Gate.

Games of la Francophonie

Hull comes of age in the year 2000, when it celebrates its 200th anniversary. However, the real birthday party will take place a year later, when it hosts the Games of la Francophonie. The arrival of the French-speaking world's equivalent to the Commonwealth Games has involved the NCC in complex preparations and negotiations for the event's use of federal lands. The major site of activities will be Jacques-Cartier Park. However, the Organizing Committee of the Games has requested the right to use adjacent federal properties as well – notably the Alexandra Bridge, Major's Hill Park and the Sussex Courtyards. The concern that drives the discussions is protection of Capital assets from the effects of massive public use.

Gateway to Gatineau Park

The new Gatineau Park Visitor Centre, completed in 1999, is more than an information centre; it is an experience in itself. The extraordinary transformation of an old industrial building into a combination of exhibit hall and visitor information centre offers visitors to the park a wonderful place to orient themselves and plan their visit. The exhibit includes a fascinating backward glance into the history of the Gatineau Hills. It defines the kind of experiences that await visitors (recreational, historic, scenic, etc.) and introduces them to the geology and wildlife of the park. On the centre's doorstep, there is a beaver dam, sugar shack and short interpretive trail. The number of visitors arriving at the main Visitor Centre was 25,000 last year, compared to 17,750 seeking information the previous year. A total of 19,200 stopped in at the Gamelin Welcome Area, compared to 16,200 the previous year.

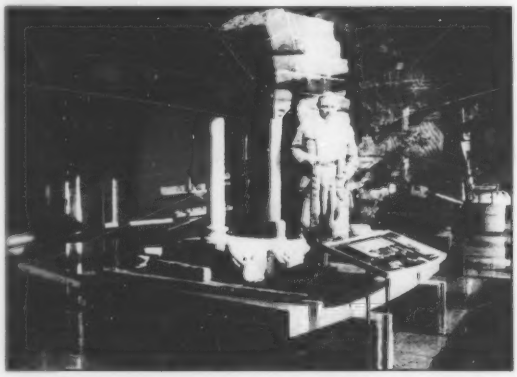

Gatineau Park Visitor Centre – exhibit hall.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

The Green Capital

The Green Capital User Visitor Survey yielded some startling findings relating to Gatineau Park and Stony Swamp – in particular, the information that public use of these areas is much higher than was previously estimated. One of the extraordinary features of Canada's Capital Region is the recreational pathway system that stretches more than 150 kilometres from one end of the region to the other. The NCC continued working to extend its pathways and, by linking them through the Greenbelt to the Trans Canada Trail, to make them part of a 15,000 kilometre national system. Extension of the Greenbelt trail is underway. A new millennial pathway map was developed for publication in 2000.

Balancing Use and Preservation

The green image of the National Capital Region continues to inspire the NCC in its efforts to balance public uses with preservation of the natural environment. To promote awareness of environmental goals, an Environmental Awareness Training program was developed for all NCC employees for delivery in early 2000–01. The Watts Creek evaluation and assessment was completed, along with a beaver survey. Data from over 100 new environmental assessments were added to the contaminated sites database. A recycling plan and procedures were developed and implemented for the NCC headquarters at 40 Elgin Street. As well, the NCC continued work on a series of regulations designed to protect its natural land holdings. These included *Animal Control Regulations*, which generated 1,800 submissions during public consultation. Given the strong public interest in this aspect of land management, the NCC deferred implementation of the regulations to allow for further discussion with public interest groups.

Gatineau Park

Gatineau Park has always belonged to the public in a special way. It was volunteers who cut the first ski trails in the early 1900s, and in 1938 it was public outcry that spurred creation of a park. That sense of public ownership is still alive in the year 2000, which marked the creation of a new group of supporters – the Friends of Gatineau Park. Already 200 members strong at the outset, the association is negotiating a three-year agreement with the NCC. Gatineau Park is currently being managed under contract by ProLac; last year, the contract was extended for another two years. Habitat protection studies of water quality, bogs, heronries and looms were carried out during the year, and three new plant species were added to the Park's rare plant list, bringing the total to 62. Revenues exceeded targets in every area last year, as follows:

Revenues	Target	1999–00
Beaches and the Mackenzie King Estate	$270,000	$240,000
Camping	$256,000	$190,000
Winter revenues	$216,000	$190,000

The Green Capital

The Green Capital User/Visitor Survey yielded some startling findings relating to Gatineau Park and Stony Swamp – in particular, the information that public use of these areas is much higher than was previously estimated. One of the extraordinary features of Canada's Capital Region is the recreational pathway system that stretches more than 150 kilometres from one end of the region to the other. The NCC continued working to extend its pathways and, by linking them through the Greenbelt to the Trans Canada Trail, to make them part of a 15,000-kilometre national system. Extension of the Greenbelt trail is underway. A new millennial pathway map was developed for publication in 2000.

Balancing Use and Preservation

The green image of the National Capital Region continues to inspire the NCC in its efforts to balance public uses with preservation of the natural environment. To promote awareness of environmental goals, an Environmental Awareness Training program was developed for all NCC employees for delivery in early 2000–01. The Watts Creek evaluation and assessment was completed, along with a beaver survey. Data from over 100 new environmental assessments were added to the contaminated sites database. A recycling plan and procedures were developed and implemented for the NCC headquarters at 40 Elgin Street. As well, the NCC continued work on a series of regulations designed to protect its natural land holdings. These included *Animal Control Regulations*, which generated 1,800 submissions during public consultation. Given the strong public interest in this aspect of land management, the NCC deferred implementation of the regulations to allow for further discussion with public interest groups.

Gatineau Park

Gatineau Park has always belonged to the public in a special way. It was volunteers who cut the first ski trails in the early 1900s, and in 1938 it was public outcry that spurred creation of a park. That sense of public ownership is still alive in the year 2000, which marked the creation of a new group of supporters – the Friends of Gatineau Park. Already 200 members strong at the outset, the association is negotiating a three-year agreement with the NCC. Gatineau Park is currently being managed under contract by ProFac (last year, the contract was extended for another two years). Habitat protection studies of water quality, bogs, heronries and loons were carried out during the year, and three new plant species were added to the Park's rare plant list, bringing the total to 62. Revenues exceeded targets in every area last year, as follows:

	Revenues	Target
Beaches and the Mackenzie King Estate	$270,000	$240,000
Camping	$256,000	$190,000
Winter revenues	$216,000	$190,000

Thirty Years on Ice

The Rideau Canal Skateway – at 7.8 kilometres, the world's longest skating rink – celebrated its 30th anniversary in 2000. Some 600 people, many dressed in 1970s clothing and hairdos, gathered on the ice to mark the moment with a giant birthday cake. Once again last winter, the Skateway attracted in the order of one million skaters (400,000 during Winterlude alone). Managers of the Skateway are considered experts internationally on the maintenance of natural ice, and through them the NCC has shared its expertise with other countries at their request.

A Living Laboratory

The Greenbelt is growing. Until last year, almost one third of an ecological treasure called "Mer Bleue" lay outside the protective boundaries of the Greenbelt. The recent purchase of 255 hectares has now extended federal protection to five-sixths of that precious wetland. During the retreat of post-glacial seas some 12,000 years ago, Mer Bleue formed the main channel of the Ottawa River; now, it is an immense bog and home to many rare species of plant and animal. In 1995, it was recognized as an internationally significant wetland under the United Nations Ramsar Convention, and its ecological importance cannot be overstated. Hundreds of rare species thrive here – for example, the spotted turtle, which last year's research found to be successfully reproducing in Mer Bleue.

Sharing the Vision

The NCC continued to work creatively with municipalities to divest itself of surplus lands and to encourage municipal buy-in to the NCC vision. In particular, the NCC agreed to exchange surplus lands in the Municipality of Aylmer, which has undertaken in return to complete improvements to the Ottawa River shoreline, including pathways, and to create a boulevard in the approaches to town. Similarly, recreational lands in Gloucester have been ceded to that municipality to provide an incentive to invest in improvement.

Sector IV: Corporate Services

Objective

To provide corporate-wide strategic, financial and human resource advice, as well as technological tools and expertise, to ensure the effective and efficient operation of the corporation.

Renewal

After a decade of downsizing and corporate restructuring – very costly exercises in terms of human resources and staff morale – the NCC has embarked on a multi-year program to improve working conditions, to support workers with state-of-the-art tools and to deliver attractive compensation. The main achievement of 1999–2000 was to elaborate a new philosophy for the management of human resources and to modify personnel processes accordingly. The discussion of corporate values and ethics started at the senior and middle manager's level, then filtered down to the employee level. The NCC revised its human resources renewal strategy, including a five-year succession management plan and new training initiatives. Implementation of the new training and development strategy was accomplished a year ahead of schedule. The NCC is currently investing 2.5 percent of its salary budget in training, which translates into 32 hours of training per employee annually.

Garnering Appreciation and Support

The NCC is nationally and internationally recognized for the quality of its work and has received some very prestigious international awards in the recent past. Yet the NCC believes that its mission and accomplishments are not widely understood or appreciated by its local constituency. Last year, the Commission elaborated a strategy to improve its local profile, prepared an action plan and went to local residents to get a baseline reading of public opinion. The results were startling. Not only was there a high level of awareness for most activities (as high as 61 percent for the Rideau Canal Skateway), there were outstanding levels of satisfaction with almost all programs (approximately 70 to 90 percent of respondents were "extremely satisfied" or "satisfied" for most areas of activity, such as Christmas Lights Across Canada and Winterlude). Only when asked about the planning of federal lands did approval ratings decrease to moderate levels. It is here that the NCC will focus its communication efforts in future. The NCC commissioned an independent review of governance practices, including a public opinion poll, in late March 2000 to provide guidance on its relationships in the NCR. The Commission also took steps to increase the profile of the federal government in all its publications and signage by, for example, rigorous application of the Canada wordmark.

A Factual Approach

No corporation can function effectively without information. The baseline survey of local attitudes to the NCC was only one of a wide array of research projects carried out last year to arm the NCC with accurate, up-to-date statistics. Research was carried out within the framework of the Corporate Research Plan to determine the results of Winterlude 2000, to count heads at NCC visitor information outlets and to find out how many people are making use of the Capital's green resources (and who those people are). The NCC also performed focus testing for current projects (such as Confederation Boulevard) and new products (such as the Confederation Boulevard Discovery Guide).

Sharing a Wealth of Images

The NCC is giving other levels of government, police, fire-fighters and schools unparalleled access to GIS data on the National Capital Region. The NCC has long been developing, updating and upgrading its data collection through aerial photography, which it has now translated into orthophotos (aerial photographs that have been manipulated electronically to reduce distortion and enhance accuracy). The size of the NCC's mapping database and its quality are superb, and the Commission has now released more than 130 orthophotos under license to Carleton University, to the Maps, Data and Government Information Centre and to the University of Ottawa Map Library. This is only the latest of a series of donations of geospatial materials.

State of the Art

The thrust to modernize for maximum effectiveness continues. In the area of administration, upgrades to the PeopleSoft Human Resources Management and Payroll System and Oracle Financials were completed. For land-related research and management, the Geographic Information System (GIS) is one of the Commission's most important tools. All NCC-owned and managed lands within the Greenbelt have now been updated on GIS, using the 1998 digital orthophoto information. As well, the NCC is keeping pace with land registration initiatives in the provinces of Ontario and Quebec and is updating its database as information flows in from those sources. Last year, the NCC also implemented a new security and screening system linked to federal security organizations.

Ready for Y2K

The world was poised for catastrophe on the eve of the new millennium as it faced the "Y2K bug." It was a problem that threatened to shut down power grids, render computer networks useless and close the equipment rooms that modern businesses depend on. In the final years of the 20th century, there was widespread fear of global havoc. The NCC began to make its systems Y2K compliant in 1997 and in 1998 to identify and test thousands of embedded systems (those that govern elevators, generators, water supply, power and myriad other essential services) on thousands of NCC properties. Through precise project planning and coordination (within the NCC and with other emergency preparedness teams) and the development of a comprehensive contingency plan that was used as a model for other agencies, the NCC was successful in avoiding Y2K problems. Of the Commission's 400 employees, fully 150 were involved. Led by a small project control team, they made it possible for the NCC to emerge unscathed in the early hours of the year 2000. The NCC is grateful to them for their dedication and professionalism.

A Clear Accounting

For the second time in three years, the NCC was awarded the Auditor General's Award for Excellence in Annual Reporting. The Auditor General, in writing to congratulate the NCC, said that:

"To be selected as one of the winners of this prize is a noteworthy achievement."

A Watchful Eye

The function of Audit and Evaluation at the NCC is to apprise the Corporate Audit and Evaluation Committee and senior management of the effectiveness and the efficiency of the controls, processes and programs of the Commission. Over the past few years, the group has focused on corporate initiatives such as commercialization, corporate systems renewal and environmental management. In 1999–2000 in particular, the group conducted a risk assessment of the NCC's operations to identify the risk areas that will require attention over the next few years. Furthermore, it reviewed the Commission's merchandising activities and made recommendations that will be used in an upcoming review of revenue generation. The group has also closely monitored management's response to observations made in the Auditor General's Special Examination. Other risk areas – for example, procurement practices – are examined annually.

Alternative Fuels

As part of its commitment under the *Alternative Fuels Act*, the Commission relies on the Q-Tool analysis (developed by Natural Resources Canada) to support its fleet replacement program. Using this method, it was found that none of the eight vehicles replaced during the year was suitable for alternative fuel use. However, the NCC continues to use environmentally friendly, low-level ethanol blended fuels, such as E10, which are relatively clean-burning. In keeping with the reduced size of the new NCC, the fleet has stabilized at 30 vehicles.

Financial Statements

1999–2000

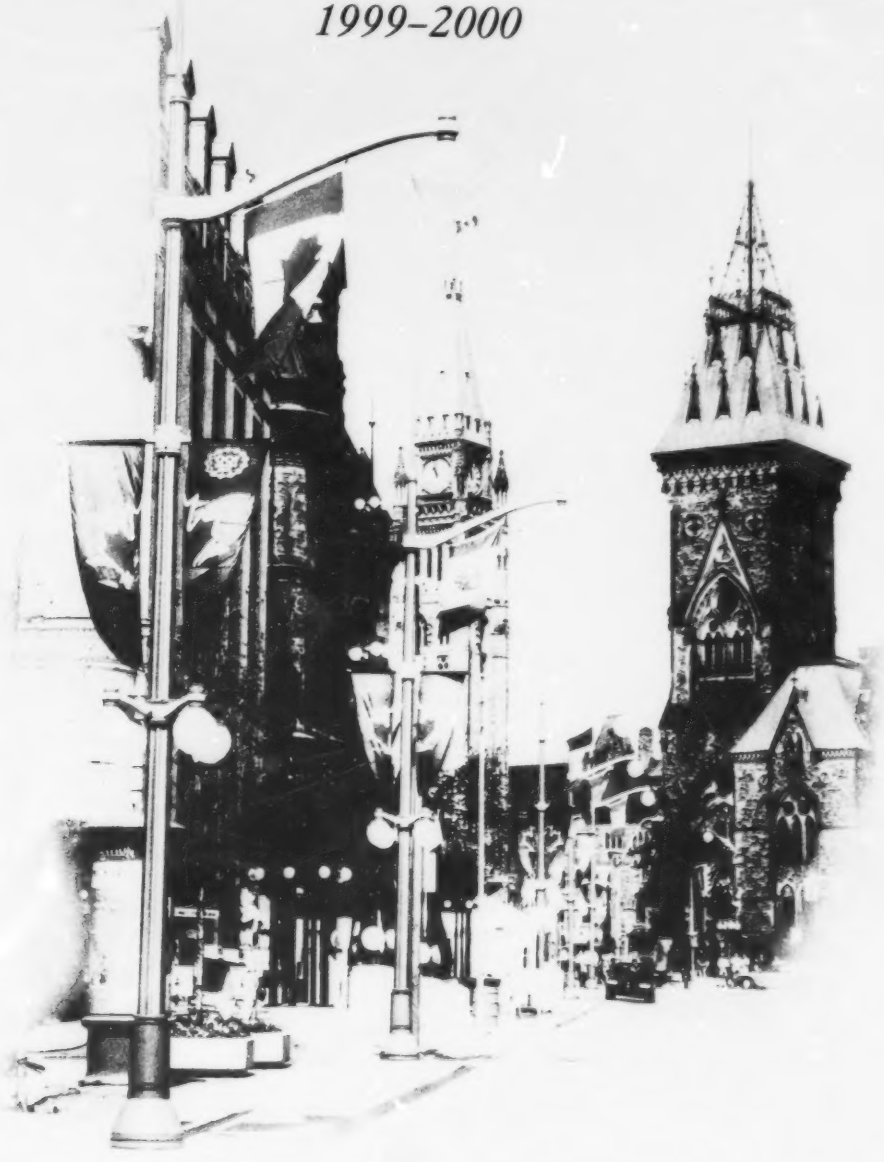

Management Responsibility for Financial Statements

The accompanying financial statements of the National Capital Commission are the responsibility of management and have been approved by the members of the Commission. These financial statements have been prepared by management in accordance with generally accepted accounting principles and, where appropriate, they include amounts that have been estimated according to management's best judgement.

Management has developed and maintains books of accounts, records, financial and management controls and information systems. These are designed to provide reasonable assurance that the Commission's assets are safeguarded and controlled, that resources are managed economically and efficiently in the attainment of corporate objectives, and that transactions are in accordance with Part X of the *Financial Administration Act* and regulations, the *National Capital Act*, and by-laws of the Commission. Internal audits are conducted to assess the performance of information systems and management controls and practices.

The Commission's external auditor, the Auditor General of Canada, has audited the financial statements and has reported on his audit to the Commission and to the Minister of Canadian Heritage.

The members of the Commission carry out their responsibilities for the financial statements principally through the Corporate Audit and Evaluation Committee, which consists of members of the Commission only. The Committee meets periodically with management, as well as with the internal and external auditors, to discuss the results of the audit examinations with respect to the adequacy of internal accounting controls and to review and discuss financial reporting matters. The external and internal auditors have full access to the Corporate Audit and Evaluation Committee, with or without the presence of management.

Marcel Beaudry
Chairperson

Robin Young
Vice-President, Strategic Planning and
Information Management

June 2, 2000

AUDITOR GENERAL OF CANADA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Auditor's Report

To the Minister of Canadian Heritage

I have audited the balance sheet of the National Capital Commission as at March 31, 2000 and the statements of operations, equity of Canada and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Commission's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosure in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Commission as at March 31, 2000 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles. As required by the *Financial Administration Act*, I report that, in my opinion, these principles have been applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Further, in my opinion, the transactions of the Commission that have come to my notice during my audit of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with Part X of the *Financial Administration Act* and regulations, the *National Capital Act*, and the by-laws of the Commission.

Richard Flageole, FCA
Assistant Auditor General
for the Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
June 2, 2000

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

National Capital Commission

Balance Sheet as at March 31

(thousands of dollars)

	2000	1999
Assets		
Current		
Cash and short-term deposits (Note 3)	$ [illegible]	$ 41,188
Accounts receivable		
Federal government departments and agencies	[illegible]	957
Tenants and others	[illegible]	2,279
Prepaid expenses	[illegible]	2,008
	[illegible]	46,432
Trust Account (Note 4)	[illegible]	4,863
Capital Assets (Note 5)	[illegible]	373,532
	[illegible]	$ 424,827
Liabilities		
Current		
Accounts payable and accrued liabilities		
Federal government departments and agencies	$ [illegible]	$ 1,408
Others	[illegible]	14,755
Current portion of unsettled expropriations of property and land exchanges	–	1,618
Current portion of provision for environmental clean-up (Note 8)	[illegible]	380
	[illegible]	18,161
Accrued employee termination benefits	[illegible]	3,965
Unsettled expropriations of property and land exchanges	[illegible]	3,161
Deferred insurance proceeds (Note 4)	[illegible]	4,863
Deferred rent inducement	[illegible]	3,773
Provision for environmental clean-up (Note 8)	[illegible]	4,204
	[illegible]	38,127
Commitments and contingencies (Notes 7 and 8)		
Equity of Canada	[illegible]	386,700
	[illegible]	$ 424,827

The notes are an integral part of the financial statements.

Approved by the Commission

Marcel Beaudry

Marcel Beaudry
Chairperson

Irving Schwartz
Chairperson, Corporate Audit and Evaluation Committee

National Capital Commission

STATEMENT OF OPERATIONS FOR THE YEAR ENDED MARCH 31

	(thousands of dollars) 2000	1999
INCOME		
Rental operations and easements	$ 13,716	$ 12,611
Interest	3,660	1,419
Net gain on disposal of capital assets	2,456	3,814
Sponsorship		
Cash	727	905
Goods and services	800	479
User access fees	1,127	1,022
Sub-lease, headquarters	1,231	1,275
Other fees and recoveries	3,613	3,154
	27,330	24,679
COST OF OPERATIONS (NOTE 6)		
Planning the National Capital Region	1,906	2,054
Promoting and Animating the National Capital Region	15,800	14,033
Real Asset Management and Development	55,070	51,853
Corporate Services	20,868	22,624
	93,774	90,564
Cost of Operations before parliamentary appropriations	(66,444)	(65,885)
Parliamentary appropriations	55,308	58,614
Net Cost of Operations	$ (11,136)	$ (7,271)

The notes are an integral part of the financial statements.

National Capital Commission

Current		
Cash and short-term deposits (Note 3)	$ 62,757	$ 41,188
Accounts receivable		
Federal government departments and agencies	1,210	957
Tenants and others	3,983	2,279
Prepaid expenses	3,496	2,008
	71,446	46,432
Trust Account (Note 4)	4,716	4,863
Capital Assets (Note 5)	405,000	373,532
	$ 481,162	$ 424,827

Current		
Accounts payable and accrued liabilities		
Federal government departments and agencies	$ 5,124	$ 1,408
Others	15,454	14,755
Current portion of unsettled expropriations of property and land exchanges	–	1,618
Current portion of provision for environmental clean up (Note 8)	386	380
	20,964	18,161
Accrued employee termination benefits	4,606	3,965
Unsettled expropriations of property and land exchanges	3,179	3,161
Deferred insurance proceeds (Note 4)	4,716	4,863
Deferred rent inducement	3,591	3,773
Provision for environmental clean up (Note 8)	5,066	4,204
	42,122	38,127
Commitments and contingencies (Notes 7 and 8)		
	439,040	386,700
	$ 481,162	$ 424,827

Approved by the Commission

Marcel Beaudry
Chairperson

Irving Schwartz
Chairperson, Corporate Audit and Evaluation Committee

National Capital Commission

Statement of Operations
for the Year Ended March 31

Rental operations and easements	$ 13,716	$ 12,611
Interest	3,640	1,419
Net gain on disposal of capital assets	2,456	3,814
Sponsorship		
Cash	727	905
Goods and services	850	479
User access fees	1,127	1,022
Sub-lease, headquarters	1,221	1,275
Other fees and recoveries	3,613	3,154
	27,350	24,679
Planning the National Capital Region	1,946	2,054
Promoting and Animating the National Capital Region	15,888	14,033
Real Asset Management and Development	53,078	51,853
Corporate Services	20,862	22,624
	91,774	90,564
Cost of Operations before parliamentary appropriations	(64,424)	(65,885)
Parliamentary appropriations	53,302	58,614
Net Cost of Operations	$ (11,122)	$ (7,271)

The notes are an integral part of the financial statements.

National Capital Commission

Balance at beginning of year	**$ 383,544**	$ 357,806
Net cost of operations	**(11,122)**	(7,271)
Transfer of capital assets from Government of Canada	**8,829**	–
Donation of works of art	**42**	–
Parliamentary appropriations to acquire and improve capital assets	**54,099**	33,009
Balance at end of year	**435,392**	383,544
Balance at beginning of year	**3,156**	2,908
Donations	**492**	248
Balance at end of year	**3,648**	3,156
Total balance at end of year	**$ 439,040**	$ 386,700

The notes are an integral part of the financial statements.

1 The Canadiana Fund was established to build the Crown Collection of antiques and works of art for the official residences.

National Capital Commission

Statement of Cash Flows
for the Year Ended March 31

Cash receipts from parliamentary appropriations for operating activities	$ 52,933	$ 58,614
Cash receipts from rental operations and easements	13,747	12,371
Cash receipts from other operations	5,713	9,022
Cash paid to suppliers and employees	(78,683)	(72,100)
Interest received	2,996	1,241
Cash flows (used in) from operating activities	**(3,294)**	9,148
Purchases and improvements to capital assets	(32,013)	(31,218)
Proceeds on disposal of capital assets	3,282	5,720
Disbursements for settlement of expropriations of property	(511)	(799)
Disbursements for environmental clean-up	(10)	(361)
Proceeds from sales-type leases	-	268
Cash flows used in investing activities	**(29,252)**	(26,390)
Cash receipts from parliamentary appropriations for capital assets	54,099	33,009
Cash receipts for Canadiana Fund	16	6
Cash flows from financing activities	**54,115**	33,015
Increase in cash and short-term deposits	**21,569**	15,773
Cash and short-term deposits at beginning of year	**41,188**	25,415
Cash and short-term deposits at end of year	**$ 62,757**	$ 41,188

The notes are an integral part of the financial statements.

National Capital Commission

Statement of Equity of Canada for the Year Ended March 31

	(thousands of dollars) 2000	1999
Operations		
Balance at beginning of year	$ 383,544	$ 357,806
Net cost of operations	(11,122)	(7,271)
Transfer of capital assets from Government of Canada	8,879	–
Donation of works of art	42	–
Parliamentary appropriations to acquire and improve capital assets	54,059	33,009
Balance at end of year	435,392	383,544
Canadiana Fund[1]		
Balance at beginning of year	3,156	2,908
Donations	492	248
Balance at end of year	3,648	3,156
Total balance at end of year	$ 439,040	$ 386,700

The notes are an integral part of the financial statements.

1. The Canadiana Fund was established to build the Crown Collection of antiques and works of art for the official residences.

National Capital Commission

STATEMENT OF CASH FLOWS FOR THE YEAR ENDED MARCH 31

	(thousands of dollars) 2000	1999
CASH FLOWS FROM OPERATING ACTIVITIES		
Cash receipts from parliamentary appropriations for operating activities	$ [illegible]	$ 58,614
Cash receipts from rental operations and easements	13,747	12,371
Cash receipts from other operations	5,713	9,022
Cash paid to suppliers and employees	(78,683)	(72,100)
Interest received	2,996	1,241
Cash flows (used in) from operating activities	(5,294)	9,148
CASH FLOWS FROM INVESTING ACTIVITIES		
Purchases and improvements to capital assets	(32,013)	(31,218)
Proceeds on disposal of capital assets	3,282	5,720
Disbursements for settlement of expropriations of property	(511)	(799)
Disbursements for environmental clean-up	(10)	(361)
Proceeds from sales-type leases	–	268
Cash flows used in investing activities	(29,252)	(26,390)
CASH FLOWS FROM FINANCING ACTIVITIES		
Cash receipts from parliamentary appropriations for capital assets	54,099	33,009
Cash receipts for Canadiana Fund	16	6
Cash flows from financing activities	54,115	33,015
Increase in cash and short-term deposits	21,569	15,773
Cash and short-term deposits at beginning of year	41,188	25,415
Cash and short-term deposits at end of year	$ 62,757	$ 41,188

The notes are an integral part of the financial statements.

Notes to Financial Statements as at March 31, 2000

1. Authority and Objectives

The National Capital Commission was established in 1959 under the terms of the *National Capital Act* (1958). The Commission is an agent Crown corporation without share capital named in Part I of Schedule III to the *Financial Administration Act* and is not subject to the requirements of the *Income Tax Act*. The objects and purposes of the Commission, as stated in the *National Capital Act* as amended in 1988, are to:

(a) prepare plans for and assist in the development, conservation and improvement of the National Capital Region in order that the nature and character of the seat of the Government of Canada may be in accordance with its national significance; and

(b) organize, sponsor or promote such public activities and events in the National Capital Region as will enrich the cultural and social fabric of Canada, taking into account the federal character of Canada, the equality of status of the official languages of Canada and the heritage of the people of Canada.

As well as these objectives, in 1988, the Act gave the Commission an important additional power: to coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting the organization, sponsorship or promotion by departments of public activities and events related to the National Capital Region.

The Commission is also responsible for the management and maintenance of the assets of the official residences located in the National Capital Region. The Commission created the Canadiana Fund to encourage Canadians to participate in the development of the official residences as shrines of Canadian history and achievement.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

2. Significant Accounting Policies

These financial statements are prepared in accordance with generally accepted accounting principles and reflect the following policies:

(a) Capital Assets
Capital assets are generally recorded at historical cost. Property acquired for a nominal value or by donation is recorded, as contributed capital assets, at market value at time of acquisition or at the nominal value if the market value cannot reasonably be determined. Antiques or works of art donated to the Canadiana Fund and the Commission are recorded, as contributed capital assets, at market value at time of the donation. If the market value cannot reasonably be determined, the transaction is recorded at nominal value. Improvements that extend the useful life of buildings and equipment are capitalized.

(b) Amortization
Amortization of assets in use is charged to operations in equal annual amounts based on the cost of the assets and their estimated useful life as follows:

Buildings	
Parkways, roadways, and bridges	
Park landscaping and improvement	
Leasehold improvements	
Machinery and equipment	
Office furniture	
Office equipment	
Vehicles	
Antiques and works of art	
Computer and communications equipment	

(c) Non-Monetary Transactions
When an exchange of assets takes place and there is a change in the purpose for which the asset is held, the transaction is recorded at the fair market value of the asset received. If there is no change in purpose for which the asset is held, the transaction is recorded at the carrying value of the asset given up. When there is an exchange of goods or services in kind, the transaction is recorded at the fair market value of the goods or services received. If the fair market value of the goods or services given up is more determinable, that fair market value will be used to record the transaction.

(d) Pension Plan
Commission employees are covered by the Public Service Superannuation Plan administered by the Government of Canada. The Commission's contributions to the plan are limited to an amount equal to the employees' contributions on account of current and certain past service. These contributions represent the total pension obligations of the Commission and are charged to operations on a current basis. The Commission is not required under present legislation to make contributions with respect to actuarial deficiencies of the Public Service Superannuation Account.

(e) Employee Termination Benefits
Severance pay generally accrues to employees over their service period and is payable on their separation or retirement. The liability for these benefits is recorded in the accounts as the benefits accrue to the employees.

(f) Deferred Rent Inducement
The Commission currently leases its headquarters office space. Moving expenses and major leasehold improvements incurred by the lessor to accommodate Commission needs have been recorded as of the effective date of the lease and are amortized over the term of the lease.

2. Significant Accounting Policies

These financial statements are prepared in accordance with generally accepted accounting principles and reflect the following policies:

(a) Capital Assets
Capital assets are generally recorded at historical cost. Property acquired for a nominal value or by donation is recorded, as contributed capital assets, at market value at time of acquisition or at the nominal value if the market value cannot reasonably be determined. Antiques or works of art donated to the Canadiana Fund and the Commission are recorded, as contributed capital assets, at market value at time of the donation. If the market value cannot reasonably be determined, the transaction is recorded at nominal value. Improvements that extend the useful life of buildings and equipment are capitalized.

(b) Amortization
Amortization of assets in use is charged to operations in equal annual amounts based on the cost of the assets and their estimated useful life as follows:

Buildings	**20 years**
Parkways, roadways, and bridges	**25 years**
Park landscaping and improvement	**25 years**
Leasehold improvements	**Term of lease**
Machinery and equipment	**10 years**
Office furniture	**10 years**
Office equipment	**5 years**
Vehicles	**5 years**
Antiques and works of art	**Nil**
Computer and communications equipment	**3 years**

(c) Non-Monetary Transactions
When an exchange of assets takes place and there is a change in the purpose for which the asset is held, the transaction is recorded at the fair market value of the asset received. If there is no change in purpose for which the asset is held, the transaction is recorded at the carrying value of the asset given up. When there is an exchange of goods or services in kind, the transaction is recorded at the fair market value of the goods or services received. If the fair market value of the goods or services given up is more determinable, that fair market value will be used to record the transaction.

(d) Pension Plan
Commission employees are covered by the Public Service Superannuation Plan administered by the Government of Canada. The Commission's contributions to the plan are limited to an amount equal to the employees' contributions on account of current and certain past service. These contributions represent the total pension obligations of the Commission and are charged to operations on a current basis. The Commission is not required under present legislation to make contributions with respect to actuarial deficiencies of the Public Service Superannuation Account.

(e) Employee Termination Benefits
Severance pay generally accrues to employees over their service period and is payable on their separation or retirement. The liability for these benefits is recorded in the accounts as the benefits accrue to the employees.

(f) Deferred Rent Inducement
The Commission currently leases its headquarters office space. Moving expenses and major leasehold improvements incurred by the lessor to accommodate Commission needs have been recorded as of the effective date of the lease and are amortized over the term of the lease.

(g) Parliamentary Appropriations
Parliamentary appropriations for operating expenditures and for grants and contributions to other levels of government and other authorities are included on the statement of operations in the year for which they were approved. Parliamentary appropriations to acquire and improve capital assets are credited to the equity of Canada as they represent the permanent investment of Canada in the Commission.

(h) Workers' Compensation
The Commission assumes all risks for workers' compensation claims. The cost of claims resulting from injuries on duty are recorded in the year when compensation payments are due.

(i) Provision for Environmental Clean-up
The Commission records a provision for environmental clean-up in situations where the Commission is obligated or is likely to be obligated to incur costs related to risk management and to the remediation and removal of contaminated material from environmentally contaminated sites, and the cost can be reasonably estimated following a detailed environmental assessment. The cost of remediation varies depending on the use of soil.

(j) Unsettled Expropriations of Property
Unsettled expropriations of property are recorded on the basis of real property appraisal performed by certified appraisers and other domain experts in addition to other expenses incurred during the expropriation process.

3. Cash and Short-term Deposits

The Commission's policy is to invest temporary excess cash in short-term deposit certificates, Treasury bills, and banker's acceptances with Canadian financial institutions. These are recorded at cost. As at March 31, 2000, cash and short-term deposits include deposit certificates and banker's acceptances at a weighted average interest rate of 5.3 percent (4.9 percent in 1999). The fair value of cash and short-term deposits is equal to the book value due to the maturity date.

Cash and short-term deposits at year-end amounted to $62.757 million ($41.188 million in 1999). Included in this cash balance are funds that are segregated:

(a) cash donations received for the Canadiana Fund in the amount of $28,062 ($27,809 in 1999);

(b) funds of $29.819 million (nil in 1999) for the purpose of acquiring and trading lands along the Sparks Street Mall, in Ottawa, pursuant to Governor in Council authority;

(c) funds, in the amount of $13.548 million ($19.261 million in 1999) as follows:

  (i) funds of $4.953 million ($10.291 million in 1999) for the Champlain Bridge rehabilitation; and

  (ii) funds of $8.595 million ($8.97 million in 1999) to acquire real property or to support other major programs, as may be authorized by Treasury Board and Governor in Council.

Details of transactions are highlighted in the following analysis:

	(thousands of dollars)		
	Champlain Bridge	Others	Total
Cash available at beginning of year	[illegible]	$ 8,970	[illegible]
Proceeds on disposal	[illegible]	3,256	[illegible]
Acquisition/disposal expenses	[illegible]	(422)	[illegible]
Interest	[illegible]	497	[illegible]
Acquisitions and improvements	[illegible]	(3,706)	[illegible]
Cash available at end of year	[illegible]	$ 8,595	[illegible]

4. Trust Account

The Commission has segregated funds received from an insurance company in respect of a claim for damages arising from injuries sustained in an accident by an NCC employee. These funds have been paid to the Commission as it will be responsible to pay the continuing costs relating to this claim settlement. Future costs were assessed in an actuarial study completed in 1991.

The funds received are managed by an independent investment management firm. Revenues earned on the portfolio of investments remained in the Trust Account and are deferred until expenses are incurred.

As at March 31, 2000, the portfolio's overall rate of return was 1.2 percent (7.3 percent in 1999). All investments were made in accordance with the following strategy: short-term Canadian notes and Treasury bills rated R1 by the Dominion Bond Rating Service and A1+ or A1 by the Canadian Bond Rating Service, Canadian bonds and debentures rated AAA, AA and A by the Dominion Bond Rating Service or A++, A+ and A by the Canadian Bond Rating Service, securities of the Government of Canada or of a provincial government to a maximum of 30 percent of the total market value of the portfolio.

As at March 31, 2000 and 1999, the fair value of the investments was approximately equal to the book value.

Details of transactions are highlighted in the following analysis:

Cash available at beginning of year	**$ 10,291**	**$ 8,970**	**$ 19,261**
Proceeds on disposal	–	3,256	**3,256**
Acquisition/disposal expenses	–	(422)	**(422)**
Interest	**431**	497	**928**
Acquisitions and improvements	**(5,769)**	(3,706)	**(9,475)**
Cash available at end of year	**$ 4,953**	**$ 8,595**	**$ 13,548**

4. Trust Account

The Commission has segregated funds received from an insurance company in respect of a claim for damages arising from injuries sustained in an accident by an NCC employee. These funds have been paid to the Commission as it will be responsible to pay the continuing costs relating to this claim settlement. Future costs were assessed in an actuarial study completed in 1991.

The funds received are managed by an independent investment management firm. Revenues earned on the portfolio of investments remained in the Trust Account and are deferred until expenses are incurred.

As at March 31, 2000, the portfolio's overall rate of return was 1.2 percent (7.3 percent in 1999). All investments were made in accordance with the following strategy: short-term Canadian notes and Treasury bills rated R1 by the Dominion Bond Rating Service and A1+ or A1 by the Canadian Bond Rating Service, Canadian bonds and debentures rated AAA, AA and A by the Dominion Bond Rating Service or A++, A+ and A by the Canadian Bond Rating Service, securities of the Government of Canada or of a provincial government to a maximum of 30 percent of the total market value of the portfolio.

As at March 31, 2000 and 1999, the fair value of the investments was approximately equal to the book value.

March 31, 1999
(thousands of dollars)

							Net Book Value
Land and Buildings, Works and Infrastructure[1]							
Greenbelt	$ 30,098	$ 36,136		$ 66,234	$ 23,121	$ 43,113	$ 34,862
Gatineau Park	19,562	16,195		35,757	8,832	26,925	26,881
Parkways	36,765	104,566		141,331	49,603	91,728	82,423
Parks	27,157	50,840		77,997	23,543	54,454	54,310
Bridges and approaches	1,741	43,768		45,509	20,804	24,705	19,662
Historical properties	158	43,277		43,435	25,315	18,120	16,757
Recreational facilities	17,528	19,767		37,295	10,642	26,653	27,302
Rental properties	44,015	52,129		96,144	23,293	72,851	63,908
Development properties	16,747	5,100		21,847	3,159	18,688	18,476
Unsettled expropriations and land exchanges	3,179			3,179		3,179	4,778
Administrative and service buildings	4,579	19,858		24,437	13,547	10,890	9,950
	201,529	391,636		593,165	201,859	391,306	359,309
Less: Provision for transfers[2]	(1,838)			(1,838)		(1,838)	(1,838)
	199,691	391,636		591,327	201,859	389,468	357,471
Leasehold Improvements		9,334		9,334	2,159	7,175	7,657
Equipment							
Machinery and equipment			8,637	8,637	7,863	774	921
Office furniture and equipment			4,316	4,316	2,952	1,364	1,644
Vehicles			1,016	1,016	569	447	204
Computer and communications equipment			10,528	10,528	9,297	1,231	1,627
Antiques and works of art							
Canadiana Fund			3,620	3,620		3,620	3,129
Other			921	921		921	879
			29,038	29,038	20,681	8,357	8,404
Total	$199,691	$400,970	$ 29,038	$629,699	$224,699	$405,000	$373,532

1. The total cost of land and buildings, works and infrastructure includes $23 million of construction in progress.

2. Provision for transfers pertains to property to be transferred in accordance with agreements with the Province of Quebec. This includes lands to be given for the approaches to the Macdonald-Cartier Bridge and to be used as a right-of-way for Highway 550, in exchange for other lands.

6. Information on the Statement of Operations

Sector Definitions and Objectives

The Commission uses four sectors to structure its activities. Short-, medium- and long-term objectives linked to the mandate and mission have been developed for each one. The following are the long-term objectives established for each sector:

Planning the National Capital Region

To guide the physical development and use of federal lands, to coordinate and achieve excellence in design, and to plan development that is appropriate to the role and significance of the Capital of Canada.

Promoting and Animating the National Capital Region

To increase awareness of the Capital Region outside the National Capital Region through national marketing campaigns, communications contacts (broadcasting) and outreach activities, and to present the Capital to visitors as a place to experience Canadian heritage, culture and achievements through varied services, events and programs.

Real Asset Management and Development

To manage and protect physical assets of national significance on behalf of future generations of Canadians.

Corporate Services

To promote efficient and productive use of resources through the centralized provision of corporate services to all of the business lines.

Summary of Expenditures by Major Categories (thousands of dollars)

	1990	1989
Salaries and employee benefits	**$ 25,420**	$ 24,928
Goods and services	**39,400**	37,904
Goods and services in kind	**850**	479
Payments in lieu of municipal taxes	**12,069**	12,769
Amortization	**14,035**	14,484
	$ 91,774	$ 90,564

5. Capital Assets

	March 31, 2000 (thousands of dollars)					March 31, 1999 (thousands of dollars)
	Land	Buildings, Works and Infrastructure	Equipment	Total Cost	Accumulated Amortization	Net Book Value	Net Book Value
Land and Buildings, Works and Infrastructure[1]							
Greenbelt	[illegible]	$ 36,136		$ 66,234	[illegible]	$ 43,113	$ 34,862
Gatineau Park	[illegible]	16,195		35,757	[illegible]	26,925	26,881
Parkways	[illegible]	104,566		141,331	[illegible]	91,728	82,423
Parks	[illegible]	50,840		77,997	[illegible]	54,454	54,310
Bridges and approaches	[illegible]	43,768		45,509	[illegible]	24,705	19,662
Historical properties	[illegible]	43,277		43,435	[illegible]	18,120	16,757
Recreational facilities	[illegible]	19,767		37,295	[illegible]	26,653	27,302
Rental properties	[illegible]	52,129		96,144	[illegible]	72,851	63,908
Development properties	[illegible]	5,100		21,847	[illegible]	18,688	18,476
Unsettled expropriations and land exchanges	[illegible]			3,179		3,179	4,778
Administrative and service buildings	[illegible]	19,858		24,437	[illegible]	10,890	9,950
	[illegible]	391,636		593,165	[illegible]	391,306	359,309
Less: Provision for transfers[2]	[illegible]			(1,838)		(1,838)	(1,838)
	[illegible]	391,636		591,327	[illegible]	389,468	357,471
Leasehold Improvements		9,334		9,334	[illegible]	7,175	7,657
Equipment							
Machinery and equipment			[illegible]	8,637	[illegible]	774	923
Office furniture and equipment			[illegible]	4,316	[illegible]	1,364	1,644
Vehicles			[illegible]	1,016	[illegible]	447	204
Computer and communications equipment			[illegible]	10,528	[illegible]	1,231	1,627
Antiques and works of art							
Canadiana Fund			[illegible]	3,620		3,620	3,129
Other				921		921	879
			[illegible]	29,038	[illegible]	8,357	8,404
Total	[illegible]	$400,970	[illegible]	$629,699	[illegible]	$405,000	$373,538

1. The total cost of land and buildings, works and infrastructure includes $23 million of construction in progress.
2. Provision for transfers pertains to property to be transferred in accordance with agreements with the Province of Quebec. This includes lands to be given for the approaches to the Macdonald-Cartier Bridge and to be used as a right-of-way for Highway 550, in exchange for other lands.

6. Information on the Statement of Operations

Sector Definitions and Objectives

The Commission uses four sectors to structure its activities. Short-, medium- and long-term objectives linked to the mandate and mission have been developed for each one. The following are the long-term objectives established for each sector:

Planning the National Capital Region

To guide the physical development and use of federal lands, to coordinate and achieve excellence in design, and to plan development that is appropriate to the role and significance of the Capital of Canada.

Promoting and Animating the National Capital Region

To increase awareness of the Capital Region outside the National Capital Region through national marketing campaigns, communications contacts (broadcasting) and outreach activities, and to present the Capital to visitors as a place to experience Canadian heritage, culture and achievements through varied services, events and programs.

Real Asset Management and Development

To manage and protect physical assets of national significance on behalf of future generations of Canadians.

Corporate Services

To promote efficient and productive use of resources through the centralized provision of corporate services to all of the business lines.

Summary of Expenses by Major Classification	(thousands of dollars) 2000	1999
Salaries and employee benefits	[illegible]	$ 24,928
Goods and services	[illegible]	37,904
Goods and services in kind	[illegible]	479
Payments in lieu of municipal taxes	[illegible]	12,769
Amortization	[illegible]	14,484
	[illegible]	$ 90,564

7. Commitments

(a) The Commission has entered into agreements for services, leases of equipment and operating leases for office accommodations. The agreements have different termination dates, with the latest ending in 2020, and total $151.9 million ($125.9 million in 1999). The Commission has also privatized the management and maintenance of a portion of its lands and properties as part of the federal government's *Program Renewal*. Contracts totalling $15.6 million ($18.4 million in 1999) have been awarded for these functions; these contracts will terminate in 2004–05.

Minimum annual payments under these agreements for the next five years are approximately as follows:

(thousands of dollars)	
2000–01	$ 15,604
2001–02	$ 7,539
2002–03	$ 6,118
2003–04	$ 6,127
2004–05	$ 6,211

(b) The Commission has entered into contracts for capital expenditures of approximately $30.9 million. Payments under these contracts are expected to be made in 2000–01, 2001–02 and 2002–03.

8. Contingencies

(a) Claims

Claims have been made against the Commission totalling approximately $18.9 million ($17.6 million in 1999), excluding interest and other costs, for alleged damages and other matters. The final outcome of these claims is not determinable and, accordingly, these items are not recorded in the accounts. In the opinion of management, the position of the Commission is defensible. Settlements, if any, resulting from the resolution of these claims will be accounted for in the year in which the liability is determined.

(b) Environmental Protection

As part of the Environmental Management Framework and the Acquisition and Disposal Program, the Commission has prioritized 1,566 property assets that qualify for environmental assessment. Following a preliminary assessment of 330 of these property assets, more detailed studies were conducted on a number of these properties to determine the degree of remediation required. Based on the detailed studies conducted thus far, the Commission assesses the liability and the contingency for environmental clean-up at $5.5 million ($4.6 million in 1999) and at $44.7 million ($28.4 million in 1999) respectively. The contingency reflects the suspected costs or potential additional costs associated with situations where it is uncertain whether the Commission is obligated or it is unlikely that the Commission will incur full remediation costs.

7. Commitments

(a) The Commission has entered into agreements for services, leases of equipment and operating leases for office accommodations. The agreements have different termination dates, with the latest ending in 2020, and total $151.9 million ($125.9 million in 1999). The Commission has also privatized the management and maintenance of a portion of its lands and properties as part of the federal government's *Program Review*. Contracts totalling $15.6 million ($18.4 million in 1999) have been awarded for these functions; these contracts will terminate in 2004–05.

Minimum annual payments under these agreements for the next five years are approximately as follows:

	(thousands of dollars)
2000–01	$ 15,694
2001–02	$ 7,589
2002–03	$ 6,119
2003–04	$ 6,127
2004–05	$ 6,211

(b) The Commission has entered into contracts for capital expenditures of approximately $30.9 million. Payments under these contracts are expected to be made in 2000–01, 2001–02 and 2002–03.

8. Contingencies

(a) Claims

Claims have been made against the Commission totalling approximately $18.9 million ($17.6 million in 1999), excluding interest and other costs, for alleged damages and other matters. The final outcome of these claims is not determinable and, accordingly, these items are not recorded in the accounts. In the opinion of management, the position of the Commission is defensible. Settlements, if any, resulting from the resolution of these claims will be accounted for in the year in which the liability is determined.

(b) Environmental Protection

As part of the Environmental Management Framework and the Acquisition and Disposal Program, the Commission has prioritized 1,566 property assets that qualify for environmental assessment. Following a preliminary assessment of 330 of these property assets, more detailed studies were conducted on a number of these properties to determine the degree of remediation required. Based on the detailed studies conducted thus far, the Commission assesses the liability and the contingency for environmental clean-up at $5.5 million ($4.6 million in 1999) and at $44.7 million ($28.4 million in 1999) respectively. The contingency reflects the suspected costs or potential additional costs associated with situations where it is uncertain whether the Commission is obligated or it is unlikely that the Commission will incur full remediation costs.

9. Related Party Transactions

The Commission is related in terms of common ownership to all Government of Canada departments, agencies and Crown corporations and is mainly financed by the Parliament of Canada.

In addition to the related party transactions described below, and those disclosed elsewhere in these financial statements, the Commission also enters into transactions with Crown entities. In the normal course of business and on normal trade terms applicable to all individuals and enterprises, the Commission incurred expenses totalling $8.88 million ($4.22 million in 1999) for utilities, rental of space, asset and service purchases from other government departments and agencies, and earned revenues totalling $6 million ($4.49 million in 1999) from services rendered, rental operations and sales of assets to other government departments and agencies.

10. Fair Value of Financial Instruments

In addition to what has already been described in Notes 3, 4 and 6 relating to this topic, the fair value of accounts receivable and accounts payable and accrued liabilities approximates the book value due to their impending maturity. The fair value of accrued employee termination benefits, unsettled expropriations of property and land exchanges and deferred rent inducement also approximates the book value.

11. Pay Equity

The Treasury Board Secretariat and the Public Service Alliance of Canada reached an agreement on the implementation of the Canadian Human Rights Tribunal pay equity ruling of July 29, 1998. Although the Commission is now a separate employer, the recent ruling and the joint pay equity agreement between Treasury Board and the Public Service Alliance of Canada applies to employees and former employees of the Commission from March 1985 to January 1, 1994 when the Treasury Board was the employer. Any amounts paid or owing to these employees for that period are the responsibility of the Treasury Board Secretariat. As a result, no amounts have been accrued as an obligation of the Commission. As a separate employer since January 1, 1994, the Commission is not party to this ruling or the agreement between the Treasury Board Secretariat and the Public Service Alliance of Canada. Management is of the opinion that any assessment of the impact of this settlement on the Commission is not determinable at this time.

12. Comparative Figures

Certain comparative figures have been reclassified to conform with the presentation adopted in the current year.

APPENDICES

APPENDIX I
Commission as at March 31, 2000

The Board of Directors

CHAIRPERSON:
Marcel Beaudry Hull, Quebec

VICE-CHAIRPERSON:
Heather Chiasson Ottawa, Ontario

BOARD MEMBERS:
Norma J. Lamont Ottawa, Ontario

Roland des Groseilliers Ottawa, Ontario

Marc Denhez Kanata, Ontario

François Pichard Hull, Quebec

Jacques Carrière Aylmer, Quebec

Nancy Power Edmonton, Alberta
(absent from photo)

Marc Letellier Québec, Quebec

Irving Schwartz Sydney, Nova Scotia

Ruth Carol Feldman Winnipeg, Manitoba

Michael E. Kusner Gormley, Ontario

Darlene Mandeville
Yellowknife, Northwest Territories

Eric Charman Victoria, British Columbia

Executive Committee

CHAIRPERSON:
Marcel Beaudry

VICE-CHAIRPERSON:
Heather Chiasson

MEMBERS:
Irving Schwartz

Nancy Power

Marc Letellier

Corporate Audit and Evaluation Committee

CHAIRPERSON:
Irving Schwartz

MEMBERS:
Norma Lamont

Ruth Carol Feldman

François Pichard

Jacques Carrière

EX OFFICIO MEMBER:
Marcel Beaudry

Compensation Review Committee

CHAIRPERSON:
Norma Lamont

MEMBERS:
Irving Schwartz

Nancy Power

Ruth Carol Feldman

Advisory Committee on Marketing and Programming

CHAIRPERSON:
David Ellis,
Communications
and New Media
Toronto, Ontario

VICE-CHAIRPERSON:
Laurier L. LaPierre, O.C.,
Historian, Writer
Ottawa, Ontario

MEMBERS:
Virginia Greene,
Marketing
Vancouver,
British Columbia

Raymond M. Hébert,
Associate Professor
Political Science
Winnipeg, Manitoba

Michel Létourneau,
Events
Québec, Quebec

MEMBERS OF
THE COMMISSION:
Roland des Groseilliers

Darlene Mandeville

EX OFFICIO MEMBER:
Marcel Beaudry

Advisory Committee on Planning, Design and Realty

CHAIRPERSON:
Norman Hotson,
Urban Designer
Vancouver,
British Columbia

VICE-CHAIRPERSON:
Carolyn Woodland,
Landscape Architect
Etobicoke, Ontario

MEMBERS:
William R. Green,
Real Estate Developer
Mont Tremblant, Quebec

Brian MacKay-Lyons,
Architect
Halifax, Nova Scotia

Frank Palermo,
Urban Planner
Halifax, Nova Scotia

Lawrence R. Paterson,
Landscape Architect
Okotoks, Alberta

Claude Provencher,
Urban Designer
Montréal, Quebec

Brigitte Shim, Architect
Toronto, Ontario

Luc Tittley,
Urban Planner
Montréal, Quebec

MEMBERS OF
THE COMMISSION:
Marc Letellier

Michael Kusner

EX OFFICIO MEMBER:
Marcel Beaudry

Advisory Committee on the Official Residences of Canada

CHAIRPERSON:
J. André Perrier
Aylmer, Quebec

MEMBERS:
Daniel Brisset,
Interior Designer
Montréal, Quebec

Carol Gault
Calgary, Alberta

Julia Reitman
Westmount, Quebec

Jean-François Sauvé
Montréal, Quebec

MEMBER OF
THE COMMISSION:
Eric Charman

EX OFFICIO MEMBER:
Marcel Beaudry

OBSERVERS:
Rennie Marcoux

Paul C. LaBarge

Vassili Sakellarides

Appendix II
Sponsors and Partners

During the 1990s, an NCC priority has been the building of partnerships with the Canadian community, including governments at all levels, businesses, non-profit associations and private individuals. Beginning with a very modest base of support, the NCC has developed active ongoing relationships with some 129 organizations and 93 sponsors. The drive to create vital partnerships will continue into the next century.

The Canadiana Fund

Chairperson:
Paul C. LaBarge

Vice-Chairperson:
Agnes Benidickson, C.M.

Members:
Marian Bradshaw Jameson

Maurice A. Forget

Ruth Goldbloom, C.M.

Peggy McKercher, C.M.

John C. Perlin, C.V.O.

Barbara Poole

Kathleen Richardson, C.C.

Joan Carlisle-Irving

Willy C. W. J. Eliot, C.M.

Benoit Côté

Florence Deacon

Gerald Pittman

Barbara Ivey, C.M.

Ex Officio Member:
Marcel Beaudry

Observer:
J. André Perrier

NCC Sponsors
3Com Canada
Air Canada
Albert at Bay Suite Hotel
Andersen Consulting
Barrick Gold Corp.
Bauer
BeaverTails Canada Inc.
Bell Mobility
Best Western Hotel Jacques Cartier
Best Western Macies Hotel
BGM Imaging Inc.
Bigg's Deli & Bar
Bistro 115
Blue Cactus Bar & Grill
BM Broadstreet Marketing Inc.
Boyd Group of Companies
Bravo Bravo Bar & Ristorante
Buffalo Charlie's II Bar and Grill
Buffalo Charlie's III
Canada Post Corporation
Canadian Broadcasting Corporation – Société Radio-Canada
Capital Hill Hotel and Suites
Cartier Place & Towers Suite Hotels
Casino de Hull
Chaplin's III Food & Drink Emporium
Château Cartier Resort
Château Laurier
Chicken Farmers of Canada
CHUM Group Radio
Citadel Ottawa Hotel and Convention Centre
Compaq Canada
Consumer Impact Marketing
Co-Operators
Darcy McGee's Restaurant
Delta Ottawa Hotel & Suites
Double Decker's Diner & Pub
EDS Canada
Embassy Hotel and Suites
Embassy West Hotel
Enbridge Consumers Gas
Excellent Eateries Group
Federal Express Canada Limited
GE Canada
Hard Rock Cafe
History Television
Holiday Inn Plaza de La Chaudière Hull/Ottawa
Honda Canada
Howard Johnson Hotel – Ottawa
Infield Marketing Group
Keg Restaurants Ltd.
Kodak Canada
Kraft Canada
La Société des Loteries du Québec – Casino de Hull
Las Palmas Restaurant
Les Suites Hotel Ottawa
Lone Star Cafe
Lord Elgin Hotel
Maxwell's Bistro & Club
Mayflower Restaurant & Pub
Mayflower II Restaurant & Pub
Minto Place Suite Hotel
Molson Breweries
Mouton Cadet Baron Philippe de Rothschild
Nabisco Ltd. (Ottawa)
Nora Beverages Inc.
Oregano's Pasta Market
Pizza Pizza
Quality Hotel Ottawa Marriot
Ramada Hotel and Suites – Ottawa
Ramada Plaza Hôtel
Rideau Centre – Downtown Rideau
Rogers AT&T Wireless
Royal Bank Financial Group
Royal Canadian Mint
Sheraton Ottawa Hotel
Southbank Dodge Chrysler
Spagucci's Little Italy Restaurant
TELETOON Canada Inc.
The Courtyard Restaurant
The Fish Market
The Marble Works Restaurant
The Westin Ottawa
Tommy & Lefebvre
Tommy Tango Rhythm Kitchen Café
Travelodge Hotel – by Parliament Hill
Travelodge Hotel – West
Tubbs Snowshoe Company
Tucker's Market
Via Rail Canada
Vittoria Trattoria
Warner Lambert
YTV Canada

NCC Partners

50th Anniversary of the Universal Declaration of Human Rights Campaign
240 Sparks
American Embassy
Association of Veterans and Friends of the Mackenzie-Papineau Battalion of Canada
Association Touristique de l'Outaouais
Attractions Canada
Australian High Commission
Bank of Canada
By Ward Market Business Improvement Area
Café Henri Burger
Canada Agriculture Museum
Canada Aviation Museum
Canada Post Corporation
Canada Science and Technology Museum
Canadian Broadcasting Corporation – Société Radio-Canada
Canadian Children's Museum
Canadian Community Newspaper Association
Canadian Information Office
Canadian International Development Agency
Canadian Museum of Civilization
Canadian Museum of Contemporary Photography
Canadian Museum of Nature
Canadian Mortgage and Housing Corporation
Canadian Nurses Associations
Canadian Olympic Association
Canadian Postal Museum
Canadian Red Cross
Canadian Tulip Festival
Canadian War Museum
Capital Commission of P.E.I.
CHUM – Television
Citizenship and Immigration Canada
City of Edmonton
City of Fredericton
City of Hull
City of Ottawa
City of Yellowknife
Civic Foundation of the Ottawa Hospital
Christ Church Cathedral
Connaught Building
Currency Museum of the Bank of Canada
Department of Canadian Heritage
Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT)
Department of National Defence
Earnscliffe (British High Commissioner's residence)
East and West Memorial Buildings
Elections Canada
Embassy of Japan
Environment Canada
European Union Embassies
Experience Canada
Festival Network
French Embassy
Friday's Roast Beef House
Gatineau 55 Inc.
Global Television
Government House, Rideau Hall
Groupaction Gosselin Strategic Communications Inc.
Harley Swedlar (public art donation)
House of Commons
Hull Police
Human Resources Development Canada
Indian and Northern Affairs Canada
Industry Canada (through a partnership of the Communication Research Centre and The Canadian Space Agency)
International Development Research Centre
Jos Montferrand Building
Kearns Catering
Kinsmen & Kinettes Club of Canada
Les Clubs Optimistes de l'Ouest du Québec
Library of Parliament
Laurier House
Laurier Street – Hull
Lorne Building
Maison du Tourisme
Millennium Bureau of Canada
Ministry of Economic Development, Trade and Tourism
Ministry of Natural Resources
National Aboriginal Veterans Association
National Archives of Canada
National Arts Centre
National Capital Balloon Club
National Gallery of Canada
National Film Board of Canada
National Library of Canada
National Research Council of Canada
Notre Dame Cathedral Basilica
OC Transpo
Office of the Secretary to the Governor General
Ottawa-Carleton Regional Police
Ottawa Courthouse
Ottawa International Airport
Ottawa Tourism and Convention Authority
Parks Canada
Parliamentary Precinct
PATH Canada
Place Bell Canada
Place du Portage
Provincial Capital Commission of B.C.
Public Works and Government Services Canada
Radio-Canada International
Region of Ottawa-Carleton
Revenue Canada
Rick's Multi-Sport Consulting
Rogers Multi-media Ottawa
Royal Canadian Legion
Royal Canadian Mint
Royal Canadian Mounted Police
Sarah and Peter Jennings (public art donation)
Scott Paper
Senate of Canada
Société d'histoire de l'Outaouais
Société de transport de l'Outaouais
Somersault Promotions
South African Embassy
Sparks Street Mall
St. Andrews Church
Statistics Canada
Supreme Court of Canada
Sussex Capital Inc.
The British High Commission
The Famous Five Foundation
The Weather Network – MétéoMedia
Tree Canada Foundation
Turtle Island Tourism Co.
TV Ontario (TVO/TFO)
Veterans Affairs Canada
Wascana Centre Authority
World Exchange Plaza
WPBS Television

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Vision d'avenir

Rapport annuel 1999-2000

Commission de la capitale nationale
National Capital Commission
Canada

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Renseignements sur la Commission
Ligne Info CCN : (613) 239-5555

Infocentre de la capitale
(613) 239-5000
Ligne sans frais : 1 800 465-1867
Télécopieur : (613) 952-8520
Courriel : info@ncc-ccn.ca

Site Web de la capitale
www.capcan.ca

Réservations de groupe
(613) 239-5100
Ligne sans frais : 1 800 461-8020
Télécopieur (visites et itinéraires) : (613) 239-5758

Bureau des bénévoles
Renseignements généraux : (613) 239-5373
Télécopieur : (613) 239-5333

Bibliothèque de la CCN
Bibliothécaire : (613) 239-5123
Télécopieur : (613) 239-5179

Commission de la capitale nationale
40, rue Elgin, pièce 202
Ottawa (Ontario)
Canada K1P 1C7

Numéro de catalogue : W91-2000
ISBN : 0-662-65177-4

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

La région de la capitale nationale

Un endroit où vivre, où travailler et où rendre hommage au Canada

En 1999-2000, la Commission de la capitale nationale (CCN) a publié le troisième des plans directeurs qui ont marqué, et marquent encore, l'histoire de l'urbanisme de la capitale du Canada depuis 1950.

Le Plan de la capitale du Canada, *qui sert de guide à l'aménagement des terrains fédéraux pour les cinquante prochaines années, porte principalement sur l'amélioration du cœur de la capitale.*

Voici les principaux sujets abordés :

Les plaines LeBreton

Les négociations entre la CCN et les deux autres propriétaires (la Région d'Ottawa-Carleton et la Ville d'Ottawa) se sont éternisées, mais ont finalement abouti à un résultat : en devenant le propriétaire unique des plaines LeBreton, la CCN a pu préparer un plan d'aménagement qui redonnera vie à l'un des coins les plus anciens de la capitale. Le concept du cœur de la capitale prévoit à cet endroit des résidences et des boutiques, des institutions nationales et de vastes parcs bordés par la rivière des Outaouais d'un côté et par un ancien aqueduc restauré récemment de l'autre.

Les îles des Chaudières et Victoria

On envisage d'installer un centre autochtone sur les îles des Chaudières et Victoria qui ont longtemps été sacrées pour les peuples autochtones du Canada. Ce centre donnerait aux Premières Nations un endroit dans la capitale où elles peuvent exprimer leurs us et coutumes. L'amélioration de l'accès à la rivière et l'installation de cafés, de restaurants et de passerelles transformeraient ce secteur en quelque chose qui ferait écho à la Granville Island de Vancouver.

Le secteur de la rue Sparks
L'une des plus importantes rues commerçantes d'Ottawa doit être revitalisée. Le mail se trouve à une rue au sud de la colline du Parlement, et des millions de visiteurs s'y promènent. Des changements qui inciteront les gens à s'installer au centre-ville s'imposent; il faut y ramener des magasins et des restaurants. On examine également la possibilité d'intégrer des espaces résidentiels, commerciaux et de vente au détail en plus d'endroits qui donnent sur les édifices du Parlement et où la population peut se retrouver.

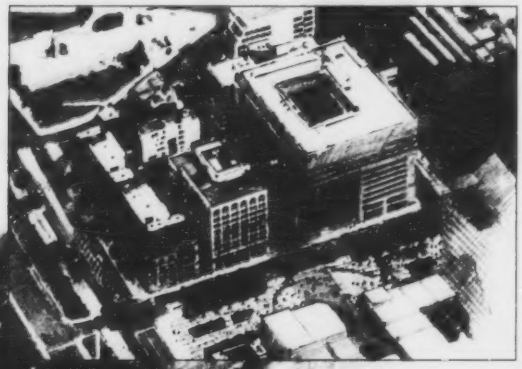

Un lien avec le parc de la Gatineau
La capitale du Canada est l'une des rares capitales du monde qui soit située à proximité de vastes espaces naturels. L'entrée du parc de la Gatineau se trouve à quelques minutes du cœur de la capitale. Cependant, la route qui mène du centre-ville au parc est indirecte. Le concept du cœur de la capitale propose la création d'un boulevard large et élégant qui ferait partie du réseau de promenades de la région de la capitale nationale et qui mènerait directement du cœur de la capitale à la promenade de la Gatineau. Le parc de la Gatineau serait ainsi plus facile d'accès.

L'axe de la rue Bank
Dans le concept du cœur de la capitale, on prévoit renforcer le lien entre la ville et l'État dans le cœur de la capitale par la création d'une voie directe qui traverserait la cité parlementaire à partir du haut de la rue Bank pour se rendre à la rivière des Outaouais. Ceci améliorerait l'accès des piétons à la rivière.

Le terrain industriel, à Hull
Au cours des dernières décennies du XX^{e} siècle, des tours à bureaux et les formes ondulantes du Musée canadien des civilisations ont progressivement transformé la berge hulloise faisant face à la colline du Parlement, au bord de la rivière des Outaouais. Dans le *Plan de la capitale du Canada*, on suggère qu'avec le temps, il faudrait continuer à aménager d'autres espaces verts le long de la berge et faciliter l'accès de la population et des visiteurs à la rivière.

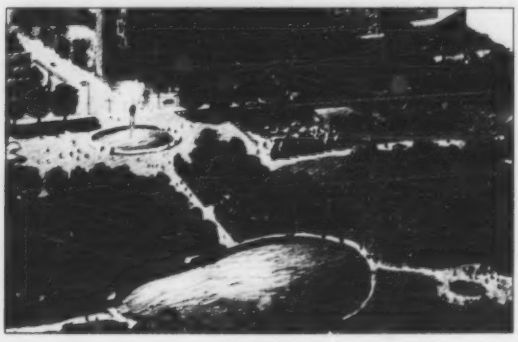

RAPPORT ANNUEL 1999-2000

Table des matières

Message du président
Tournés vers l'avenir 5

Récapitulation de l'année
1999-2000 6

Rendement financier
Faits saillants 7

Rendement général
Vue d'ensemble 13

Un mandat pour la capitale
Susciter la fierté et créer l'unité 23

Commission de la capitale nationale
Contexte
Histoire 30
Loi 31
Statut de société d'État 31
Structure de la Commission de la capitale nationale 32
Régie 33
Produits et activités 35
Contexte général 36

Évaluation de rendement
Revue de l'exercice
Questions stratégiques 38
Secteur I : Promotion et animation de la région de la capitale nationale 39
Secteur II : Planification de la région de la capitale nationale 43
Secteur III : Gestion et aménagement des biens immobiliers 46
Secteur IV : Services corporatifs 50

États financiers de 1999-2000

Responsabilité de la direction en matière d'états financiers 54
Rapport du Vérificateur 55
Bilan au 31 mars 56
État des résultats 57
État de l'avoir du Canada 58
État des flux de trésorerie 59
Notes complémentaires 60

Annexes

Annexe I

La Commission au 31 mars 2000 69

Annexe II

Commanditaires et partenaires 71

Message du président

L'an dernier, la Commission de la capitale nationale (CCN) célébrait son centenaire, cent ans de planification urbaine et d'aménagement de la région de la capitale du Canada. Elle en a profité pour faire le point, pour regarder en arrière et voir ce par quoi l'organisme est passé et ce qu'il a accompli. L'entreprise a été encourageante. La capitale canadienne, dans laquelle se côtoient les provinces de l'Ontario et du Québec créant un puissant symbole d'unité, a acquis au cours du dernier siècle une identité qui lui est propre. Les nombreux parcs et monuments, les boulevards décorés de bannières et les longues promenades qui longent des berges intactes font de la capitale le théâtre de fêtes et de démonstrations publiques nationales qui donnent l'occasion aux Canadiens de découvrir leur pays et d'autres concitoyens.

Cette année, la première année de mise en œuvre du *Plan de la capitale du Canada*, nous nous tournons résolument vers l'avenir. La Commission est fière de son rôle de gardienne de la région de la capitale nationale (RCN), et à chacune des pages du nouveau plan se manifeste son désir de créer une grande capitale. La CCN, qui a surmonté les compressions de budget et la restructuration, est aujourd'hui plus forte et plus confiante que jamais. Convaincue qu'elle a un rôle continu à jouer dans la RCN, la Commission a conçu un plan solide et une série de stratégies pratiques qui l'aideront à réaliser ce plan.

La clé de l'avenir réside dans les relations. En l'an 2000, la CCN est un organisme très différent de ce qu'il était dix ans plus tôt. Le secret de sa capacité à s'adapter repose sur la création de nouvelles et de solides relations : relations avec des partenaires, avec la population et avec ses employés. Dans les années 90, le partenariat est devenu la norme du milieu des affaires, et la CCN a joué un rôle crucial pour faire en sorte que les autres organismes de la région tiennent compte de la perspective de la capitale. La Commission travaille maintenant plus étroitement avec les municipalités qu'elle ne l'a jamais fait auparavant et elle évalue la possibilité de revoir sa structure d'autorité de manière à améliorer ses relations en fonction de réformes municipales imminentes. Grâce à l'Organisation des capitales canadiennes, elle travaille avec les autres capitales pour créer des liens d'un bout à l'autre du pays. Par ailleurs, elle a créé des alliances avec des universités; elle a renforcé ses liens naturels avec les autres organismes fédéraux et elle a communiqué davantage avec la population par l'organisation de consultations publiques et de programmes de rayonnement. Pour ses employés, elle a entrepris des initiatives de formation et de perfectionnement et a abordé la question des valeurs. Munie de ces relations établies et en croissance, la Commission est prête à aller de l'avant.

Sur un plan personnel, mon mandat comme président de la Commission de la capitale nationale a été renouvelé en août 1999 pour une autre période de sept ans. Les sept premières années ont été plus que satisfaisantes. J'ai engagé la restructuration de la CCN de façon à la moderniser pour qu'elle continue à avoir du succès dans un contexte de changement. Après trente ans de négociations de la Commission, j'ai participé à la conclusion de l'entente tripartite concernant le réaménagement des plaines LeBreton. J'ai eu le privilège de voir se redessiner une grande partie du boulevard de la Confédération, devenu le nouveau parcours d'honneur de la capitale. Et, plus important encore, j'ai vu l'émergence d'un nouveau plan qui servira de guide à l'aménagement de la région de la capitale pour les cinquante prochaines années. Fort de ces réalisations et des initiatives en cours, je vois les sept prochaines années comme une chance de continuer le travail entrepris dans les années 90 et d'inaugurer la prochaine étape de l'évolution de la capitale.

L'adaptation n'a pas toujours été un processus facile, mais l'essentiel est qu'en l'an 2000 la CCN est un organisme avant-gardiste qui s'adapte bien au changement. Et beaucoup a changé! Toutefois, l'engagement de la CCN à édifier une grande capitale pour les tous les Canadiens est resté constant. La Commission est là depuis cent ans, et elle sera là au moins pour les cent prochaines années.

Le président,

Marcel Beaudry

Récapitulation de l'année

Programmation : Année de préparation

Environ 50 000 personnes ont fêté l'arrivée du nouveau millénaire sur la colline du Parlement. Pendant que la planification de la célébration du Nouvel An battait son plein, on travaillait à la préparation de deux autres programmes du millénaire : **La randonnée du futur**, qui doit faire venir 400 jeunes Canadiens dans la capitale au cours de l'été 2000, et **Escapade 2000**, un tour sur les promenades et sentiers spectaculaires de la capitale auquel participeront des milliers de patineurs, de marcheurs ou de cyclistes. En 1999, neuf capitales et 117 familles ont participé à la première version réellement nationale du programme **Fêtons le Canada dans les capitales**. Les préparatifs vont bon train pour ce qui est du programme du millénaire auquel participeront les 13 capitales provinciales et territoriales et la capitale nationale. Un nouveau **spectacle son et lumière** a été conçu pour la colline du Parlement, et de toutes nouvelles expositions ont été mises en place pour le **Pavillon Canada-Monde**, sur la promenade Sussex, en prévision de sa grande ouverture en 2001. Enfin, la date de l'inauguration officielle du **boulevard de la Confédération** (le parcours d'honneur de la capitale) approche, et à cet effet, on travaille à la production de panneaux d'interprétation et d'un guide illustré.

Planification : Année des honneurs

En 1999, comme la CCN célébrait ses cent ans de planification urbaine dans la région de la capitale du Canada, elle a reçu le prestigieux **prix d'excellence** de la Société américaine des architectes paysagistes. Le prix a magnifiquement couronné un siècle d'engagement constant à tendre vers l'excellence, le symbolisme et la magnificence dans la capitale du Canada. L'année du centenaire a aussi été celle de la sortie du ***Plan de la capitale du Canada***, un plan directeur qui succède au Plan Gréber de 1950 et au *Plan d'aménagement des terrains fédéraux* de 1988, qui orientera l'aménagement de la capitale pour les cinquante prochaines années et qui amènera une nouvelle vitalité au cœur de la capitale.

Construction : Année du boulevard de la Confédération

Le nouveau parcours d'honneur qui fait une boucle autour du cœur d'Ottawa et de Hull est presque terminé, mettant fin à plus de dix ans de travaux de réaménagement. Les changements les plus impressionnants se trouvent à la place de la Confédération, qui a été inaugurée après deux ans de travaux et qui est une source de fierté pour les Canadiens. De grands escaliers donnent accès aux bords du canal Rideau et créent une belle ouverture. La rue Elgin a été refaite pour être davantage une voie servant au cérémonial ouverte sur la colline du Parlement, et on a préparé le rapatriement du corps du soldat inconnu dans le but d'augmenter le symbolisme de la place de la Confédération et le sens du Monument commémoratif dédié aux victimes canadiennes de la guerre. En même temps, les travaux se sont poursuivis sur d'autres fronts selon le Programme pluriannuel des immobilisations, entre autres : restauration du **pont Champlain**, ouverture du nouveau **Centre des visiteurs du parc de la Gatineau** et préparatifs en vue de la construction du **Pavillon Canada-Monde** au parc des Chutes-Rideau. De grands progrès ont été réalisés pour ce qui est de l'agrandissement et de l'amélioration des **espaces verts de la capitale**, en particulier le prolongement du réseau de sentiers récréatifs. On a aussi élargi la Ceinture de verdure de façon à intégrer une plus grande partie des terres humides précieuses et vulnérables de la Mer Bleue.

Gestion : Année de renouvellement

Pour ce qui est de son fonctionnement intérieur, la CCN a jeté les bases d'une nouvelle gestion des ressources humaines qui repose sur les valeurs de la Commission généralement admises et qui tient compte de la formation et de la gestion de la relève. Pour ce qui est de son rayonnement, la CCN a décidé de faire connaître ses réalisations à la population en incitant une judicieuse utilisation de la technologie d'Internet et de l'ensemble des systèmes de contact avec le public.

Rendement financier

Faits saillants

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Fonctionnement	**39 173 $**	37 400 $	**1 773 $**
Supplémentaire (fonctionnement)	**869**	6 634	**(5 765)**
Total partiel	**40 042**	**44 034**	**(3 992)**
Immobilisations	**8 749**	18 009	**(9 260)**
Supplémentaire (immobilisations)	**45 350**	15 000	**30 350**
Total partiel	**54 099**	**33 009**	**21 090**
Subventions et contributions	**13 260**	13 260	**–**
Supplémentaire (subventions et contributions)	**–**	1 320	**(1 320)**
Total partiel	**13 260**	**14 580**	**(1 320)**
Total des crédits	**107 401 $**	**91 623 $**	**15 778 $**

Les crédits parlementaires accordés en 1999-2000 ont totalisé 107,4 millions de dollars, une augmentation de 15,8 millions par rapport à la somme de 91,6 millions de dollars obtenue pour l'exercice précédent (voir tableau 1).

En 1999-2000, les crédits de fonctionnement ont diminué de 4 millions de dollars pour atteindre 40 millions de dollars, contre 44 millions l'année précédente. Cette diminution est principalement attribuable à un crédit unique de 4,3 millions de dollars perçu l'année précédente (pour compenser les dépenses déjà engagées dans le cadre de la Revue des programmes) et aussi à une réduction permanente du crédit de fonctionnement de 2,5 millions de dollars à partir de l'exercice 1999-2000 selon la deuxième étape de la Revue des programmes. Ces diminutions sont en partie compensées par les augmentations définitives liées à l'initiative du Prix et des charges de travail (1,6 million de dollars) et par la mise en place d'une nouvelle politique de capitalisation conforme aux principes comptables généralement reconnus (1,3 million de dollars). Des crédits supplémentaires de 0,9 million de dollars ont été reçus en 1999-2000 : 0,5 million pour des besoins de fonctionnement supplémentaires relativement aux résidences officielles et 0,4 million pour la nouvelle convention collective.

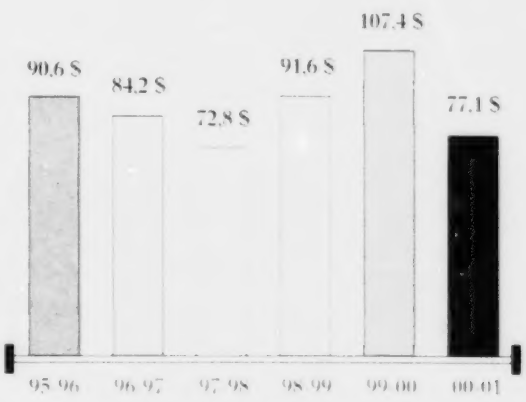

Crédits parlementaires

Tableau 1

Crédits parlementaires	(en milliers de dollars) 1999–2000	1998–1999	Variance
Fonctionnement	39 173 $	37 400 $	1 773 $
Supplémentaire (fonctionnement)	869	6 634	(5 765)
Total partiel	40 042	44 034	(3 992)
Immobilisations	8 749	18 009	(9 260)
Supplémentaire (immobilisations)	45 350	15 000	30 350
Total partiel	54 099	33 009	21 090
Subventions et contributions	13 260	13 260	-
Supplémentaire (subventions et contributions)	-	1 320	(1 320)
Total partiel	13 260	14 580	(1 320)
Total des crédits	107 401 $	91 623 $	15 778 $

Les crédits parlementaires accordés en 1999-2000 ont totalisé 107,4 millions de dollars, une augmentation de 15,8 millions par rapport à la somme de 91,6 millions de dollars obtenue pour l'exercice précédent (voir tableau 1).

En 1999-2000, les crédits de fonctionnement ont diminué de 4 millions de dollars pour atteindre 40 millions de dollars, contre 44 millions l'année précédente. Cette diminution est principalement attribuable à un crédit unique de 4,3 millions de dollars perçu l'année précédente (pour compenser les dépenses déjà engagées dans le cadre de la Revue des programmes) et aussi à une réduction permanente du crédit de fonctionnement de 2,5 millions de dollars à partir de l'exercice 1999-2000 selon la deuxième étape de la Revue des programmes. Ces diminutions sont en partie compensées par les augmentations définitives liées à l'initiative du Prix et des charges de travail (1,6 million de dollars) et par la mise en place d'une nouvelle politique de capitalisation conforme aux principes comptables généralement reconnus (1,3 million de dollars). Des crédits supplémentaires de 0,9 million de dollars ont été reçus en 1999-2000 : 0,5 million pour des besoins de fonctionnement supplémentaires relativement aux résidences officielles et 0,4 million pour la nouvelle convention collective.

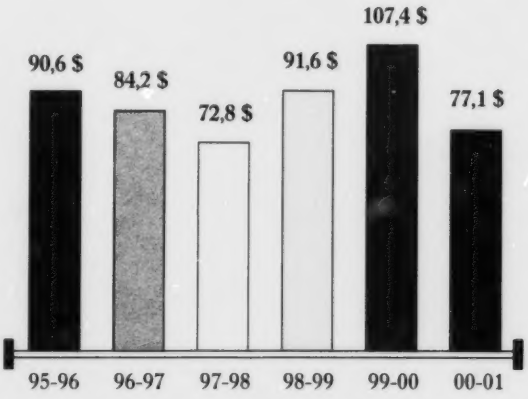

Diagramme 1
Crédits parlementaires accordés à la CCN de 1995-1996 à 2000-2001 (en millions de dollars)

Les crédits d'immobilisations ont augmenté de 21,1 millions de dollars pour atteindre 54,1 millions en 1999-2000. Des crédits supplémentaires totalisant 45,4 millions ont été attribués pour la revitalisation de la rue Sparks (40 millions) et la réhabilitation des résidences officielles (5,4 millions). Un crédit supplémentaire de 15 millions de dollars perçu en 1998-1999 pour des frais d'immobilisations a été partiellement remboursé par l'avancement de fonds de réhabilitation de 5 millions des années à venir.

Les crédits en matière de subventions et de contributions sont restés stables à 13,3 millions de dollars à part des crédits supplémentaires de 1,3 million perçus en 1998-1999 pour compenser les effets de la réforme des taxes foncières en Ontario sur les propriétés de la CCN. Ce financement supplémentaire a été suffisant pour couvrir l'effet des coûts de cette réforme en 1999-2000 aussi, grâce à des changements de dernière minute effectués à la loi imposant un plafond sur les propriétés à usage commercial.

Le total des crédits sera de 77,1 millions de dollars en 2000-2001 à cause du prêt pour immobilisations de 5 millions qui doit être remboursé dans les années à venir et des crédits supplémentaires de 0,6 million servant à financer l'augmentation estimée des contributions de l'employeur résultant des modifications apportées à la loi sur le régime de pensions (voir diagramme 1).

Produits d'exploitation

Comme le montre l'État des résultats de la CCN, les produits d'exploitation étaient de 27,4 millions de dollars en 1999-2000, contre 24,7 millions en 1998-1999 – ce qui représente une augmentation de 2,7 millions de dollars. Cette hausse provient essentiellement de l'augmentation des intérêts (2,2 millions de dollars), des revenus de location (1,1 million) et d'autres produits et recouvrements (0,5 million), partiellement compensés par une diminution du gain net résultant de l'aliénation d'immobilisations (1,4 million).

Les revenus de location ont augmenté principalement du fait du taux plus élevé d'occupation dans les propriétés de la CCN par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des intérêts est directement liée aux investissements plus élevés venant des crédits supplémentaires accordés au début de l'exercice. L'accroissement des autres produits et recouvrements est attribuable aux activités du millénaire. Les autres sources de produits d'exploitation en 1999-2000 donnent des chiffres comparables à ceux de l'exercice précédent.

Comme le montre le diagramme 2, les revenus de location et de servitudes continuent de représenter la source la plus significative des produits d'exploitation (50 p. 100 cette année).

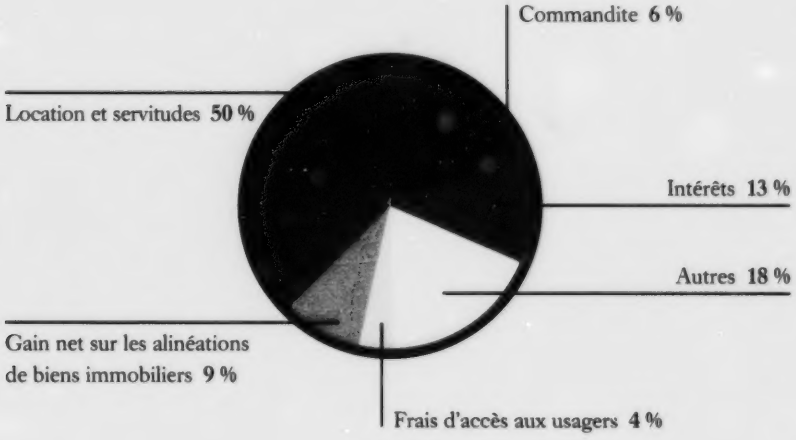

Diagramme 2
Source des produits d'exploitation en 1999-2000

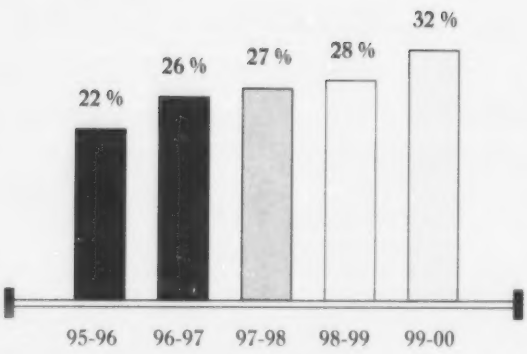

Diagramme 3
Proportion des produits d'exploitation de la CCN par rapport au financement total (Les crédits d'immobilisations et le gain net sur l'aliénation d'immobilisations sont exclus.)

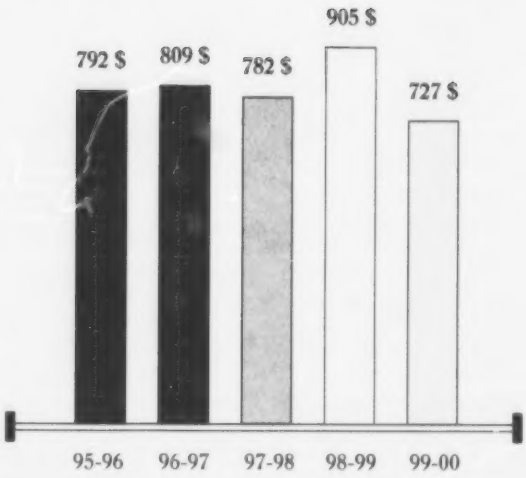

Diagramme 4
Commandites en argent comptant (en milliers de dollars)

Les crédits parlementaires tendent à se stabiliser (sans compter les ajustements uniques), et les produits d'exploitation jouent un rôle important pour alléger le coût des programmes de la CCN. En 1995-1996, les produits d'exploitation – les crédits d'immobilisations et le gain net sur l'aliénation d'immobilisations mis à part – comptaient pour près de 22 p. 100 du financement d'exploitation total de la Commission, et en 1999-2000, ce taux atteignait 32 p. 100. Le diagramme 3 illustre les efforts fournis par la CCN au fil des ans pour accroître les recettes qu'elle génère.

La CCN poursuit ses efforts pour préserver ses revenus de commandite et obtenir des contributions plus élevées de ses partenaires et une plus grande participation des bénévoles. En 1999-2000, comme le montre le diagramme 4, le montant de commandites en argent comptant récolté pour l'ensemble des programmes de la CCN était de 727 000 dollars, une diminution par rapport à l'année record 1998-1999 que l'on attribue à la baisse de la contribution des partenaires pour deux programmes principaux.

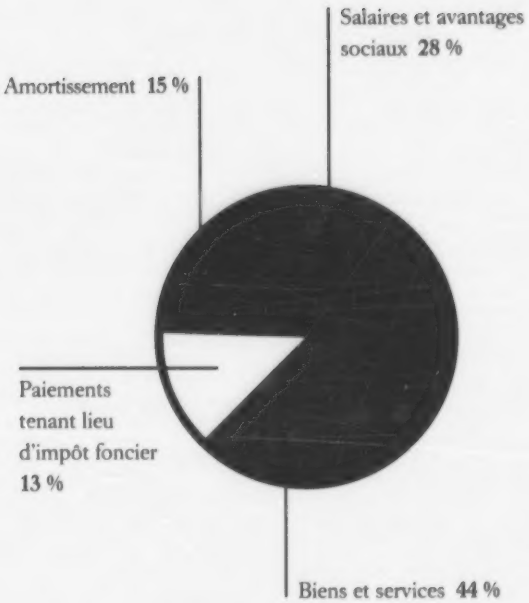

Diagramme 5
Ventilation des charges par catégorie en 1999-2000

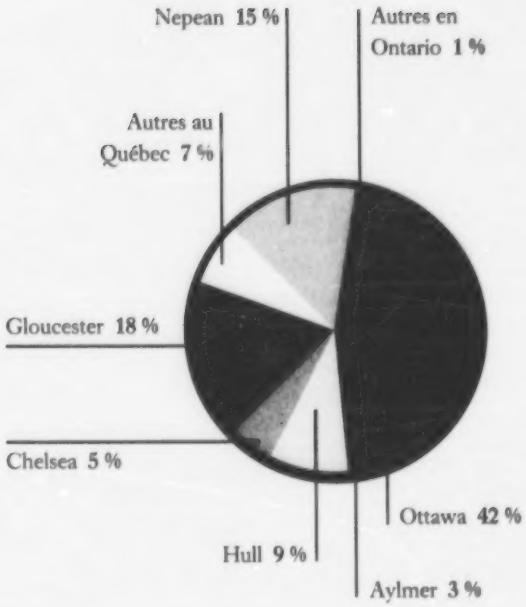

Diagramme 6
Répartition des paiements tenant lieu d'impôt foncier 1999-2000

Charges d'exploitation

Comme l'indique l'État des résultats de la CCN, les charges d'exploitation totales en 1999-2000 s'élèvent à 91,8 millions de dollars contre 90,6 millions pour l'exercice précédent. Les charges sont restées relativement stables pendant que la CCN terminait la mise en œuvre de la Revue des programmes, le programme de réduction des dépenses du gouvernement fédéral.

La ventilation des charges de la CCN en 1999-2000 par catégorie est présentée au diagramme 5.

Les biens et services représentent la catégorie de charges la plus importante (40,3 millions de dollars). Viennent ensuite les salaires et avantages sociaux des employés (25,4 millions de dollars), l'amortissement (14,0 millions de dollars) et les paiements tenant lieu d'impôt foncier (12,1 millions de dollars). Par le passé, les salaires et avantages sociaux des employés constituaient la catégorie de charges la plus importante. Cependant, la situation a changé après que la CCN a réduit ses effectifs et a adopté ses stratégies de commercialisation.

Chaque année, la CCN verse des paiements tenant lieu d'impôt foncier aux municipalités (et aux commissions scolaires au Québec). Le diagramme 6 présente la répartition des paiements par municipalité en 1999-2000.

En 1999-2000, la CCN a dépensé 32 millions de dollars pour l'achat d'immobilisations ou leur amélioration. Les principaux travaux sont : le parachèvement du boulevard de la Confédération (11,9 millions de dollars), la revitalisation de la rue Sparks (10,2 millions), la réhabilitation du pont Champlain (5,8 millions) et des résidences officielles (2,9 millions).

Rendement général

Vue d'ensemble

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Secteur I : Promotion et animation de la région de la capitale nationale

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
Mettre en place un plan pour que les programmes aient un impact fort, qu'ils soient répartis sur toute l'année et qu'ils profitent de l'Infocentre de la capitale et du début du nouveau millénaire.	**1999-2000 et 2000-2001** La CCN offrira des programmes spéciaux à l'occasion du nouveau millénaire : • un spectacle pour la veille du jour de l'An sur la colline du Parlement qui attirera 60 000 personnes;	Le spectacle de la veille du jour de l'An sur la colline du Parlement a attiré 50 000 personnes.
	• La randonnée du futur, qui devrait toucher 500 000 jeunes et attirer 20 000 participants à une activité spéciale du programme;	Pour La randonnée du futur, 400 jeunes Canadiens se rendront dans la capitale pour une période de cinq jours, pendant la fête du Canada de l'an 2000. La campagne de communication et de marketing a permis de toucher 500 000 jeunes.
	• Fêtons le Canada dans les capitales, qui sollicitera la participation de 2 392 participants en tout;	Dans la lancée de l'année du millénaire (2000-2001), le programme Fêtons le Canada dans les capitales suit son cours. Il y aura un nombre record de gagnants (117 familles, c'est-à-dire 936 personnes) en 1999-2000. La planification pour le programme de l'an 2000 devra aller plus loin et comprendre la participation de 1 400 personnes des 13 provinces et territoires et de la RCN.
	• une activité qui mènera sur les espaces verts de la capitale et qui devrait attirer 20 000 participants sur les sentiers et le réseau récréatif; et	Le tour Escapade 2000 est en cours de planification et est soutenu par 15 partenaires. Ce sera un tour non compétitif sur 60 kilomètres de sentiers et de promenades.
	• une version spéciale du programme Les lumières de Noël au Canada, pendant lequel aura lieu le défilé « Partageons la lumière ».	L'élaboration du concept est faite, et la façon d'installer les ampoules de lumière est déterminée.
	2000-2001 Le nombre de visiteurs à l'Infocentre de la capitale, qui a ouvert ses portes en août 1996, devra avoir doublé par rapport aux 175 000 visiteurs à l'ancien centre d'information en 1994-1995. On en attend 350 000 en 2000-2001.	Il y a eu une augmentation de 53 p. 100 du nombre de visiteurs à l'Infocentre au cours du dernier exercice pour atteindre 325 000 personnes. L'objectif à long terme de 400 000 visiteurs pour 2003-2004 sera réévalué en fonction des résultats de l'année en cours.

Secteur I : Promotion et animation de la région de la capitale nationale

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
Inviter continuellement et de plus en plus les partenaires et les grands commanditaires à participer à une programmation et à un marketing intégrés de la capitale.	1998-2000 La CCN augmentera ses efforts pour trouver d'importants commanditaires, en particulier les entreprises de haute technologie, et pour accroître les revenus de commandite (y compris l'offre de services connexes) d'un tiers par rapport aux chiffres de 1995. Les revenus de commandite seront maintenus au niveau de 1999-2000 pendant toute la période de planification considérée (1999-2004).	Cet objectif a été atteint. Les revenus de commandite ont totalisé 727 000 dollars, ce qui représente une augmentation de plus d'un tiers par rapport aux 530 000 dollars de 1994-1995.
	1999-2000 La CCN augmentera le nombre de partenaires participant aux activités de marketing et de rayonnement de 50 p. 100 par rapport aux chiffres de 1995.	Le processus est en cours.
	2000-2001 La CCN créera des occasions de faire du partenariat à l'échelle internationale grâce à l'électronique dans le contexte des activités du Pavillon Canada-Monde et du « Regard sur… », composante internationale biennale du Bal de Neige. Le contact avec ces partenaires sera maintenu pendant toute la période de planification considérée (1999-2004).	Le processus est en cours.
Joindre un public potentiel grâce à des activités ciblées de marketing, de rayonnement et de promotion.	1999-2000 La CCN s'assurera de faire diffuser ses activités du millénaire à l'échelle du pays.	Les efforts pour obtenir un diffuseur hôte pour le spectacle de la veille du jour de l'An n'ont pas porté fruit. La CCN a la garantie du partenariat de The Weather Network / MétéoMédia pour Escapade 2000.
	1999-2000 La CCN améliorera son site Web (www.capcan.ca) et se servira des médias locaux et nationaux pour répandre de l'information sur la Commission et ses programmes, en particulier ceux du millénaire. Des mises au point annuelles du site Web, y compris du contenu éducatif, continueront pendant toute la période de planification considérée (1999-2004).	On a trouvé un fournisseur de services pour le Web, et le processus de restructuration et de création d'une nouvelle esthétique du site « capcan » a commencé. L'utilisation de ce site a augmenté de 80 p. 100 par rapport aux chiffres de 1998-1999 : il y a eu 355 000 accès au site qui ont duré plus de huit minutes en moyenne.
	2000-2001 Le programme l'Heure de Canada dans les capitales prendra sa pleine envergure puisque les capitales des dix provinces et des trois territoires y participeront grâce à l'appui du Bureau du Canada pour le millénaire et d'autres partenaires. Ce niveau de participation sera maintenu au cours de la période de planification considérée (1999-2004).	Neuf capitales ont accueilli les familles en 1999. Les capitales des 13 provinces et territoires ont confirmé leur engagement pour le programme de 2000-2001. La participation au-delà de 2000-2001 dépendra de la présence des partenaires et des commanditaires pour soutenir le programme.
	2000-2004 La CCN va constituer un réseau de diffusion et de publics cibles nationaux et internationaux pour les programmes du millénaire, le « Regard sur… » du Bal de Neige, le Pavillon Canada-Monde et les Jeux de la Francophonie. Ce réseau sera maintenu au cours de la période de planification considérée (1999-2004).	Des réseaux de rayonnement internationaux s'établissent avec l'Australie pour les Jeux olympiques.

Mettre en place un plan pour que les programmes aient un impact fort, qu'ils soient répartis sur toute l'année et qu'ils profitent de l'Infocentre de la capitale et du début du nouveau millénaire

1999-2000 et 2000-2001
La CCN offrira des programmes spéciaux à l'occasion du nouveau millénaire :

- un spectacle pour la veille du jour de l'An sur la colline du Parlement qui attirera 60 000 personnes;

Le spectacle de la veille du jour de l'An sur la colline du Parlement a attiré 50 000 personnes.

- La randonnée du futur, qui devrait toucher 500 000 jeunes et attirer 20 000 participants à une activité spéciale du programme;

Pour La randonnée du futur, 400 jeunes Canadiens se rendront dans la capitale pour une période de cinq jours, pendant la fête du Canada de l'an 2000. La campagne de communication et de marketing a permis de toucher 500 000 jeunes.

- Fêtons le Canada dans les capitales, qui sollicitera la participation de 2 392 participants en tout;

Dans la lancée de l'année du millénaire (2000-2001), le programme Fêtons le Canada dans les capitales suit son cours. Il y aura un nombre record de gagnants : 117 familles, c'est-à-dire 936 personnes, en 1999-2000. La planification pour le programme de l'an 2000 devra aller plus loin et comprendre la participation de 1 400 personnes des 13 provinces et territoires et de la RCN.

- une activité qui misera sur les espaces verts de la capitale et qui devrait attirer 20 000 participants sur les sentiers et le réseau récréatif; et

Le tour Escapade 2000 est en cours de planification et est soutenu par 15 partenaires. Ce sera un tour non compétitif sur 60 kilomètres de sentiers et de promenades.

- une version spéciale du programme Les lumières de Noël au Canada, pendant lequel aura lieu le défilé « Partageons la lumière ».

L'élaboration du concept est faite, et la façon d'installer les ampoules de lumière est déterminée.

2000-2001
Le nombre de visiteurs à l'Infocentre de la capitale, qui a ouvert ses portes en août 1996, devra avoir doublé par rapport aux 175 000 visiteurs à l'ancien centre d'information en 1994-1995. On en attend 350 000 en 2000-2001.

Il y a eu une augmentation de 53 p. 100 du nombre de visiteurs à l'Infocentre au cours du dernier exercice pour atteindre 325 000 personnes. L'objectif à long terme de 400 000 visiteurs pour 2003-2004 sera réévalué en fonction des résultats de l'année en cours.

Secteur I : Promotion et animation de la région de la capitale nationale

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
Inviter continuellement et de plus en plus les partenaires et les grands commanditaires à participer à une programmation et à un marketing intégrés de la capitale.	**1999-2000** La CCN augmentera ses efforts pour trouver d'importants commanditaires, en particulier les entreprises de haute technologie, et pour accroître les revenus de commandite (y compris l'offre de services essentiels) d'un tiers par rapport aux chiffres de 1995. Les revenus de commandite seront maintenus au niveau de 1999-2000 pendant toute la période de planification considérée (1999-2004).	Cet objectif a été atteint. Les revenus de commandite ont totalisé 727 000 dollars, ce qui représente une augmentation de plus d'un tiers par rapport aux 530 000 dollars de 1994-1995.
	1999-2000 La CCN augmentera le nombre de partenaires participant aux activités de marketing et de rayonnement de 50 p. 100 par rapport aux chiffres de 1995.	Le processus est en cours.
	2000-2001 La CCN créera des occasions de faire du partenariat à l'échelle internationale grâce à l'électronique dans le contexte des activités du Pavillon Canada-Monde et du « Regard sur… », composante internationale biennale du Bal de Neige. Le contact avec ces partenaires sera maintenu pendant toute la période de planification considérée (1999-2004).	Le processus est en cours.
Joindre un public potentiel grâce à des activités ciblées de marketing, de rayonnement et de promotion.	**1999-2000** La CCN s'assurera de faire diffuser ses activités du millénaire à l'échelle du pays.	Les efforts pour obtenir un diffuseur hôte pour le spectacle de la veille du jour de l'An n'ont pas porté fruit. La CCN a la garantie du partenariat de The Weather Network MeteoMedia pour Escapade 2000.
	1999-2000 La CCN améliorera son site Web (www.capcan.ca) et se servira des médias locaux et nationaux pour répandre de l'information sur la Commission et ses programmes, en particulier ceux du millénaire. Des mises au point annuelles du site Web, y compris du contenu éducatif, continueront pendant toute la période de planification considérée (1999-2004).	On a trouvé un fournisseur de services pour le Web, et le processus de restructuration et de création d'une nouvelle esthétique du site « capcan » a commencé. L'utilisation de ce site a augmenté de 80 p. 100 par rapport aux chiffres de 1998-1999 – il y a eu 335 000 accès au site qui ont duré plus de huit minutes en moyenne.
	2000-2001 Le programme Fêtons le Canada dans les capitales prendra sa pleine envergure puisque les capitales des dix provinces et des trois territoires y participeront grâce à l'appui du Bureau du Canada pour le millénaire et d'autres partenaires. Ce niveau de participation sera maintenu au cours de la période de planification considérée (1999-2004).	Neuf capitales ont accueilli les familles en 1999. Les capitales des 13 provinces et territoires ont confirmé leur engagement pour le programme de 2000-2001. La participation au-delà de 2000-2001 dépendra de la présence des partenaires et des commanditaires pour soutenir le programme.
	2002-2003 La CCN va constituer un réseau de contacts et de publics cibles nationaux et internationaux pour les programmes du millénaire, le « Regard sur… » du Bal de Neige, le Pavillon Canada-Monde et les Jeux de la Francophonie. Ce réseau sera maintenu au cours de la période de planification considérée (1999-2004).	Des réseaux de rayonnement internationaux s'établissent avec l'Australie pour les Jeux olympiques.

SECTEUR II : PLANIFICATION DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

	Objectifs de rendement	Réalisations
Maintenir le cycle de planification jusqu'à ce que soient achevés différents plans.	**1999-2000** La CCN terminera et distribuera le *Plan de la capitale du Canada* et ensuite elle achèvera l'examen de la masse de terrains d'intérêt national (MTIN).	Le *Plan de la capitale du Canada* et l'évaluation environnementale qui l'accompagne ont été terminés et approuvés. Toutefois, la distribution a été retardée au début de 2000-2001. L'examen de la MTIN se poursuit.
Protéger les intérêts fonciers de la CCN et chercher activement à influencer les plans municipaux en participant aux processus de planification locaux et régionaux.	**2000-2001** La CCN terminera la partie du Plan directeur des terrains urbains qui a trait au cœur de la capitale (Plan de secteur du cœur de la capitale).	Cet objectif sera atteint.
	2000-2001 La CCN conclura l'entente directrice sur les plaines LeBreton.	Cet objectif a été atteint plus tôt que prévu.
	2000-2001 La CCN terminera la mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau.*	La fin de la mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau* a été reportée à 2002-2003 pour faire place à d'autres priorités. La recherche nécessaire pour le plan directeur est en cours et devrait être terminée en 2000-2001.
	2002-2003 La CCN achèvera le Plan directeur des terrains urbains.	Cet objectif a été reporté à 2005-2006 à cause de l'envergure du projet.
	2003-2004 La CCN aura commencé la mise en œuvre du Plan de secteur du cœur de la capitale et du nouveau *Plan directeur du parc de la Gatineau.* L'atteinte de cet objectif dépend de l'achèvement initial du Plan directeur des terrains urbains (d'abord prévu pour 2002-2003 et maintenant reporté à 2005-2006) et de la mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau* (reportée de 2000-2001 à 2002-2003).	Ceci est un objectif à long terme.
Participer à des études menées par la Région d'Ottawa-Carleton, anciennement la MRO(C) et la Communauté urbaine de l'Outaouais pour traiter des problèmes de transport inter-provincial dans la RCN.	**1999-2000** La CCN travaillera à la production d'une entente conjointe dans le but d'effectuer une étude sur le transport interprovincial.	Des consultations publiques conjointes sur le Plan conceptuel de transport interprovincial ont été faites dans Ottawa-Carleton et un rapport a été rédigé. Les consultations dans l'Outaouais ont été remises à plus tard. On a réalisé une Enquête sur le transport interprovincial des marchandises dans la région de la capitale, et un examen préliminaire des données sera effectué en 2000-2001.
	2000-2001 La CCN travaillera avec ses partenaires pour réaliser une étude environnementale dans le but de déterminer l'emplacement et les effets de futurs ponts interprovinciaux et de construire une route ceinturant la région.	Le dialogue se poursuit de manière à obtenir un consensus politique. La production des grandes lignes du cadre de référence de l'étude conjointe est reportée à l'exercice 2000-2001.

Secteur II : Planification de la région de la capitale nationale

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
	2001-2005 La CCN travaillera avec ses partenaires pour évaluer la possibilité d'établir une autorité responsable du transport interprovincial dans la RCN (2001-2002). Elle dirigera une étude de planification conjointe au sujet d'une infrastructure destinée au transport rapide entre les deux provinces (2002-2003). Elle évaluera les possibilités de financement venant du public et du privé pour la construction de nouveaux ponts interprovinciaux dans la RCN et elle veillera à ce que la construction se réalise (2003-2005).	Ceci est un objectif à long terme.
Mettre en œuvre des lois, des politiques et des plans fédéraux, et protéger et améliorer les bâtiments ainsi que le milieu naturel de la RCN, grâce à un processus d'approbation de l'usage, de la conception et des transactions visant les terrains fédéraux.	**1999-2000** La CCN achèvera la cartographie du potentiel archéologique des terrains fédéraux.	Tout le travail de cartographie est maintenant intégré au Système d'information géographique (SIG). On a achevé le rapport et on l'a distribué au début de l'exercice 2000-2001.
	1999-2004 La CCN prévoit examiner chaque année environ 300 propositions sur l'utilisation et la conception des terrains et sur les transactions foncières, y compris les lois et les politiques fédérales régissant le patrimoine, l'archéologie et l'environnement.	La CCN a étudié 144 propositions d'utilisation de terrains fédéraux et de transactions foncières en 1999-2000, et 103 permissions ont été accordées ou dossiers ont été fermés. Par ailleurs, elle a examiné 110 propositions de design, y compris 26 projets de grande envergure, et en a approuvé 66.
	2001-2002 La CCN achèvera les évaluations environnementales (EE) préliminaires (phase I) de plus de 200 terrains hautement prioritaires et les EE détaillées (phase II) de tous les terrains présentant un risque élevé de contamination.	Les travaux suivants ont été réalisés : 30 EE de la phase I et 17 EE de la phase II, dans le cadre du Programme de gestion des lieux contaminés, et 17 EE de la phase I, 11 EE de la phase II et 1 terrain nettoyé dans le cadre du Programme d'acquisition et d'aliénation.
	2003-2004 La CCN déterminera quels sont les principaux paysages culturels de la région de la capitale et rédigera une politique les concernant.	Les travaux progressent comme prévu. L'ébauche de la politique a été rédigée et la version finale devrait être produite en 2000-2001. On finira d'identifier les principaux paysages culturels en 2003-2004.
	2003-2004 La CCN entreprendra des évaluations environnementales de tous les projets, les aménagements et de toutes les transactions de la Commission en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE).	Les EE suivantes ont été commencées ou étudiées dans le cadre du processus d'approbation de l'utilisation des terrains fédéraux : 50 EE – 10 en vertu de la LCEE, entre autres pour le projet pilote du transport par rail léger et de la voie rapide Cumberland, et 49 EE de projets de la CCN elle-même et de projets sur les terrains de la CCN, comme le terrain de golf du lac Leamy et le pont Champlain.

SECTEUR II : PLANIFICATION DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

STRATÉGIES	OBJECTIFS DE RENDEMENT	RÉALISATIONS
Maintenir le cycle de planification jusqu'à ce que soient achevés différents plans.	**1999-2000** La CCN terminera et distribuera le *Plan de la capitale du Canada* et ensuite elle achèvera l'examen de la masse de terrains d'intérêt national (MTIN).	Le *Plan de la capitale du Canada* et l'évaluation environnementale qui l'accompagne ont été terminés et approuvés. Toutefois, la distribution a été retardée au début de 2000-2001. L'examen de la MTIN se poursuit.
Protéger les intérêts fonciers de la CCN et chercher activement à influencer les plans municipaux en participant aux processus de planification locaux et régionaux.	**2000-2001** La CCN terminera la partie du Plan directeur des terrains urbains qui a trait au cœur de la capitale (Plan de secteur du cœur de la capitale).	Cet objectif sera atteint.
	2000-2001 La CCN conclura l'entente directrice sur les plaines LeBreton.	Cet objectif a été atteint plus tôt que prévu.
	2000-2001 La CCN terminera la mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau*.	La fin de la mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau* a été reportée à 2002-2003 pour faire place à d'autres priorités. La recherche nécessaire pour le plan directeur est en cours et devrait être terminée en 2000-2001.
	2002-2003 La CCN achèvera le Plan directeur des terrains urbains.	Cet objectif a été reporté à 2005-2006 à cause de l'envergure du projet.
	2003-2004 La CCN aura commencé la mise en œuvre du Plan de secteur du cœur de la capitale et du nouveau *Plan directeur du parc de la Gatineau*. L'atteinte de cet objectif dépend de l'achèvement initial du Plan directeur des terrains urbains (d'abord prévu pour 2002-2003 et maintenant reporté à 2005-2006) et de la mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau* (reportée de 2000-2001 à 2002-2003).	Ceci est un objectif à long terme.
Participer à des études menées par la Région d'Ottawa-Carleton (anciennement la MROC) et la Communauté urbaine de l'Outaouais pour traiter des problèmes de transport interprovincial dans la RCN.	**1999-2000** La CCN travaillera à la production d'une entente conjointe dans le but d'effectuer une étude sur le transport interprovincial.	Des consultations publiques conjointes sur le Plan conceptuel de transport interprovincial ont été faites dans Ottawa-Carleton et un rapport a été rédigé. Les consultations dans l'Outaouais ont été remises à plus tard. On a réalisé une Enquête sur le transport interprovincial des marchandises dans la région de la capitale, et un examen préliminaire des données sera effectué en 2000-2001.
	2000-2001 La CCN travaillera avec ses partenaires pour réaliser une étude environnementale dans le but de déterminer l'emplacement et les effets de futurs ponts interprovinciaux et de construire une route ceinturant la région.	Le dialogue se poursuit de manière à obtenir un consensus politique. La production des grandes lignes du cadre de référence de l'étude conjointe est reportée à l'exercice 2000-2001.

SECTEUR II : PLANIFICATION DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

STRATÉGIES	OBJECTIFS DE RENDEMENT	RÉALISATIONS
	2001-2002 La CCN travaillera avec ses partenaires pour évaluer la possibilité d'établir une autorité responsable du transport interprovincial dans la RCN (2001-2002). Elle dirigera une étude de planification conjointe au sujet d'une infrastructure destinée au transport rapide entre les deux provinces (2002-2003). Elle évaluera les possibilités de financement venant du public et du privé pour la construction de nouveaux ponts interprovinciaux dans la RCN et elle veillera à ce que la construction se réalise (2003-2005).	Ceci est un objectif à long terme.
Mettre en œuvre des lois, des politiques et des plans fédéraux, et protéger et améliorer les bâtiments ainsi que le milieu naturel de la RCN, grâce à un processus d'approbation de l'usage, de la conception et des transactions visant les terrains fédéraux.	**1999-2000** La CCN achèvera la cartographie du potentiel archéologique des terrains fédéraux.	Tout le travail de cartographie est maintenant intégré au Système d'information géographique (SIG). On a achevé le rapport et on l'a distribué au début de l'exercice 2000-2001.
	1999-2004 La CCN prévoit examiner chaque année environ 300 propositions sur l'utilisation et la conception des terrains et sur les transactions foncières, y compris les lois et les politiques fédérales régissant le patrimoine, l'archéologie et l'environnement.	La CCN a étudié 144 propositions d'utilisation de terrains fédéraux et de transactions foncières en 1999-2000, et 103 permissions ont été accordées ou dossiers ont été fermés. Par ailleurs, elle a examiné 110 propositions de design, y compris 26 projets de grande envergure, et en a approuvé 66.
	2001-2002 La CCN achèvera les évaluations environnementales (EE) préliminaires (phase I) de plus de 200 terrains hautement prioritaires et les EE détaillées (phase II) de tous les terrains présentant un risque élevé de contamination.	Les travaux suivants ont été réalisés : 30 EE de la phase I et 17 EE de la phase II, dans le cadre du Programme de gestion des lieux contaminés, et 17 EE de la phase I, 11 EE de la phase II et 1 terrain nettoyé dans le cadre du Programme d'acquisition et d'aliénation.
	2003-2004 La CCN déterminera quels sont les principaux paysages culturels de la région de la capitale et rédigera une politique les concernant.	Les travaux progressent comme prévu. L'ébauche de la politique a été rédigée et la version finale devrait être produite en 2000-2001. On finira d'identifier les principaux paysages culturels en 2003-2004.
	2003-2004 La CCN entreprendra des évaluations environnementales de tous les projets, les aménagements et de toutes les transactions de la Commission en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE).	Les EE suivantes ont été commencées ou étudiées dans le cadre du processus d'approbation de l'utilisation des terrains fédéraux : 50 EE (10 en vertu de la LCEE), entre autres pour le projet pilote du transport par rail léger et de la voie rapide Cumberland, et 49 EE de projets de la CCN elle-même et de projets sur les terrains de la CCN, comme le terrain de golf du lac Leamy et le pont Champlain

Secteur III : Gestion et aménagement des biens immobiliers

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
Protéger les terrains naturels et les constructions, grâce à des programmes rentables d'entretien, de gestion, d'aménagement et de réfection et par l'application de normes et de services appropriés.	**1999-2000** **La CCN préparera une stratégie de gestion des biens immobiliers révisée et mise à jour.**	Cet objectif a été atteint. L'ébauche d'une stratégie a été rédigée et servira de fondement à la planification budgétaire.
	1999-2000 **La CCN commencera la construction du Pavillon Canada-Monde, au parc des Chutes-Rideau.**	Les travaux ont été reportés à l'exercice 2000-2001 du fait d'un changement d'emplacement et de certaines exigences de modification architecturales.
	1999-2000 **La CCN établira de nouveaux contrats d'entretien des terrains urbains de la capitale et de la Ceinture de verdure.**	Cet objectif a été atteint. Six nouveaux contrats d'entretien ont commencé le 1er avril 1999, permettant à la CCN d'épargner 500 000 dollars. Dans l'ensemble, les normes de qualité et les niveaux de service sont respectés, voire surpassés dans plusieurs cas.
	1999-2000 **La CCN mettra en place un plan à long terme avec un financement adéquat tiré des réserves centrales pour répondre aux besoins d'exploitation et d'immobilisation des résidences officielles.**	Cet objectif a été largement atteint. Le Conseil du Trésor a approuvé une grande partie du financement en capital pour les résidences officielles, et la demande de financement pour l'exploitation est en cours. Un certain nombre de travaux ont été terminés en 1999-2000.
	1999-2000 **Des recettes de 9,2 millions de dollars proviendront des activités de location.**	Grâce à un taux d'inoccupation relativement bas et à la révision du rapprochement entre les comptes de location et d'aménagement, cet objectif a été dépassé. En fin d'exercice, les recettes se chiffraient à 9,8 millions de dollars.
	1999-2000 **La CCN proposera, dans le cadre d'un échange, le transfert à la Ville de Hull de propriétés excédentaires.**	Cet objectif a été reporté au début de 2000-2001. Des négociations sont en cours avec la Ville de Hull.
	1999-2004 **La CCN obtiendra des revenus d'aliénation des terrains de 6 millions de dollars par année ainsi que des revenus d'aménagement de 8,9 millions (projection de 1,36 million pour 1999-2000).**	Divers facteurs ont fait obstacle à l'atteinte de l'objectif. Les revenus d'aliénation ont totalisé 3,3 millions de dollars, ce qui représente 55 p. 100 de l'objectif. Les revenus d'aménagement se chiffraient à 977 500 dollars et étaient inférieurs à l'objectif à cause du retard de certains projets d'envergure.
	2000-2001 **La CCN aura pratiquement terminé la réfection du pont Champlain.**	Cet objectif a été reporté à 2001-2002, vu les manquements de l'entrepreneur initial qui ont mené au lancement d'un nouvel appel d'offres et à l'adjudication d'un nouveau contrat. Les travaux se font en fonction du plan révisé et on prévoit qu'ils seront terminés en décembre 2001, six mois avant l'horaire prévu par le nouveau contrat.
	1999-2004 **La CCN poursuivra la réfection de sa partie du boulevard de la Confédération – y compris la reconstruction du pont Plaza et de la place de la Confédération –, de la rue Elgin (de la rue Queen à l'avenue Laurier), de la promenade Sussex Nord et de la rue Laurier à Hull ainsi que la construction de l'escalier York (à côté de l'ambassade des États-Unis).**	L'escalier York et trois projets de réfection conjoints ont été achevés : la rue Elgin (de la rue Queen à l'avenue Laurier), la phase 3 de la rue Laurier, à Hull (Portage-Verchères) et la phase 4 de la rue Laurier, à Hull (Verchères–Hôtel-de-Ville).
	1999-2004 **La CCN exécutera le Programme pluriannuel des immobilisations (PPI).**	L'application du PPI continue d'être un succès en dépit des difficultés de financement.

Secteur III : Gestion et aménagement des biens immobiliers

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
Gérer les paiements tenant lieu d'impôt foncier (PTLIF) que doit payer la CCN.	**1999-2000** La CCN devra effectuer des paiements tenant lieu d'impôt foncier évalués à 14,5 millions de dollars.	Le montant total des paiements se chiffre à 12,1 millions de dollars à cause du retard de certaines municipalités à fournir leurs factures du fait de la réforme des taxes foncières en Ontario.
Gérer une gamme appropriée de services de parcs et d'installations récréatives en plein air pour permettre aux visiteurs de profiter des espaces verts de la capitale et pour faire la promotion et l'animation de la RCN.	**1999-2000** La CCN achèvera trois projets importants servant à améliorer les installations de loisir et à soutenir les activités du millénaire : a) le réseau intégré des sentiers récréatifs, relié au Sentier transcanadien;	a) Cet objectif a été reporté à l'exercice 2000-2001. On est en train de construire le sentier.
	b) le Centre des visiteurs du parc de la Gatineau;	b) Cet objectif a été atteint. L'ouverture officielle du Centre a eu lieu en décembre 1999. On travaille présentement à l'intégration du Centre à d'autres activités du millénaire (ex. : le Relais 2000 du Sentier transcanadien).
	c) une carte des sentiers pour le millénaire.	c) Cet objectif a été atteint. La production de la nouvelle carte des sentiers de la capitale de l'an 2000 est terminée. La carte sera imprimée en juin 2000.
	2000-2001 La CCN offrira une activité liée aux sentiers dans le cadre des festivités du millénaire.	L'activité a été baptisée « Escapade 2000 » et aura lieu le 2 juillet 2000. Elle misera sur les espaces verts et certains endroits stratégiques de la capitale (sentiers, promenades panoramiques et parcs de la RCN).
	2000-2001 La CCN complétera le sondage sur les utilisateurs et les visiteurs des espaces verts de la capitale pour recueillir des renseignements sur la participation et les attentes des visiteurs à l'égard des loisirs de plein air. On prendra des mesures en fonction des résultats du sondage entre 2001 et 2004.	Cet objectif sera atteint. Une première partie du sondage, qui a trait au secteur des promenades du parc de la Gatineau et à Stony Swamp, est terminée et montre que le nombre de visiteurs est plus élevé que ce qu'on avait d'abord pensé.

Proteger les terrains naturels et les constructions, grâce à des programmes rentables d'entretien, de gestion, d'aménagement et de réfection et par l'application de normes et de services appropriés.

1999-2000
La CCN préparera une stratégie de gestion des biens immobiliers révisée et mise à jour.

Cet objectif a été atteint. L'ébauche d'une stratégie a été rédigée et servira de fondement à la planification budgétaire.

1999-2000
La CCN commencera la construction du Pavillon Canada-Monde, au parc des Chutes-Rideau.

Les travaux ont été reportés à l'exercice 2000-2001 du fait d'un changement d'emplacement et de certaines exigences de modification architecturales.

1999-2000
La CCN établira de nouveaux contrats d'entretien des terrains urbains de la capitale et de la Ceinture de verdure.

Cet objectif a été atteint. Six nouveaux contrats d'entretien ont commencé le 1er avril 1999, permettant à la CCN d'épargner 500 000 dollars. Dans l'ensemble, les normes de qualité et les niveaux de service sont respectés, voire surpassés dans plusieurs cas.

1999-2000
La CCN mettra en place un plan à long terme avec un financement adéquat tiré des réserves centrales pour répondre aux besoins d'exploitation et d'immobilisation des résidences officielles.

Cet objectif a été largement atteint. Le Conseil du Trésor a approuvé une grande partie du financement en capital pour les résidences officielles, et la demande de financement pour l'exploitation est en cours. Un certain nombre de travaux ont été terminés en 1999-2000.

1999-2000
Des recettes de 9,2 millions de dollars proviendront des activités de location.

Grâce à un taux d'inoccupation relativement bas et à la révision du rapprochement entre les comptes de location et d'aménagement, cet objectif a été dépassé. En fin d'exercice, les recettes se chiffraient à 9,8 millions de dollars.

1999-2000
La CCN proposera, dans le cadre d'un échange, le transfert à la Ville de Hull de propriétés excédentaires.

Cet objectif a été reporté au début de 2000-2001. Des négociations sont en cours avec la Ville de Hull.

1999-2004
La CCN obtiendra des revenus d'aliénation des terrains de 6 millions de dollars par année ainsi que des revenus d'aménagement de 8,9 millions (projection de 1,36 million pour 1999-2000).

Divers facteurs ont fait obstacle à l'atteinte de l'objectif. Les revenus d'aliénation ont totalisé 3,3 millions de dollars, ce qui représente 55 p. 100 de l'objectif. Les revenus d'aménagement se chiffraient à 977 500 dollars et étaient inférieurs à l'objectif à cause du retard de certains projets d'envergure.

2000-2001
La CCN aura pratiquement terminé la réfection du pont Champlain.

Cet objectif a été reporté à 2001-2002, vu les manquements de l'entrepreneur initial qui ont mené au lancement d'un nouvel appel d'offres et à l'adjudication d'un nouveau contrat. Les travaux se font en fonction du plan révisé et on prévoit qu'ils seront terminés en décembre 2001, six mois avant l'horaire prévu par le nouveau contrat.

1999-2004
La CCN poursuivra la réfection de sa partie du boulevard de la Confédération – y compris la reconstruction du pont Plaza et de la place de la Confédération –, de la rue Elgin (de la rue Queen à l'avenue Laurier), de la promenade Sussex Nord et de la rue Laurier à Hull ainsi que la construction de l'escalier York (à côté de l'ambassade des États-Unis).

L'escalier York et trois projets de réfection conjoints ont été achevés : la rue Elgin (de la rue Queen à l'avenue Laurier), la phase 3 de la rue Laurier, à Hull (Portage-Vercheres) et la phase 4 de la rue Laurier, à Hull (Vercheres-Hôtel-de-Ville).

1999-2004
La CCN exécutera le Programme pluriannuel des immobilisations (PPI).

L'application du PPI continue d'être un succès en dépit des difficultés de financement.

Secteur III : Gestion et aménagement des biens immobiliers

Gérer les paiements tenant lieu d'impôt foncier (PTLIF) que doit payer la CCN.	**1999-2000** **La CCN devra effectuer des paiements tenant lieu d'impôt foncier évalués à 14,5 millions de dollars.**	Le montant total des paiements se chiffre à 12,1 millions de dollars à cause du retard de certaines municipalités à fournir leurs factures du fait de la réforme des taxes foncières en Ontario.
Gérer une gamme appropriée de services de parcs et d'installations récréatives en plein air pour permettre aux visiteurs de profiter des espaces verts de la capitale et pour faire la promotion et l'animation de la RCN.	**1999-2000** **La CCN achèvera trois projets importants servant à améliorer les installations de loisir et à soutenir les activités du millénaire :**	
	a) le réseau intégré des sentiers récréatifs, relié au Sentier transcanadien;	a) Cet objectif a été reporté à l'exercice 2000-2001. On est en train de construire le sentier.
	b) le Centre des visiteurs du parc de la Gatineau;	b) Cet objectif a été atteint. L'ouverture officielle du Centre a eu lieu en décembre 1999. On travaille présentement à l'intégration du Centre à d'autres activités du millénaire (ex. : le Relais 2000 du Sentier transcanadien).
	c) une carte des sentiers pour le millénaire.	c) Cet objectif a été atteint. La production de la nouvelle carte des sentiers de la capitale de l'an 2000 est terminée. La carte sera imprimée en juin 2000.
	2000-2001 **La CCN offrira une activité liée aux sentiers dans le cadre des festivités du millénaire.**	L'activité a été baptisée « Escapade 2000 » et aura lieu le 2 juillet 2000. Elle misera sur les espaces verts et certains endroits stratégiques de la capitale – sentiers, promenades panoramiques et parcs de la RCN.
	2000-2001 **La CCN complétera le sondage sur les utilisateurs et les visiteurs des espaces verts de la capitale pour recueillir des renseignements sur la participation et les attentes des visiteurs à l'égard des loisirs de plein air. On prendra des mesures en fonction des résultats du sondage entre 2001 et 2004.**	Cet objectif sera atteint. Une première partie du sondage, qui a trait au secteur des promenades du parc de la Gatineau et à Stony Swamp, est terminée et montre que le nombre de visiteurs est plus élevé que ce qu'on avait d'abord pensé.

Gérer le cycle de vie des terrains et des bâtiments de la CCN en assurant la préservation, la protection et l'usage respectueux des biens naturels dans le parc de la Gatineau, la Ceinture de verdure et les terrains urbains de la capitale

La CCN préparera et appliquera les règlements suivants pour assurer la protection et la gestion de ses terrains :

1999-2000
Règlement de la CCN concernant les animaux domestiques

Cet objectif a été reporté à 2000-2001. Les principes directeurs, le calendrier du projet et le plan de communication ont été établis. De plus, on a effectué une étude sur les aires d'exercice pour chiens et on a terminé une évaluation environnementale. Deux groupes de concertation et deux consultations publiques ont été dirigés par la CCN, qui a reçu plus de 1 800 soumissions de la population. La Commission travaille avec la population pour déterminer quelles suggestions sont applicables.

2000-2001
Règlement sur la circulation

Cet objectif a été reporté à 2001-2002. On continue de rassembler l'information pertinente.

2001-2002
Règlement sur la propriété

On a commencé à réunir l'information.

2000-2001
La CCN mettra en œuvre le Système intégré d'information sur la gestion des biens (SIIGB).

Cet objectif a été reporté à 2001-2002. Le plan de projet d'ensemble relatif au SIIGB (y compris l'évaluation des coûts) est terminé. On a élaboré la stratégie de mise en œuvre pour l'exercice 2000-2001 et on a revu les solutions de remplacement en matière de logiciels.

2001-2002
La CCN fournira des lieux et l'infrastructure pour les Jeux de la Francophonie.

La CCN est parvenue à un accord de principe avec les organisateurs des Jeux de la Francophonie quant à l'utilisation de ses propriétés.

La CCN préparera et appliquera les plans de gestion suivants :

1999-2000
Le Plan de gestion de la Ceinture de verdure

Ce plan est presque terminé. Son adoption a été reportée à 2000-2001.

2001-2002
Le Plan de gestion du parc de la Gatineau (après la révision du *Plan directeur du parc de la Gatineau* en 2000-2001)

Cet objectif a été reporté à 2003-2004 étant donné qu'on a remis la révision du *Plan directeur du parc de la Gatineau* à 2002-2003.

2001-2002
Le Plan de gestion des terrains urbains : le secteur du cœur de la capitale (après l'achèvement du Plan de secteur du cœur de la capitale en 2000-2001)

Cet objectif reste inchangé.

2003-2004
Le Plan de gestion des terrains urbains (après l'achèvement du Plan directeur des terrains urbains en 2002-2003)

Cet objectif a été reporté de façon à attendre que soit achevé le Plan directeur des terrains urbains.

2003-2004
La CCN mettra en œuvre le Cadre pluriannuel de gestion de l'environnement, qui comprend la liste des endroits contaminés et le Plan d'action environnemental.

Cet objectif sera atteint. La CCN a approuvé un rapport annuel sur la gestion de l'environnement et les endroits contaminés. Une ébauche du Plan d'action environnemental a été rédigée avec la participation des parties concernées.

Prendre des mesures pour reconstituer la base des ressources humaines de la Commission afin d'obtenir un effectif consciencieux et motivé et de mettre au point et d'appliquer un plan d'action au cours de la période de planification qui nous concerne.	**1999-2000** **La CCN adoptera sa première convention collective à titre d'employeur distinct.**	Cet objectif a été atteint. La CCN a signé sa première convention collective le 10 juin 1999.
	1999-2000 **La CCN définira un mode de gestion des ressources humaines (RH) et une stratégie révisée de renouvellement des RH qui seront mis en œuvre durant la période de planification considérée (1999-2004). Lorsque ces premières étapes auront été réalisées, la CCN mettra en place une stratégie de formation et de perfectionnement en 2000-2001 pour tous ses employés et l'appliquera au cours de la période de planification considérée (1999-2004).**	Ces objectifs ont été atteints. La CCN a défini un nouveau mode de gestion des RH et a modifié le processus de planification des RH en conséquence. Elle a établi un plan quinquennal de la gestion de la relève et a mis en œuvre une nouvelle stratégie de formation et de perfectionnement. Elle a ainsi investi 2,5 p. 100 de son budget salarial dans les secteurs de la formation et du perfectionnement.
Prendre les mesures nécessaires pour déterminer à quel point les objectifs et les réalisations de la CCN sont connus et quelle est la réaction à ces objectifs et réalisations et pour en améliorer le niveau d'appréciation.	**2001-2002** **La CCN atteindra et mesurera une augmentation de 20 p. 100 de l'appréciation de la population à l'égard de ses objectifs et de ses réalisations. Au cours du présent exercice, la CCN élaborera un plan d'action pour mesurer la réaction du public à ses efforts et à ses réalisations et pour y réagir. Des composantes du plan d'action seront mises en œuvre au cours de la période de planification considérée (1999-2004).**	Au cours de l'exercice, la stratégie et le plan d'action ont été terminés et approuvés. Diverses composantes du plan d'action sont en cours d'élaboration. On a effectué un sondage parmi la population de la RCN afin de fournir les fondements à une future évaluation des efforts de communication et on a commencé une étude indépendante sur la régie qui comprend un sondage d'opinion.
Appuyer les programmes de la CCN en fournissant les efforts suffisants avec une efficacité maximale.	**De 1999-2000 à 2001-2002** **La CCN continuera de mettre en œuvre son Plan de recherche triennal interne en faveur du Cadre de recherche corporative de 1996.**	Cet objectif a été atteint. Des travaux de recherche ont été effectués pour plusieurs activités de programmation importantes, pour les activités exploitant les espaces verts et pour les services aux visiteurs.

Secteur III : Gestion et aménagement des biens immobiliers

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
Gérer le cycle de vie des terrains et des bâtiments de la CCN en assurant la préservation, la protection et l'usage respectueux des biens naturels dans le parc de la Gatineau, la Ceinture de verdure et les terrains urbains de la capitale.	La CCN préparera et appliquera les règlements suivants pour assurer la protection et la gestion de ses terrains :	
	1999-2000 *Règlement de la CCN concernant les animaux domestiques*	Cet objectif a été reporté à 2000-2001. Les principes directeurs, le calendrier du projet et le plan de communication ont été établis. De plus, on a effectué une étude sur les aires d'exercice pour chiens et on a terminé une évaluation environnementale. Deux groupes de concertation et deux consultations publiques ont été dirigés par la CCN, qui a reçu plus de 1 800 soumissions de la population. La Commission travaille avec la population pour déterminer quelles suggestions sont applicables.
	2000-2001 *Règlement sur la circulation*	Cet objectif a été reporté à 2001-2002. On continue de rassembler l'information pertinente.
	2001-2002 *Règlement sur la propreté*	On a commencé à réunir l'information.
	1999-2001 La CCN mettra en œuvre le Système intégré d'information sur la gestion des biens (SIIGB).	Cet objectif a été reporté à 2001-2002. Le plan de projet d'ensemble relatif au SIIGB (y compris l'évaluation des coûts) est terminé. On a élaboré la stratégie de mise en œuvre pour l'exercice 2000-2001 et on a revu les solutions de remplacement en matière de logiciels.
	2001-2002 La CCN fournira des lieux et l'infrastructure pour les Jeux de la Francophonie.	La CCN est parvenue à un accord de principe avec les organisateurs des Jeux de la Francophonie quant à l'utilisation de ses propriétés.
	La CCN préparera et appliquera les plans de gestion suivants :	
	1999-2000 Le Plan de gestion de la Ceinture de verdure	Ce plan est presque terminé. Son adoption a été reportée à 2000-2001.
	2001-2002 Le Plan de gestion du parc de la Gatineau (après la révision du *Plan directeur du parc de la Gatineau* en 2000-2001)	Cet objectif a été reporté à 2003-2004 étant donné qu'on a remis la révision du *Plan directeur du parc de la Gatineau* à 2002-2003.
	2001-2002 Le Plan de gestion des terrains urbains : le secteur du cœur de la capitale (après l'achèvement du Plan de secteur du cœur de la capitale en 2000-2001)	Cet objectif reste inchangé.
	2002-2004 Le Plan de gestion des terrains urbains (après l'achèvement du Plan directeur des terrains urbains en 2002-2004)	Cet objectif a été reporté de façon à attendre que soit achevé le Plan directeur des terrains urbains.
	2003-2004 La CCN mettra en œuvre le Cadre pluriannuel de gestion de l'environnement, qui comprend la liste des endroits contaminés et le Plan d'action environnemental.	Cet objectif sera atteint. La CCN a approuvé un rapport annuel sur la gestion de l'environnement et les endroits contaminés. Une ébauche du Plan d'action environnemental a été rédigée avec la participation des parties concernées.

Secteur IV : Services corporatifs

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
Prendre des mesures pour reconstituer la base des ressources humaines de la Commission afin d'obtenir un effectif consciencieux et motivé et de mettre au point et d'appliquer un plan d'action au cours de la période de planification qui nous concerne.	**1999-2000** La CCN négociera sa première convention collective à titre d'employeur distinct. **1999-2000** La CCN définira un mode de gestion des ressources humaines (RH) et une stratégie révisée de renouvellement des RH qui seront mis en œuvre durant la période de planification considérée (1999-2004). Lorsque ces premières étapes auront été réalisées, la CCN mettra en place une stratégie de formation et de perfectionnement en 2000-2001 pour tous ses employés et l'appliquera au cours de la période de planification considérée (1999-2004).	Cet objectif a été atteint. La CCN a signé sa première convention collective le 10 juin 1999. Ces objectifs ont été atteints. La CCN a défini un nouveau mode de gestion des RH et a modifié le processus de planification des RH en conséquence. Elle a établi un plan quinquennal de la gestion de la relève et a mis en œuvre une nouvelle stratégie de formation et de perfectionnement. Elle a ainsi investi 2,5 p. 100 de son budget salarial dans les secteurs de la formation et du perfectionnement.
Prendre les mesures nécessaires pour déterminer à quel point les objectifs et les réalisations de la CCN sont connus et quelle est la réaction à ces objectifs et réalisations et pour en améliorer le niveau d'appréciation.	**2001-2002** La CCN atteindra et mesurera une augmentation de 20 p. 100 de l'appréciation de la population à l'égard de ses objectifs et de ses réalisations. Au cours du présent exercice, la CCN élaborera un plan d'action pour mesurer la réaction du public à ses efforts et à ses réalisations et pour y réagir. Des composantes du plan d'action seront mises en œuvre au cours de la période de planification considérée (1999-2004).	Au cours de l'exercice, la stratégie et le plan d'action ont été terminés et approuvés. Diverses composantes du plan d'action sont en cours d'élaboration. On a effectué un sondage parmi la population de la RCN afin de fournir les fondements à une future évaluation des efforts de communication et on a commencé une étude indépendante sur la régie qui comprend un sondage d'opinion.
Appuyer les programmes de la CCN en fournissant les efforts suffisants avec une efficacité maximale.	**De 1999-2000 à 2001-2002** La CCN continuera de mettre en œuvre son Plan de recherche triennal interne en faveur du Cadre de recherche corporative de 1996.	Cet objectif a été atteint. Des travaux de recherche ont été effectués pour plusieurs activités de programmation importantes, pour les activités exploitant les espaces verts et pour les services aux visiteurs.

Secteur IV : Services corporatifs

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
Exploiter les technologies de l'information qui sont conformes à l'an 2000 (existence d'un plan d'urgence), qui offrent un avantage stratégique à la Commission et qui lui permettent d'adopter une gestion efficace et efficiente.	**1999-2000** **La CCN aura réglé les questions liées à la fonctionnalité des logiciels en l'an 2000 et disposera d'un plan d'urgence.**	Cet objectif a été atteint. La CCN était prête et aucun problème significatif n'est apparu relativement au bogue de l'an 2000.
	2000-2001 **La CCN mettra en place une évaluation de sécurité et un système de gestion intégrés appuyant ses programmes et la gestion des résidences officielles.**	Cet objectif a été atteint plus tôt que prévu. Le Système de gestion et de contrôle de la sécurité a été efficacement mis en place, y compris les liens électroniques avec des organismes clés du gouvernement fédéral.
	2003-2004 **La CCN mettra en place l'infrastructure de cryptage de sécurité conseillée par le gouvernement fédéral.**	Le processus est en cours.
	2000-2005 **Au cours de la période de planification considérée, la CCN continuera à améliorer les composantes de gestion de l'information du Système intégré d'information sur la gestion des biens.**	Le processus est en cours.
	2001-2003 **La CCN installera un réseau intranet pour accéder à l'information et la transmettre (2001-2002) lié à un système de gestion électronique des documents (2002-2003).**	Le processus est en cours. La constitution du système de gestion électronique des documents a été devancée et doit être faite en 2001-2002. Un plan de communication du projet a été dressé et une mise en œuvre pilote a commencé.
Augmenter la présence visuelle du gouvernement fédéral dans toutes les activités, toutes les publications, tous les programmes et sur toutes les propriétés de la CCN.	**2003-2004** **La CCN aura augmenté la visibilité du gouvernement du Canada dans ses activités, ses programmes et ses installations d'au moins 100 p. 100 par rapport à 1997-1998 par des documents publiés ou imprimés, des communiqués de presse et des enseignes.**	Le processus est en cours. Toutes les publications de la CCN donnent la visibilité requise au gouvernement fédéral. Cela se fera progressivement sur les enseignes, en fonction du moment où il faudra les refaire.

Secteur IV : Services corporatifs

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
Exploiter les technologies de l'information qui sont conformes à l'an 2000 (existence d'un plan d'urgence), qui offrent un avantage stratégique à la Commission et qui lui permettent d'adopter une gestion efficace et efficiente.	**1999-2000** La CCN aura réglé les questions liées à la fonctionnalité des logiciels en l'an 2000 et disposera d'un plan d'urgence.	Cet objectif a été atteint. La CCN était prête et aucun problème significatif n'est apparu relativement au bogue de l'an 2000.
	2000-2001 La CCN mettra en place une évaluation de sécurité et un système de gestion intégrés appuyant ses programmes et la gestion des résidences officielles.	Cet objectif a été atteint plus tôt que prévu. Le Système de gestion et de contrôle de la sécurité a été efficacement mis en place, y compris les liens électroniques avec des organismes clés du gouvernement fédéral.
	2003-2004 La CCN mettra en place l'infrastructure de cryptage de sécurité conseillée par le gouvernement fédéral.	Le processus est en cours.
	2000-2005 Au cours de la période de planification considérée, la CCN continuera à améliorer les composantes de gestion de l'information du Système intégré d'information sur la gestion des biens.	Le processus est en cours.
	2001-2003 La CCN installera un réseau intranet pour accéder à l'information et la transmettre (2001-2002) lié à un système de gestion électronique des documents (2002-2003).	Le processus est en cours. La constitution du système de gestion électronique des documents a été devancée et doit être faite en 2001-2002. Un plan de communication du projet a été dressé et une mise en œuvre pilote a commencé.
Augmenter la présence visuelle du gouvernement fédéral dans toutes les activités, toutes les publications, tous les programmes et sur toutes les propriétés de la CCN.	**2003-2004** La CCN aura augmenté la visibilité du gouvernement du Canada dans ses activités, ses programmes et ses installations d'au moins 100 p. 100 par rapport à 1997-1998 par des documents publiés ou imprimés, des communiqués de presse et des enseignes.	Le processus est en cours. Toutes les publications de la CCN donnent la visibilité requise au gouvernement fédéral. Cela se fera progressivement sur les enseignes, en fonction du moment où il faudra les refaire.

UN MANDAT POUR LA CAPITALE

Susciter la fierté et créer l'unité

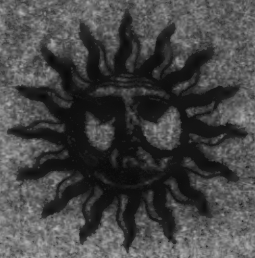

Le deuxième siècle

En 1999, la Commission de la capitale nationale à fêté ses cent ans de planification urbaine et d'aménagement dans la capitale du Canada. Grâce à un siècle de travail constant et ciblé, elle a réussi à aménager la région de la capitale nationale pour qu'elle passe d'une petite agglomération de bûcherons à une ville qui est une source de fierté nationale pour les Canadiens. Aujourd'hui, la région peut se vanter de posséder des douzaines de parcs qui servent les besoins de la capitale, quelque 90 kilomètres de promenades et plus de 150 kilomètres de sentiers récréatifs. On trouve aussi dans la capitale de nombreux monuments, des constructions patrimoniales et des lieux publics que l'on utilise toute l'année comme scènes pour des cérémonies publiques nationales. Beaucoup a été accompli, toutefois beaucoup reste à faire à l'aube du deuxième siècle de la CCN.

La dernière année a particulièrement été marquée par la sortie du Plan de la capitale du Canada. *Il est le troisième plan directeur dont se munit la CCN pour guider ses tâches. Il établit le cadre de construction et de gestion de la capitale pour les cinquante prochaines années. Un point central de ce plan réside dans la* Vision d'avenir pour le cœur de la région de la capitale du Canada *(1998). La CCN a soumis sa vision à la consultation publique et, avec l'approbation solide de la population pour la plupart des projets clés de planification qui poussent plus loin les idées de la Commission dans un certain nombre de secteurs, elle l'a revue pour en faire le* Concept du cœur de la capitale du Canada. *Dès le début de l'an 2000, on a commencé à convertir le concept en un plan de secteur qui, au cours du prochain demi-siècle, aidera à transformer le cœur de la capitale en un endroit où les Canadiens peuvent travailler, vivre et rendre hommage au Canada.*

Les principes fondamentaux qui sous-tendent la vision de la CCN à l'égard du cœur de la capitale sont simples : donner de la vitalité au centre-ville et renforcer le lien entre la ville et le gouvernement. Le plan envisage l'aménagement du cœur de la capitale pour en faire une destination à ne pas manquer et un lieu de rencontre pour les Canadiens et les autres visiteurs. Il prévoit aussi en même temps le respect des localités. Ces considérations ont aidé à définir les grandes lignes qui guideront les travaux de la Commission à l'intérieur du cadre suivant :

- Donner la priorité au cœur de la capitale puisque c'est le centre des activités du gouvernement fédéral dans la capitale;
- Améliorer les routes qui mènent à la colline du Parlement;
- Améliorer l'accès aux institutions culturelles d'Ottawa et de Hull;
- Améliorer le côté sud de la cité parlementaire;
- Élaborer et mettre en œuvre les plans d'utilisation des terrains et de réhabilitation concernant les berges et les îles de la rivière des Outaouais;
- Inciter la population à utiliser la rivière des Outaouais;
- Collaborer avec les Autochtones pour augmenter leur présence dans la capitale;
- Améliorer l'accès entre le centre-ville et le parc de la Gatineau.

La Commission réalisera des éléments du Plan de secteur du cœur de la capitale en établissant des partenariats entre les différentes parties compétentes et entre les secteurs privé et public et en travaillant avec les autorités municipales et régionales, avec le secteur privé et avec les groupes autochtones. Le concept du cœur de la capitale traite de six zones d'aménagement.

1. Les plaines LeBreton

Les plaines LeBreton, sans doute le terrain inexploité le plus précieux du centre de la capitale, sont une vaste étendue de quelque 65 hectares le long de la rivière, à l'ouest du centre-ville d'Ottawa. Le Plan prévoit à cet endroit des résidences et des petites entreprises. Un parc tout en longueur longeant un ancien aqueduc fera le tour des quartiers habités vers l'ouest et le sud. Un vaste parc cunéiforme utilisé pour des festivals et des festivités éventuelles se trouvera au centre de l'agglomération, et une large bande d'espaces verts sera préservée le long de la berge de la rivière des Outaouais. La promenade de l'Outaouais – partiellement rebaptisée le boulevard LeBreton – sera déplacée et passera par le cœur des plaines LeBreton. Maintenant que les accords sont conclus entre la CCN, la Région d'Ottawa-Carleton et la Ville d'Ottawa, on va pouvoir dresser, en l'an 2000, les plans de décontamination du sol et d'établissement des terres destinées aux parcs et de l'infrastructure routière.

2. Les îles des Chaudières et Victoria

Dans leur période de gloire au XIX[e] siècle, les îles de la chute des Chaudières étaient une ruche où bourdonnait l'activité industrielle. Cependant, l'activité sur ces îles remonte bien plus loin dans le temps et est associée à des milliers d'années de voyage sur la rivière des Outaouais. Ainsi, l'île Victoria, sacrée aux yeux des Premières Nations du Canada, pourrait devenir un lieu où les Autochtones peuvent s'exprimer pleinement tout en faisant partie de la vie de la capitale. On propose donc d'installer un nouveau centre autochtone sur l'île qui permettra aux visiteurs de se familiariser avec les réalités des Premières Nations. Les piétons auront accès aux îles grâce à des passerelles, à des trottoirs, à des jetées et à des quais. Ils y trouveront, entre autres, restaurants et boutiques.

3. Le secteur de la rue Sparks
La rue Sparks est l'une des rue patrimoniales les plus importantes du centre de la capitale. Or, ces dernières années, la rue a subi une baisse des activités commerciales, et l'état des édifices patrimoniaux s'est détérioré. Le Plan prévoit la revitalisation de la rue par la restauration des édifices patrimoniaux et par l'installation d'un nouveau complexe à usage résidentiel (150 unités) et commercial (50 000 pieds carrés pour le commerce au détail) à l'extrémité est de la rue. Il y aurait, sous ce complexe, un vaste terrain de stationnement permettant à de nombreux visiteurs et résidants d'entrer et de sortir facilement. L'aménagement d'une place ouverte sur la rue Metcalfe, entre les rues Sparks et Queen, constituera un lieu de rassemblement coquet à quelques pas de la colline du Parlement.

4. Un lien avec le parc de la Gatineau
Le parc de la Gatineau est une superbe étendue montagneuse et rocheuse de 35 600 hectares qui descend vers le sud jusqu'au cœur de Hull. L'existence d'un échantillon de nature sauvage et d'une grande beauté à quelques minutes du cœur de la capitale est l'un des secrets les mieux gardés de la région de la capitale du Canada. Par contre, si le parc est très près du centre urbain, il est difficile d'accès car il faut faire tout un détour par des routes régionales. Le nouveau Plan prévoit un large boulevard paysagé à partir du pont Alexandra, sur le boulevard de la Confédération, directement sur le boulevard St-Joseph, à Hull, pour relier la promenade de la Gatineau.

5. L'axe de la rue Bank
La rue Bank, l'une des principales artères nord-sud du cœur de la capitale, s'arrête brusquement à la rue Wellington, devant la colline du Parlement. Il n'y a aucune possibilité de voir le bord de la rivière derrière la colline du Parlement, et l'accès à la rivière est limité à une voie étroite qui descend le long de l'escarpement. Comme nous voulons abattre les barrières entre le milieu du gouvernement et le contexte municipal dans la capitale, nous avons inclus dans le Plan une façon de lier la rue Bank à la berge de la rivière des Outaouais. On construirait un belvédère au bord de l'escarpement, et un superbe escalier d'une longueur de 200 mètres – ou des sentiers, ou encore un funiculaire – mènerait à un quai et un petit port pour bateaux de plaisance.

6. Le terrain industriel de l'usine Scott
À une certaine époque, on pouvait voir des cheminées d'usine et de l'encombrement industriel sur toute la longueur de la berge de Hull. Au cours des dernières décennies, le gouvernement fédéral a fait l'acquisition du terrain au bord de la rivière; il y a construit des tours à bureau et le Musée canadien des civilisations qui ont transformé le paysage de Hull. Cependant, il reste du pain sur la planche. Avec le temps, le gouvernement fédéral voudrait réaménager la berge du côté de Hull et l'intégrer au réseau d'espaces verts de la capitale qui ouvriront la vue sur la rive sud et qui serviront de scènes pour les activités et les manifestations publiques d'envergure nationales.

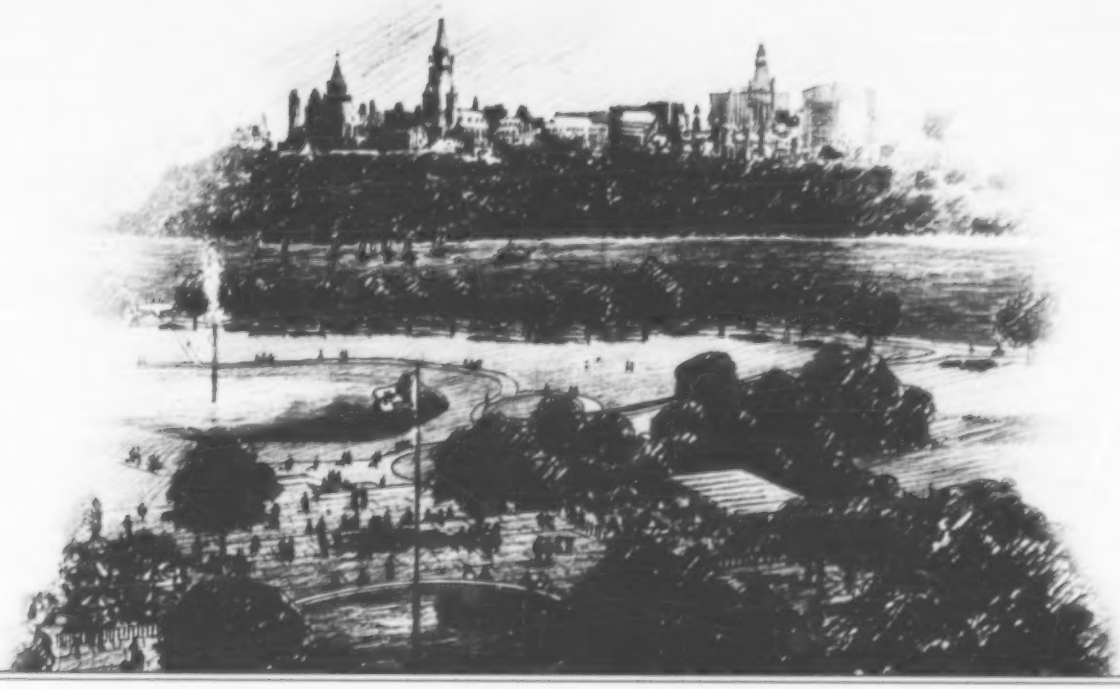

La vision

Les transformations de la capitale et du centre-ville seront à la mesure de leur importance symbolique de sorte qu'ils représentent le Canada et les Canadiens tant au pays qu'à l'étranger.

Le cœur de la capitale sera amélioré par un aménagement durable et intégré des centres d'intérêt stratégiques le long du boulevard de la Confédération des deux côtés de la rivière des Outaouais. En tant que théâtre de festivités, de cérémonies et d'activités d'importance nationale, mais aussi internationale, le cœur de la capitale sera un moyen pour aider les Canadiens, et les non Canadiens, à comprendre la culture et l'histoire du pays.

L'aménagement du cœur de la capitale redonnera du caractère aux constructions, au milieu naturel et à l'environnement humain et tiendra compte des besoins des habitants de la capitale et des visiteurs. Ceci sera possible grâce à des relations de partenariat avec des acteurs locaux et avec les différents niveaux de gouvernement et d'administration.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Contexte

Histoire

Édifier une capitale pour les Canadiens

En 1999, la CCN a fêté ses cent ans de planification urbaine dans la capitale canadienne. Durant ce centenaire, la capitale du Canada est passée progressivement d'une agglomération sauvage à une capitale moderne. Cette transformation est le résultat des travaux de la Commission de la capitale nationale (établie en 1959) et des organismes qui l'ont précédée, la Commission du district fédéral (1927) et la Commission d'amélioration d'Ottawa (1899). En tant que société d'État, la CCN fonctionne essentiellement comme n'importe quelle organisme. Toutefois, ce qui la différencie des entreprises du secteur privé, c'est une raison d'être bien fédérale, soit l'édification d'une capitale qui représente les Canadiens et qui les rendent fiers de leur pays et de leur patrimoine.

1899-1927

La Commission d'amélioration d'Ottawa À la fin du XIX[e] siècle, le Canada acquérait de l'assurance, une certaine prospérité et une plus grande indépendance, mais sa capitale était encore une petite ville industrielle. En 1899, le Parlement voulut modifier cela en créant la Commission d'amélioration d'Ottawa (CAO). Les principales réalisations du nouvel organisme furent les suivantes : la construction d'une promenade panoramique le long du canal Rideau et d'une autre dans le parc de Rockcliffe, la construction des ponts Minto (première partie d'un parcours d'honneur menant de Rideau Hall à la colline du Parlement) et l'aménagement de plusieurs nouveaux parcs dans la capitale urbaine. La CAO engagea aussi Frederick Todd, le premier architecte paysagiste résidant au pays, et le chargea d'élaborer le premier plan d'aménagement à long terme de la capitale. L'une des inspirations de F. Todd, faire de cette ville une capitale de parcs, est encore très actuelle. Par ailleurs, la CAO commandita la Commission Holt, qui utilisa le concept du vaste ensemble régional de parcs et de promenades de F. Todd et qui fut la première à recommander de réduire la confusion des voies ferrées du centre-ville, de créer des bureaux pour le gouvernement et des parcs, conformément à un plan détaillé, et de créer un parc national au nord de Hull.

1927-1959

La Commission du district fédéral En 1927, c'est un pays plein d'énergie qui fêtait les 60 ans de sa formation, et le gouvernement cherchait des moyens d'exprimer l'importance nationale de la capitale. Il établit la première région de la capitale nationale (RCN) – la moitié de la superficie actuelle de la RCN, et qui comprenait une partie en Ontario et une partie au Québec – et il transforma la CAO en une entité plus vaste et plus puissante, la Commission du district fédéral (CDF). Pour le gouvernement, le nouvel organisme devait travailler pour le bien général du Canada. À partir de 1934, la CDF fut chargée de l'entretien et de l'aménagement paysager de tous les terrains fédéraux de la capitale – y compris la conception des terrains de la colline du Parlement. Parmi ses réalisations les plus remarquables, on compte la construction du pont Champlain, l'installation du Monument commémoratif de guerre à la place de la Confédération et l'établissement du parc de la Gatineau. La CDF a aussi travaillé avec l'urbaniste français Jacques Gréber dans le but de doter la région de la capitale d'un nouveau plan (appelé « le Plan Gréber »). L'idée consistait à bâtir une capitale qui fonctionnerait de manière ordonnée comme une ville moderne et qui se comporterait comme une capitale inspirante. C'est ce concept qui donna naissance à une nouvelle forme d'organisation et à une nouvelle aire de construction dans la capitale.

1959-

La Commission de la capitale nationale Dans les années d'après-guerre, on voyait la capitale comme le cœur symbolique du pays. *La Loi sur la capitale nationale* de 1958 doublait la superficie de la région de la capitale nationale en réunissant une plus grande partie du Québec et de l'Ontario dans la capitale et en regroupant de nouvelles étendues de terres naturelles et rurales. La Loi établit aussi la Commission de la capitale nationale (1959) en tant qu'organisme qui devait rédiger un nouveau plan directeur pour la capitale. Le Plan Gréber décréta que les voies ferrées devaient être arrachées du cœur de la capitale et remplacées par des routes, des promenades et des parcs. Le Plan reconnaissait aussi la valeur des terres sauvages et rurales de la région et proposait l'extension du parc de la Gatineau et, du côté ontarien, l'établissement de la Ceinture de verdure. Par ailleurs des zones gouvernementales ont été construites à divers

endroits de la région. Au début des années 70, les travaux commencèrent à la Place du Portage, la première présence significative du gouvernement à Hull. L'intégration de Hull à la planification de la capitale allait se poursuivre en 1972, lorsque la CCN acheta du terrain industriel à Hull et le conserva pour y construire plus tard le Musée canadien des civilisations. C'était le début d'une série d'initiatives destinées à transformer Hull pour en faire un partenaire d'Ottawa au sein de la capitale.

Le fait d'aménager une capitale symbolique déclencha une nouvelle perception de la capacité de la capitale à représenter et à inspirer les Canadiens. C'est pourquoi, au cours des dernières décennies, la CCN travailla non seulement à édifier la capitale, mais aussi à lui donner vie et dynamisme. Ainsi, en 1971, la CCN marqua l'histoire en transformant la surface gelée du canal Rideau en la plus longue patinoire du monde. Ce fut la première expérience d'importance de la Commission dans le domaine de la programmation dans la capitale. Aujourd'hui, la patinoire du canal Rideau est l'une des merveilles du Canada pendant la saison hivernale. Au début, elle était un exemple qui permettait de montrer comment les lieux publics de la capitale pouvaient servir aux activités et aux festivités nationales. En 1988, la CCN intégra ce principe dans son deuxième plan directeur, *le Plan d'aménagement des terrains fédéraux*. En 1999, la CCN publia un troisième plan, le *Plan de la capitale du Canada*, l'héritier direct du Plan Gréber (1950) et du *Plan d'aménagement des terrains fédéraux* (1988). Ce plan mis à jour définit les principes par lesquels une capitale esthétiquement belle, établie dans un cadre de promenades panoramiques, de rives et de sentiers reliés, se développera au cours du prochain demi-siècle, à la fois comme siège du gouvernement, comme territoire national symbolique et comme lieu de rencontre pour les Canadiens.

Loi

En 1958, le Parlement du Canada a créé la Commission de la capitale nationale en adoptant la *Loi sur la capitale nationale*, amendée en 1988, pour :

> « Établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale; et
>
> Organiser, parrainer ou promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens. »

De plus, la CCN peut :

> « Coordonner les orientations et les programmes du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'organisation, le parrainage ou la promotion, par les ministères, d'activités et de manifestations publiques liées à la région de la capitale nationale. »

Statut de société d'État

En tant que société d'État, la CCN est soumise au régime de reddition des comptes établi dans la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le statut de société d'État lui donne l'autonomie dont elle a besoin en matière de gestion pour guider l'aménagement des terrains du gouvernement fédéral à long terme dans la capitale. Le statut de société d'État procure aussi à la CCN la souplesse requise pour harmoniser ses plans avec ceux des autres paliers d'autorité dans la région et le pouvoir de conclure des partenariats productifs qui aideront à faire avancer les objectifs de toutes les parties.

STRUCTURE DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Régie

Bien que ses activités soient concentrées dans la région de la capitale du Canada, la CCN a un mandat national. Elle doit en fait se servir de la capitale pour susciter la fierté et promouvoir l'unité chez la population d'un bout à l'autre du pays. Le défi est de trouver des moyens de « rayonner », de communiquer avec les Canadiens pour les informer de ses activités et pour les y faire participer, mais aussi pour faire en sorte que leurs idées et leurs expériences influencent le développement de la capitale. L'opposition apparente entre le lieu d'action et le mandat national se reflète dans la structure du conseil d'administration et des comités, qui réunissent des experts d'une vaste gamme de milieux professionnels de la région de la capitale nationale et de partout au Canada.

Lignes directrices sur la régie des entreprises
En 1996, lorsque le Conseil du Trésor et le ministère des Finances ont sorti le document intitulé *La régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques – Lignes directrices*, ils en ont donné un exemplaire aux membres de la Commission (le conseil d'administration) de la CCN. La plupart des dispositions étaient déjà mises en application à la CCN, y compris des relations de travail claires et efficaces entre le conseil d'administration et les cadres supérieurs, un programme d'orientation solide pour les directeurs et un examen périodique du rôle du conseil d'administration en fonction du mandat de la CCN et aussi la participation au processus de planification stratégique de l'entreprise. On discute avec le conseil d'administration des résultats de la retraite stratégique annuelle et on couche sur papier la sagesse collective des membres du Conseil en produisant annuellement le Plan d'entreprise. Les membres du Conseil approuvent le Plan d'entreprise et le Rapport annuel avant que ces derniers soient soumis au ministre et au Parlement. Les rendements de l'entreprise sont communiqués régulièrement au Conseil. Ainsi, trois fois par année, on lui soumet un rapport sur une période d'examen qui indique tout écart entre les réalisations, les objectifs et les cibles établis dans le Plan d'entreprise. Par ailleurs, le conseil d'administration est informé de tout problème significatif relativement à la régie – par exemple, chaque année, on lui présente un rapport sur la responsabilité en matière d'environnement. Pendant 1998 et 1999, des séances d'information régulières et détaillées tenaient les membres du Conseil au courant de la question de la conformité des systèmes informatiques à l'an 2000, et on procède de la même façon pour tout sujet critique.

La Commission
C'est une Commission (conseil d'administration) qui dirige la CCN et qui rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Patrimoine canadien. La Commission est composée du président, du vice-président et de treize autres membres nommés par décret. Pour avoir une représentation nationale, la Commission comprend cinq représentants de la RCN et huit représentants d'ailleurs au pays. Les membres de la Commission (les commissaires) se réunissent chaque trimestre, ils s'occupent de planifier, de guider et de vérifier la direction générale de l'organisme, de gérer et de préserver les ressources de la CCN, de contrôler, d'évaluer le rendement et d'en dresser un rapport, et enfin d'encadrer certaines questions de fonctionnement.

Les comités
Le Comité directeur Il dirige la Commission sur les questions et les stratégies propres à l'organisme, approuve les projets et les opérations et revoit le Plan d'entreprise de la CCN, les budgets de fonctionnement et d'immobilisation, les états financiers et le rapport annuel. **Le Comité corporatif de vérification et d'évaluation** Il étudie les rapports internes de vérification et d'évaluation, la vérification comptable annuelle et l'examen spécial du vérificateur général. Ce comité doit aussi amorcer des discussions et trouver des solutions sur les moyens d'améliorer la régie de l'entreprise et de remplir les priorités du gouvernement grâce au travail de la Commission. **Le Comité d'examen des traitements** Il examine le rendement et le traitement du président. **Le Comité exécutif de gestion** Le président et l'équipe supérieure de gestion se rencontrent chaque semaine pour approuver les soumissions qui découlent des opérations quotidiennes ainsi que de l'administration de la CCN.
(Voir la liste des commissaires p. 69)

Le conseil d'administration à l'œuvre

Comme la Commission de la capitale nationale se préparait à entrer dans un nouveau siècle, le travail pour régler le problème du bogue de l'an 2000 s'intensifiait. La question de la conformité des systèmes informatiques a été à l'ordre du jour du conseil d'administration pendant deux ans. Les commissaires ont profité de leur expérience collective pour conseiller et mettre au défi ceux qui devaient préparer la CCN à passer par ce moment critique. Le Conseil a évalué le progrès, a averti de certaines difficultés et était satisfait lorsque, à l'approche du 31 décembre 1999, il a estimé que la CCN était prête. C'est sans aucun incident que celle-ci a commencé le nouveau millénaire.

Formation de la Commission

On accueille les nouveaux membres en leur présentant les responsabilités de chacun et la structure de subordination à la CCN et en passant en revue les règlements. Puis, on leur fait faire un tour de reconnaissance pour se familiariser avec les opérations, et ils participent à des réunions avec tous les vice-présidents pour discuter des procédures et des produits de la CCN et aussi pour étudier les préoccupations de l'heure. Tous les nouveaux membres reçoivent un exemplaire des lignes directrices du gouvernement ainsi que les documents suivants : le *Guide d'introduction aux rôles et aux responsabilités des administrateurs des sociétés d'État* et le *Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêt et l'après-mandat*. De plus, les nouveaux membres participent à une séance d'information avec le conseiller juridique de la CCN pour discuter des rôles et des responsabilités, de l'éthique et des conflits d'intérêt.

Indépendance

Les membres de la Commission agissent avec honnêteté, avec soin et en toute bonne foi conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Commission est régie, en particulier, par les modalités d'un règlement interne prévu pour éviter les conflits d'intérêt. On informe les nouveaux membres de ce règlement, et ils ont la permission de se retirer de la discussion ou du processus de prise de décision s'il y a un risque potentiel de conflit.

Commission et gestion de la CCN

Le conseil d'administration a toujours maintenu un lien étroit avec la gestion de la CCN. Chaque réunion du Conseil commence par une mise à jour du président sur les préoccupations et les projets de l'heure directement suivie par une période de questions et de discussion. En mars 2000, la CCN a commandé une étude sur sa régie qui devrait aider la Commission à définir les liens tant à l'intérieur de la CCN qu'avec les municipalités de chaque côté de la rivière quand les réformes municipales et régionales entreront en vigueur dès janvier 2001.

Recrutement et rémunération

La CCN travaille dans une large gamme de secteurs industriels, comme l'immobilier, la conception et la construction, le marketing et la planification d'activités. Le président avertit le bureau du ministre de l'expérience et des habiletés requises lorsqu'il est question de pourvoir un poste dans le conseil d'administration. La CCN a mis en place le Comité d'examen des traitements qui revoit les salaires et les avantages sociaux des personnes nommées par le gouverneur en conseil. Contrairement aux membres de la plupart des conseils d'administration, les commissaires de la CCN ne perçoivent pas de rémunération pour leur participation aux réunions du Conseil, mais ils reçoivent une rétribution pour leur travail au sein des comités.

Les comités consultatifs

La CCN jouit aussi d'une perspective nationale et d'une rigueur professionnelle grâce à l'existence de plusieurs comités consultatifs. On recrute les membres de ces comités parmi les experts reconnus des milieux professionnels, universitaires et des affaires au Canada. Ces comités font des recommandations et fournissent un appui technique à la CCN et aux autres organismes fédéraux. **Le Comité consultatif du marketing et de la programmation** donne des conseils sur les programmes culturels, sur le marketing, sur la commandite, sur le partenariat et sur la communication. **Le Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier** donne des directives à propos de l'utilisation, de l'aménagement et de la gestion des terrains publics de la RCN, ce qui comprend l'architecture, les travaux publics, les bannières, les panneaux et les statues. **Le Comité consultatif des résidences officielles du Canada** s'occupe de guider l'entretien et l'exploitation de six résidences officielles dans la région de la capitale nationale. **Le Fonds Canadiana** cherche à obtenir des dons de pièces artistiques qui font partie du patrimoine, de meubles et aussi des dons en espèces pour améliorer les résidences officielles en fonction de leur fonction publique. (Voir la liste des membres actuels p. 70)

Sculpture en stéatite de l'artiste Nowya Quinuajuk (don au Fonds Canadiana)

Produits et activités

La CCN a mis sur pied toute une gamme de services et de produits dans le but de remplir son mandat. Ceux-ci sont liés non seulement par l'objectif et l'intérêt communs qui les motivent, mais aussi par des liens concrets et fonctionnels qui s'établissent entre les activités de planification de l'utilisation des terrains, d'aménagement des biens immobiliers et de programmation. En offrant ses produits et ses services, la CCN s'efforce d'atteindre un équilibre entre la construction de l'infrastructure (la tâche de la CCN) et son utilisation (la mission de la CCN).

Secteur I : Promotion et animation de la région de la capitale nationale

Objectifs Faire connaître la région de la capitale nationale par des campagnes de marketing nationales, des messages à la radio ou à la télévision et des programmes de rayonnement, mais aussi présenter aux visiteurs la capitale comme le lieu par excellence où apprécier le patrimoine, la culture et les réalisations du Canada grâce à des services, à des activités et à des programmes. **Produits** Activités et programmes (ex. : la fête du Canada, le spectacle son et lumière sur la colline du Parlement, le Bal de Neige, etc.), programmes d'interprétation (ex. : l'Infocentre de la capitale, le boulevard de la Confédération, le Pavillon Canada-Monde, le domaine Mackenzie-King, etc.), programmes pour les jeunes (ex. : Redécouvrons notre citoyenneté, le Défi de la capitale, etc.), programmes de marketing et de rayonnement (ex. : liens avec les capitales provinciales et territoriales, le site Web de la capitale, marketing conjoint, guides, etc.).

Secteur II : Planification de la région de la capitale nationale

Objectifs Planifier l'aménagement et l'utilisation des terrains fédéraux, coordonner les projets d'aménagement et viser l'excellence pour que le développement de la région soit digne du rôle et de l'importance de la capitale du Canada. **Produits** Un grand éventail de plans visionnaires pour la RCN donnant des directives quant à la possession, à l'exploitation et à l'aménagement des terrains fédéraux. Des plans régionaux ou concernant des lieux précis, des idées et des lignes directrices pour orienter l'aménagement et la gestion des terrains fédéraux. Des approbations de l'utilisation ou de l'aménagement de tous les terrains fédéraux de la RCN.

Secteur III : Gestion et aménagement des biens immobiliers

Objectif Gérer et protéger les biens ayant une importance nationale pour les générations de Canadiens à venir.
Produits Un ensemble de terrains qui permettent de révéler la nation canadienne dans la capitale. Des recettes continues venant de la location, de la vente de propriétés et d'initiatives d'aménagement qui permettent à la CCN de financer ses travaux de réhabilitation et d'entretien. Des biens immobiliers, y compris les résidences officielles, entretenus selon les normes qui sont de mise.

Secteur IV : Services corporatifs

Objectif Promouvoir une utilisation efficace et productive des ressources en fournissant des services généraux centralisés à tous les secteurs d'affaires.
Produits Plans d'entreprise, plans et rapports financiers, technologie et géomatique, gestion de l'information, services des finances et de l'approvisionnement, gestion des installations, vérifications et évaluations internes, ressources humaines, recherche d'ensemble, secrétariat de la direction et services de communication.

Contexte général

Gouvernement

L'unité nationale demeure la préoccupation principale du gouvernement du Canada à une époque de plus en plus prospère. Le gouvernement a réussi à équilibrer son budget en 1998-1999 et il s'est engagé à faire de même les années suivantes. Une certaine stabilité financière lui a permis de s'occuper d'autres priorités, comme l'amélioration du statut du Canada sur la scène internationale en faisant du pays la nation ayant la technologie la mieux intégrée – la nation la mieux « branchée » – du monde. Le gouvernement est prêt à travailler avec la communauté internationale pour promouvoir le développement durable et collaborera avec elle pour faire connaître les valeurs canadiennes dans le monde.

Portefeuille du Patrimoine

Tous les organismes qui dépendent du portefeuille du Patrimoine ont certaines priorités en commun. L'une d'elles est de trouver des moyens d'aider les Canadiens à aborder la diversité avec respect. Une autre est de créer des liens, liens avec le passé, liens entre les personnes (en particulier les jeunes), liens avec le monde et liens avec le futur. On met clairement l'accent sur les jeunes et on cherche à créer une nouvelle génération de dirigeants et de citoyens cultivés.

Économie

Les taux d'intérêt sont restés relativement stables en 1999, et l'inflation a été maintenue entre 1 et 3 p. 100. La croissance était seulement de 3 p. 100 en 1998 (après avoir été de 3,8 p. 100 l'année précédente). Le taux de chômage national est tombé à 7,8 p. 100, son niveau le plus bas depuis 1990. Les dépenses de consommation ont augmenté, malgré une baisse pendant la seconde moitié de 1998 résultant d'un marché frénétique. Le secteur de l'habitation est resté pratiquement inchangé en 1998 et une reprise s'est amorcée en 1999. Le dollar canadien s'est stabilisé.

Société

Avec une population de 1,3 million d'habitants, la région de la capitale nationale est maintenant la quatrième concentration urbaine du Canada. Ici, comme ailleurs au pays, la population vieillit, et cette tendance ne fera qu'accélérer au cours des prochaines années. Les personnes âgées forment un groupe en santé et plein de vitalité qui dispose de beaucoup de temps de loisir et qui a plus tendance à voyager que par le passé. La jeunesse est aussi en pleine évolution. Les jeunes, qui sont victimes de chômage, sont davantage conscients de la nécessité de suivre des études et ils manifestent, par ailleurs, un réel intérêt pour les grandes questions internationales que sont la paix et la qualité de l'environnement.

ÉVALUATION DE RENDEMENT

Revue de l'exercice

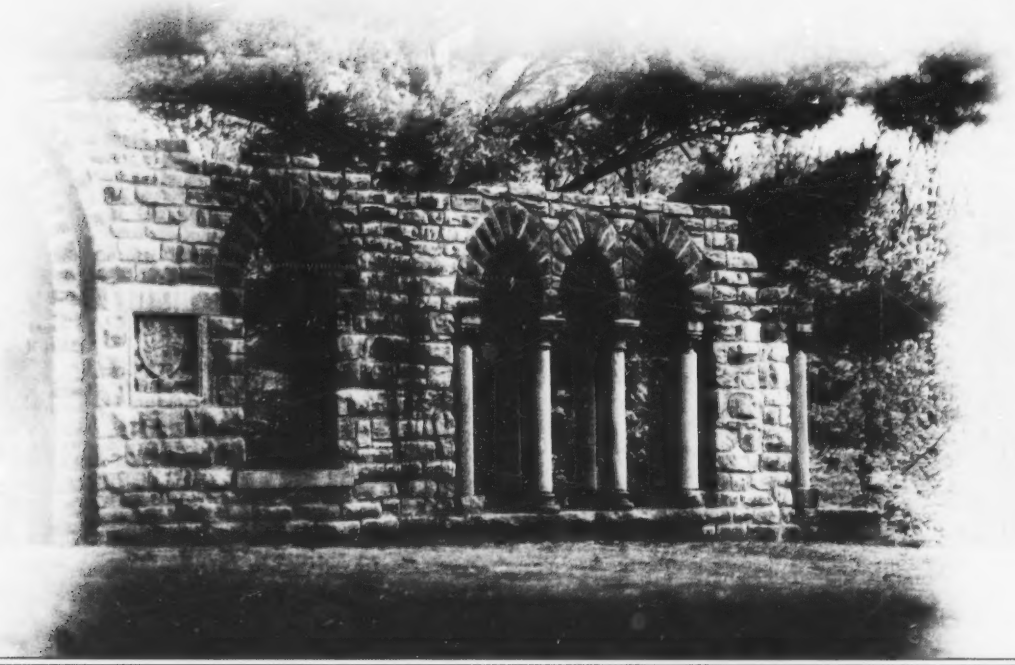

Questions stratégiques

Reconnaissance par la population
Malgré les réalisations des dernières années et le soutien croissant des partenaires et des commanditaires, les objectifs et les réalisations de la CCN sont encore peu connus de la population canadienne.

Une réputation mondiale
Le Canada a une réputation enviable dans le monde en matière de sécurité, de propreté et de respect de l'environnement. L'an dernier, la CCN a eu l'occasion de faire connaître cette vision aux Canadiens et, dans la foulée d'un intérêt grandissant pour l'écotourisme, de promouvoir la capitale comme un endroit aux nombreux espaces verts à visiter.

Création de la capitale
Au cours du dernier siècle, la CCN a accumulé des biens immobiliers et fonciers qui ont une importance nationale et qu'elle doit entretenir de façon responsable. Cependant, en même temps, elle continue d'édifier la capitale pour les générations à venir. Dans le *Plan de la capitale du Canada*, un plan directeur essentiel, elle indique de quoi la capitale du Canada aura l'air dans cinquante ans.

Édification et entretien de la capitale
La CCN a commencé à réagir à la détérioration de ses biens il y a près de dix ans en élaborant un plan qui comprend une planification selon le cycle de vie des biens et un programme pluriannuel des immobilisations. Pour financer ce plan, la Commission a mis en place une « triple stratégie » qui repose sur la cession, l'aliénation et l'aménagement des biens excédentaires. La CCN a fait de grands progrès en utilisant une ressource limitée pour rattraper le retard en matière de restauration, mais elle a encore besoin d'un financement stable à la fois pour entretenir les biens acquis et pour continuer de construire de nouvelles propriétés.

Perspective d'avenir
L'avenir dépendra de l'effectif de la CCN, de la qualité du milieu de travail et de l'excellence de ses systèmes informatiques et de ses processus de fonctionnement. Dans sa volonté d'être un employeur apprécié et respecté dans les années à venir, la CCN a abordé les questions des salaires, de l'incitation à acquérir de nouvelles connaissances pour aider les employés à être plus efficaces dans un organisme dont la taille a diminué de moitié et de l'accès à une technologie innovatrice pour faciliter leur travail dans le cadre de leurs fonctions.

Secteur I : Promotion et animation de la région de la capitale nationale

Objectif

Susciter la fierté et l'enthousiasme des Canadiens et aider à faire en sorte qu'ils aient une meilleure connaissance de la région de la capitale nationale.

Les Canadiens en mouvement

Le Canada, et le monde entier, est entré dans une nouvelle aire, à minuit, le 31 décembre 1999. Un siècle s'est terminé et avec lui, mille ans d'histoire du territoire. La CCN avait d'abord planifié une fête du Nouvel An très modeste reposant sur des programmes préexistants. Cependant, des sondages ont révélé que les Canadiens s'attendaient à quelque chose d'impressionnant. En réponse à la ferveur populaire, la Commission a organisé un spectacle sur la colline du Parlement et a jeté les bases pour que d'autres activités aient lieu au cours de l'année. Le nombre de bénévoles (plus de 240), principalement des jeunes, qui ont participé au spectacle « En mouvement » est révélateur de l'importance de ce moment d'histoire pour les Canadiens. La foule était aussi beaucoup plus nombreuse que prévu : 50 000 personnes ont bravé le froid pour assister au spectacle qui se produisait sur six scènes et au feu d'artifice qui mettait fin au XX^{e} siècle.

Sur la colline du Parlement

Depuis que les superbes édifices néogothiques ont été construits, dans les années 1860, ils sont le point central des activités et des rassemblements nationaux dans la capitale. L'année qui vient de passer ne fait pas exception. Des foules nombreuses se sont rassemblées pour les deux spectacles de la fête du Canada (105 000 personnes rien que sur la colline du Parlement), et des milliers de téléspectateurs ont profité de la diffusion des spectacles par la télévision de Radio-Canada à l'échelle nationale (876 000 à midi, 1 338 000 le soir). Ces résultats étaient si bons que la CCN a obtenu une garantie de télédiffusion pour les trois prochaines années. En 1999-2000, comme d'habitude, nos principaux collaborateurs pour les festivités de la colline du Parlement ont été le ministère du Patrimoine canadien et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. La planification des activités sur la colline du Parlement comprenait la production, en compagnie de nouveaux partenaires pour plusieurs années, d'un nouveau spectacle son et lumière. « À la croisée des vents » est une exploration poétique de la réalité canadienne; le spectacle commencera en juin 2000.

Spectacle son et lumière sur la colline du Parlement

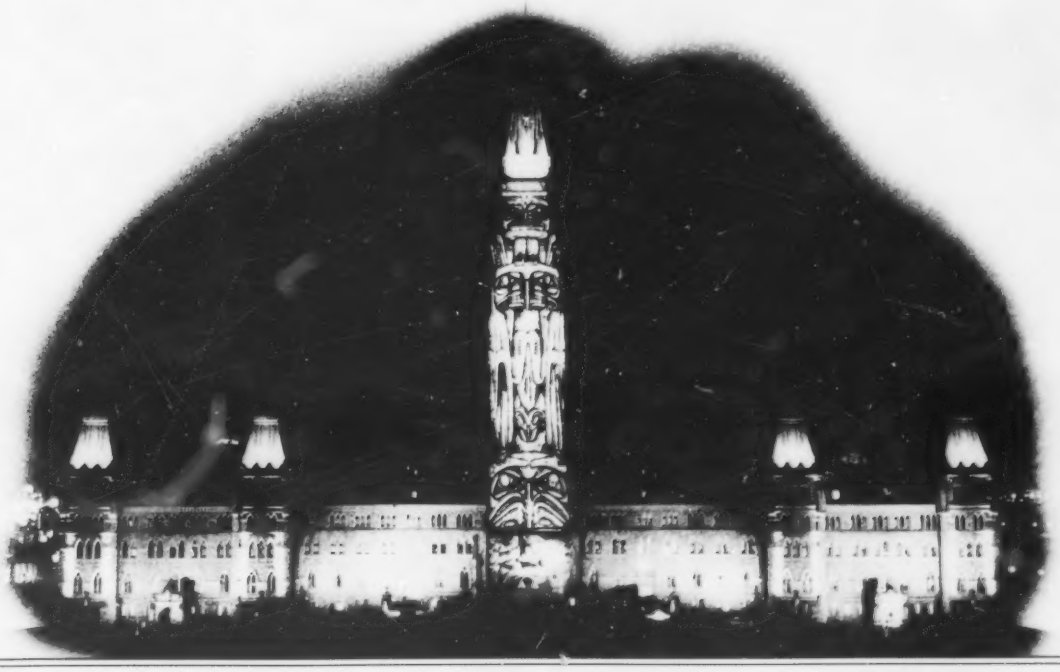

Pavillon Canada-Monde

Le Pavillon Canada-Monde promet d'être l'attraction-vedette dans le secteur international du boulevard de la Confédération (le nord de la promenade Sussex). Le nouveau pavillon est conçu pour que les visiteurs y voient et apprécient les réalisations des Canadiens de par le monde dans les domaines de la diplomatie, du maintien de la paix, de l'aide humanitaire, de la science, de la technologie, de l'art et des sports. Des expositions nec plus ultra comprendront une section « virtuelle », et les travaux sont en cours pour créer une mission commerciale « virtuelle » dans le cadre du « Regard sur l'Australie » du Bal de Neige de 2001. Bien que la construction du pavillon ait été repoussée de 2000 à 2001, les plans architecturaux sont faits, les expositions sont prêtes à être montées, et des liens de collaboration sont établis tant avec les partenaires de la programmation (ministère de la Défense nationale, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Agence canadienne de développement international, Centre de recherches sur les communications). Andersen Consulting a confirmé sa participation comme « commanditaire de présentation ».

Le monde en hiver

Vingt-deux ans ont passé depuis qu'une petite fête hivernale baptisée « Bal de Neige » a vu le jour sur la glace du canal Rideau. L'an dernier, ce sont 656 000 personnes qui ont assisté aux festivités du Bal de Neige, chiffre qui indique combien le programme est connu tant localement qu'à l'échelle nationale et même internationale. Les activités les plus prisées en l'an 2000 furent celles du Domaine des flocons, au parc Jacques-Cartier, et « Bouge! », une fête dansante sur la colline du Parlement la dernière soirée du Bal de Neige. En 2000, la présence internationale était particulièrement forte avec la participation des 15 ambassades de l'Union européenne qui présentaient une sculpture de glace à la place des festivals. En même temps, des sculpteurs australiens s'attelaient à la construction d'une sculpture de neige représentant des amateurs de surf pour nous donner un avant-goût du « Regard sur l'Australie » prévu au cours du Bal de Neige de 2001. Des discussions sont en cours avec l'Association olympique canadienne pour évaluer la possibilité d'établir des liens électroniques entre des salles de classe du Canada et de l'Australie dans le cadre du programme de 2001. Le Bal de Neige a généré 1,6 million de visites et des retombées économiques de 46 millions de dollars pour la région.

« Bouge! », fête dansante durant le Bal de Neige

Hommage aux Canadiens

Les monuments de la capitale sont une expression importante de qui nous sommes en tant que Canadiens et des valeurs que nous chérissons. En 1937, des Canadiens idéalistes ont constitué une brigade internationale et ont risqué leur vie en se portant volontaires pour lutter contre les armées fascistes du général Franco lors de la guerre civile espagnole. Avec le temps, les Canadiens ont eu tendance à oublier les gestes héroïques du bataillon Mackenzie-Papineau (nommé d'après des réformateurs bien connus de 1837). En 1999-2000, la CCN a soutenu les efforts des Amis du bataillon Mackenzie-Papineau pour remédier à la situation. Elle a donné un terrain et a approuvé l'installation d'un nouveau monument dans le parc de la Confédération, où se trouvent déjà d'autres monuments à la mémoire des activités militaires du Canada. Terry Fox est un autre genre de héros. Ce jeune homme s'est battu, même à l'article de la mort, pour réunir des fonds pour la recherche contre le cancer, maladie dont il était atteint. Comme les Canadiens tiennent Terry Fox en haute estime, la CCN a décidé l'an dernier de déplacer sa statue à un endroit plus en vue, sur la place juste en face de la colline du Parlement. Par ailleurs, la statue du scout Anishinabe, qui faisait partie du monument de Samuel de Champlain, a aussi été déplacée à un endroit stratégique du parc Major's Hill (dit parc Major).

Boulevard de la Confédération

Le boulevard de la Confédération, qui était presque achevé en 1999-2000, est davantage qu'une élégante avenue bordée d'arbres : c'est la « voie de la découverte du Canada ». Pour aider les visiteurs à tirer le maximum des institutions, des monuments, des parcs et des belvédères qui s'y trouvent, la CCN a conçu, fabriqué et installé une série de panneaux d'interprétation sur le boulevard de la Confédération. Les travaux avancent bien sur 13 beaux panneaux qui traitent de thèmes très divers (par ex. : l'âge des rails et l'émergence d'une région de la capitale). On a aussi produit un guide qui paraîtra à l'été 2000 : *Une aventure dans la capitale – Guide de découverte de la région de la capitale du Canada.* La CCN a travaillé avec 25 partenaires fédéraux pour produire ce guide qui décrit six circuits à faire à pied et trois trajets à faire en voiture et qui donne vie à la capitale par de nombreuses images et histoires.

Renseigner les Canadiens

L'Infocentre de la capitale, situé en face de la colline du Parlement, est au centre du programme d'information des visiteurs de la CCN. Une forte augmentation du nombre de visiteurs – 325 000 personnes contre 225 000 l'an dernier – est attribuable en grande partie à la tenue de programmes sur place et au soutien de nouveaux partenaires. En particulier, l'exposition du centenaire a eu un grand succès. Elle montrait de belles images et d'intéressants commentaires sur la capitale au cours des cent dernières années. Le travail accompli à l'Infocentre au cours de l'exercice a été accompagné par la production de plusieurs outils d'information originaux. Parmi ceux-ci, un documentaire remarquable d'une heure intitulé *Kitchisippi : la Grande Rivière*, qui raconte l'histoire de la rivière des Outaouais. Ce film peut maintenant être diffusé à l'échelle nationale. Grâce à l'appui de nouveaux partenaires, la CCN a continué son avancée vers les moyens d'information non traditionnels. Elle prépare ainsi l'adaptation et le transfert du *Magazine des jeunes ambassadeurs* sur le site Web de la Commission.

Les Canadiens dans la capitale

L'Organisation des capitales canadiennes a beaucoup aidé à étendre le programme des visites familiales en un programme national. À ses débuts, en 1995, ce concours national consistait à faire venir douze familles (une de chaque province et territoire) dans la capitale du Canada, deux fois par année (pour le Bal de Neige et pour la fête du Canada). En 1999, le programme a été ouvert à l'échelle nationale; neuf capitales servaient de destination et il y avait 117 familles gagnantes. Ces chiffres doivent encore augmenter en l'an 2000 puisque les 13 capitales provinciales et territoriales et la capitale nationale seront de la partie. Les grands partenaires du programme élargi, qui s'appelle « Fêtons le Canada dans les capitales » sont History Television, l'Association de télévision par câble et l'Association olympique canadienne.

Prendre soin de la capitale

L'importance qu'a une capitale aux yeux de ses habitants est mesurable par leur volonté d'aider et de participer. Les bénévoles ont donné 10 000 heures de leur temps à la capitale du Canada durant l'année, ce qui est un record. À la fin de l'exercice, un sondage montrait que 63 p. 100 d'entre eux se présentaient au moins pour la deuxième année. Les autres étaient de nouvelles recrues. En effet, la CCN avait obtenu la participation record de 1 500 bénévoles, un tiers de plus que l'année précédente. La participation des bénévoles a été particulièrement importante à l'occasion de la veille du jour de l'An; ils étaient 240 à faire partie du spectacle de la colline du Parlement. Le canal Rideau est un autre secteur particulièrement alléchant pour les bénévoles. Les Amis de la patinoire du canal Rideau participent grandement au dynamisme et à la survie de la patinoire.

Une série de prix

La fête du Canada a remporté le premier prix pour le meilleur programme dans son ensemble de la part de Festival Ontario. Le programme du centenaire de la CCN, qui soulignait ses 100 ans de planification urbaine dans la capitale, a aussi reçu des éloges et a gagné quatre prix de l'Association internationale des festivals et des événements :

Argent :	**Exposition *Un siècle marquant pour la capitale* (meilleur programme éducatif)**
	Épinglette du centenaire (plus belle épinglette)
Bronze :	**Ensemble du programme pour les bénévoles (meilleur programme pour les bénévoles)**
	Encart dans les journaux : *100 ans dans la vie d'une capitale et sa région…* (meilleur encart ou supplément dans les journaux).

Affiche installée dans les abribus annonçant l'exposition *Un siècle marquant pour la capitale*.

Un moment historique à souligner

Iqaluit, qui fêtait sa création comme nouvelle capitale territoriale du Canada en 1999, était l'hôte, l'été dernier, d'une rencontre spéciale de l'Organisation des capitales canadiennes. Les délégués de chacune des capitales du pays ont fait un long voyage vers le Nord non seulement pour participer à la conférence des capitales canadiennes, mais aussi pour assister au festival des arts et de la musique des inuits du Canada dans le nouveau territoire du Nunavut. C'est la CCN qui est l'instigatrice de la création de l'Organisation des capitales canadiennes en 1997, et elle continue de soutenir l'Organisation dans ses efforts pour créer des liens entre les capitales provinciales et territoriales du pays.

Secteur II : Planification de la région de la capitale nationale

Objectifs
Planifier l'utilisation et l'aménagement des terrains fédéraux dans la région de la capitale du Canada en sollicitant la consultation des autres autorités en matière de planification urbaine de façon à respecter et à sauvegarder la qualité de vie dans la région.

Coordonner l'aménagement et faire en sorte que l'utilisation, les plans et la conception des terrains fédéraux de la RCN conviennent à leur importance, leur milieu naturel et leur patrimoine.

Vision pour le second siècle
Ayant obtenu l'approbation de son *Plan de la capitale du Canada* en 1999-2000, la CCN est munie d'un plan directeur pour les cinquante prochaines années. Héritier du Plan Gréber de 1950, qui se concentrait sur la construction de l'infrastructure dans la capitale, et du *Plan d'aménagement des terrains fédéraux* de 1988, qui définissait les vocations particulières des terrains fédéraux dans la capitale, le nouveau plan traite de l'importance symbolique de la capitale et en particulier du cœur de la capitale. Au cours des consultations publiques, la population a approuvé cinq des six projets d'aménagement du centre de la capitale et elle a particulièrement apprécié le projet de revitalisation de la rue Sparks. *La Vision d'avenir pour le cœur de la région de la capitale du Canada* prévoit la création d'une place ouverte à l'angle de Sparks et de Metcalfe et l'installation d'unités commerciales et résidentielles qui redonneront vie au centre-ville. On pourra se procurer le plan à partir du début de l'an 2000. (Voir p. 26 pour plus de détails)

Les plaines LeBreton
Le bien immobilier le plus important du cœur de la capitale est sur le point de retrouver une utilisation. Après plus de trente ans de débat, les trois propriétaires des plaines LeBreton (la CCN, la Région d'Ottawa-Carleton et la Ville d'Ottawa) se sont entendus sur un plan des plaines LeBreton. Toutes les parties ont signé l'entente directrice sur les plaines LeBreton l'an dernier, faisant de la CCN le propriétaire unique et donc lui permettant, selon l'intérêt et le soutien du secteur privé, de planifier l'aménagement du terrain. Une grande partie des plaines est contaminée, résultat de plusieurs années d'exploitation industrielle, et la priorité des travaux réside dans l'assainissement des lieux. On conçoit présentement des possibilités d'esthétique urbaine, et le plan de construction du boulevard LeBreton, qui coupera en deux le nouveau quartier résidentiel, est en cours.

Planification du transport

En tant qu'organisme fédéral, la CCN est la seule instance de la région de la capitale nationale dont le mandat inclut la planification du transport interprovincial et, bien qu'elle se soit généralement départie des infrastructures à caractère municipal dans les années 90, elle possède encore deux des cinq ponts de la région. Au cours des dernières années, la circulation sur les ponts de la rivière des Outaouais a augmenté et cela comprend autant les individus qui font la navette pour se rendre au travail que ceux qui circulent pour « le plaisir ». Depuis 1998, la CCN a travaillé avec les administrations régionales et les autorités responsables des transports de l'Ontario et du Québec dans le but d'élaborer une stratégie de transport régionale et de déterminer l'endroit où construire deux nouveaux ponts et le moment approprié de commencer les travaux. En 1999-2000, le processus de collecte et d'analyse des données s'est poursuivi, y compris le sondage de l'opinion publique.

Veiller sur l'image de la capitale

L'influence du gouvernement fédéral sur l'allure de la capitale est énorme. En vertu de la *Loi sur la capitale nationale*, la CCN est responsable de s'assurer que les terrains et les bâtiments de tous les ministères et les organismes fédéraux soient conformes aux mêmes normes élevées de design. C'est pourquoi, toute modification à une propriété fédérale doit obtenir une approbation réglementaire de la CCN. C'est un processus qui permet depuis quarante ans de protéger et d'améliorer la prestance de la capitale. En 1999-2000, la Commission a revu quelque 144 propositions d'utilisation de terrains fédéraux et a accordé 103 permissions. Dans le contexte de l'aménagement du cœur de la capitale, les principaux projets qui ont été approuvés l'an dernier sont le plan d'aménagement paysager de la colline du Parlement et une importante restauration de la Bibliothèque du Parlement. De plus, on fera des travaux d'aménagement du terrain devant la Cour suprême du Canada et des rues Sussex et Mackenzie.

Respect de l'environnement

La Commission de la capitale nationale n'a pas seulement la responsabilité d'édifier une grande capitale, mais elle doit le faire en étant pleinement consciente des risques pour l'environnement et des conséquences de l'aménagement et elle doit les réduire au maximum. L'an dernier, la CCN a suivi le nouveau plan quinquennal d'évaluation environnementale d'après lequel quelque 200 sites hautement prioritaires doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale préliminaire. Trente propriétés ont subi une évaluation préliminaire, dont 17 vérifications de suivi. En tant qu'autorité réglementaire pour les organismes fédéraux, la CCN a aussi étudié 50 projets quant à leurs effets néfastes éventuels sur l'environnement. Conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, la CCN a aussi effectué une évaluation d'incidences environnementales pour tous ses projets et toutes ses transactions à elle (49 évaluations). En reconnaissance de sa capacité d'agir et de son rôle de chef de file dans le domaine de la protection de l'environnement, l'Association canadienne des architectes paysagistes lui a remis le prix des bons services rendus à l'environnement.

Valoriser le passé

La protection du milieu naturel n'est qu'une seule des nombreuses tâches de la CCN. Elle doit aussi s'occuper d'indiquer où se trouvent les trésors qui sont enfouis dans le sol de la région de la capitale nationale et les protéger. Ainsi, durant le dernier exercice, la CCN a procédé au repérage des sites archéologiques de la capitale et a entré les données dans son Système d'information géographique. En 1992, elle a entrepris – en partenariat avec des membres des Premières Nations, entre autres – de sonder la préhistoire de la région en faisant des fouilles archéologiques au lac Leamy, le site archéologique le plus important de Hull. Les fouilles ont pris fin en 1998 et, l'an dernier, la Commission a décidé de donner le résultat de ses recherches au Musée canadien des civilisations, et cela comprend des artéfacts vieux de 5 000 ans.

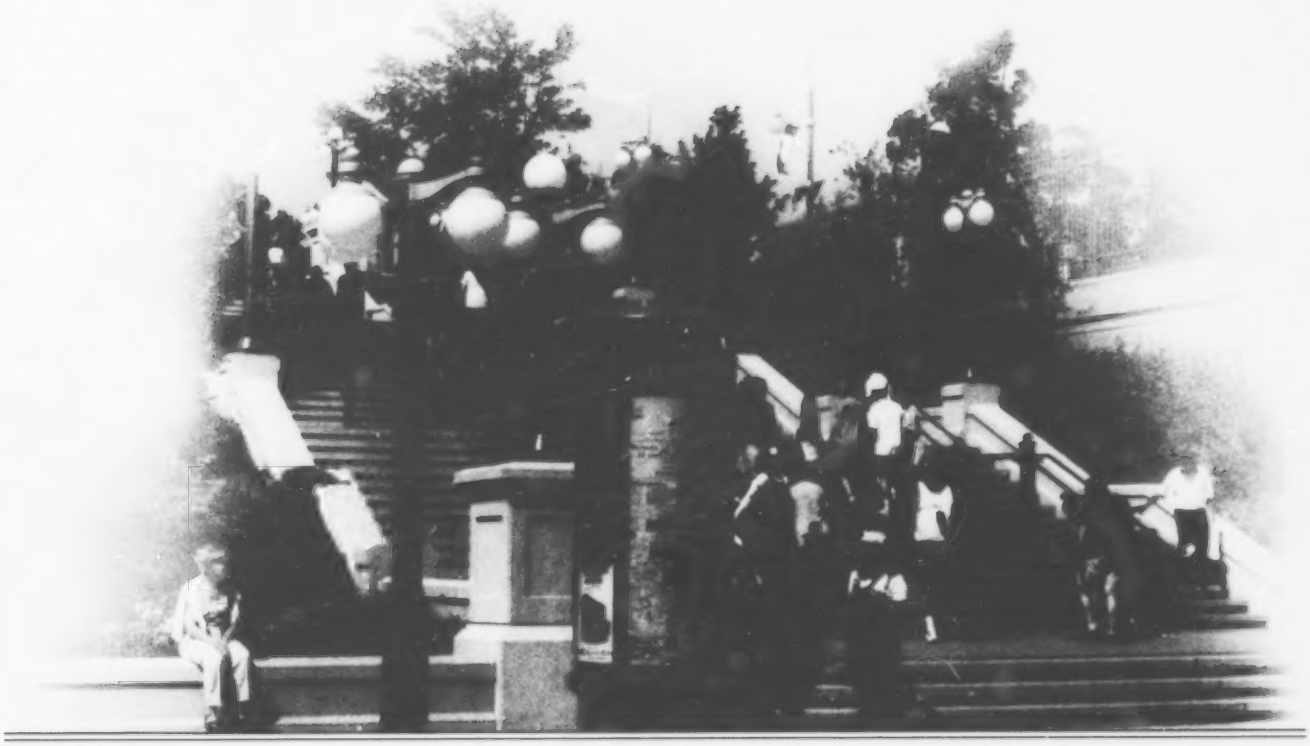

Cent ans d'excellence

En 1999, la Société américaine des architectes paysagistes a remis à la CCN le prix d'excellence, l'un des prix les plus prestigieux de la profession, pour l'ensemble de son travail au cours du siècle. Ce prix atteste que le travail de la Commission est de grande envergure, a contribué à la création d'un paysage impressionnant et accessible et reflète un engagement constant envers l'excellence, le symbolisme et la majesté. Ce prix est aussi un hommage à l'importante contribution de la CCN à l'architecture du paysage. L'Ontario Association of Landscape Architects et l'Association des architectes paysagistes du Québec ont aussi remis un prix à la CCN.

Secteur III : Gestion et aménagement des biens immobiliers

Objectifs
Fournir des occasions d'améliorer les riches patrimoine culturel et milieu naturel de la RCN.

Maximiser la contribution des terrains et des bâtiments à l'appui des programmes et du mandat de la CCN.

Créer une capitale qui a quelque chose à léguer
En tant que constructeur et que propriétaire de bâtiments, de routes et de ponts dans toute la région, la Commission de la capitale nationale a une lourde responsabilité d'entretien et de réhabilitation. En même temps, elle doit édifier à long terme une grande capitale pour tous les Canadiens. Elle assume ces deux responsabilités en suivant le Programme pluriannuel des immobilisations (PPI) financé à la fois par des crédits fédéraux et les recettes des ventes de terrains. Malgré quelques difficultés de financement, le PPI avance bien sous la supervision étroite d'un comité de révision de la gestion. Toutefois, le nombre de terrains excédentaires est limité et, depuis l'an dernier, les recettes des ventes ne suffisent plus pour financer les dépenses courantes des travaux dans la capitale. La CCN travaille avec le Conseil du Trésor à la recherche de possibilités de financement pour appuyer l'édification d'une capitale qui a quelque chose à léguer.

Le boulevard de la Confédération
Le boulevard de la Confédération, le projet-vedette des années 90, est presque achevé à la fin de l'exercice 1999-2000. Le secteur de la rue Elgin, réasphalté, avec des trottoirs de granite bordés d'arbres, joue maintenant le rôle qu'on lui destinait : une voie majestueuse qui conduit au Monument commémoratif de guerre et à la colline du Parlement. Sur la place de la Confédération, on a construit des escaliers qui mènent au bord du canal Rideau, et le style Art déco que dégage le Monument commémoratif de guerre a été étendu aux décorations des rues qui entourent le monument. La construction de l'escalier York, entre la promenade Sussex et la rue Mackenzie, a donné à la capitale un nouveau point de repère qui a été reconnu par un prix d'excellence de l'Ontario Association of Landscape Architects. On a aussi procédé à la préparation des lieux pour installer la tombe du soldat inconnu au pied du cénotaphe en mai 2000. Enfin, de l'autre côté de la rivière, les travaux vont bon train pour terminer la dernière section du boulevard de la Confédération (sur la rue Laurier, à Hull) pour l'inauguration de juin 2000.

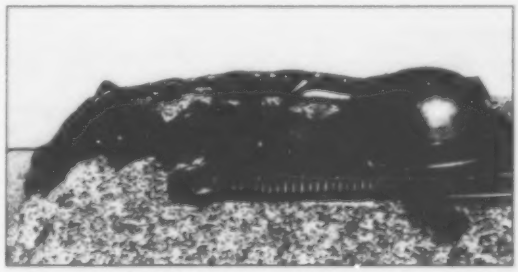

Tombe du soldat inconnu

Le Pavillon Canada-Monde
Le concept du nouveau Pavillon Canada-Monde au parc des Chutes-Rideau a généré un enthousiasme considérable dans la communauté internationale de la capitale comme le révèle la participation de cinq nouveaux partenaires fédéraux. La superbe architecture du pavillon est dessinée, les expositions sont prêtes à être montées, mais la construction a été retardée. La CCN a dû revoir le concept original à cause de certaines contraintes de l'endroit et retoucher le dessin en conséquence. Le nouveau pavillon ouvrira en 2001.

Les résidences officielles

Parmi les six résidences officielles de la région de la capitale nationale, on compte quelques-unes des maisons historiques les plus importantes de la capitale. En plus d'être des résidences officielles, elles servent de vitrines au patrimoine canadien et sont utilisées pour la tenue de cérémonies nationales. Lorsqu'elle a pris en charge la gestion des résidences officielles en 1985, la CCN a trouvé la plupart de ces maisons dans un état lamentable. Les premières années, elle a élaboré un plan pluriannuel de restauration et l'a mis en œuvre rapidement. En 1999-2000, la CCN a reçu une partie du financement à long terme dont elle a besoin pour faire avancer le programme. Au cours de la dernière année, on a effectué de gros travaux à Rideau Hall (en particulier la restauration de l'entrée Princesse Anne, la première phase d'un programme de renouvellement des égouts, la construction d'un centre de service pour la GRC et la rénovation des appartements privés de Rideau Hall). On a aussi acheté le 9, Rideau Gate, situé en face de la résidence du gouverneur général, ce qui regroupe les droits de propriété du gouvernement fédéral et accroît la sécurité autour de la résidence officielle.

Les Jeux de la Francophonie

Hull passe à une nouvelle étape avec l'an 2000. C'est en effet l'année de son 200e anniversaire. Cependant, la vraie fête aura lieu un an plus tard, lorsque la ville accueillera les Jeux de la Francophonie. La tenue d'une manifestation équivalant aux jeux du Commonwealth, mais pour les pays francophones, a engagé la CCN dans des préparatifs et des négociations complexes à propos de l'utilisation des terrains fédéraux. Le parc Jacques-Cartier sera l'emplacement principal des Jeux. Toutefois, le Comité organisateur des Jeux de la Francophonie a demandé l'autorisation d'utiliser les propriétés fédérales adjacentes, comme le pont Alexandra, le parc Major, et les cours de la promenade Sussex. La protection des biens de la capitale contre les effets néfastes d'une utilisation massive par une foule nombreuse est la préoccupation qui domine les discussions.

Une fenêtre ouverte sur le parc de la Gatineau

Le nouveau Centre des visiteurs du parc de la Gatineau a ouvert ses portes en 1999. Il est plus qu'un centre d'information, il est toute une expérience en lui-même. La formidable transformation d'un vieux bâtiment industriel en un centre d'information pour les visiteurs, qui est aussi un lieu d'exposition, permet d'offrir aux visiteurs du Parc un merveilleux endroit d'où ils peuvent s'orienter et organiser leur visite. L'exposition comprend une rétrospective fascinante de l'histoire des collines de la Gatineau. Elle définit le genre d'expérience que pourra vivre le visiteur (récréative, historique, panoramique, etc.) et le familiarise avec la géologie, la faune et la flore du Parc. À quelques pas de l'entrée du Centre, il y a un barrage de castor, une cabane à sucre et un court sentier d'interprétation. Le Centre des visiteurs principal a accueilli 25 000 visiteurs comparativement à 17 750 l'année précédente, et pour ce qui est de l'Aire d'accueil de la rue Gamelin, 19 200 visiteurs s'y sont arrêtés, contre 16 200 l'année précédente.

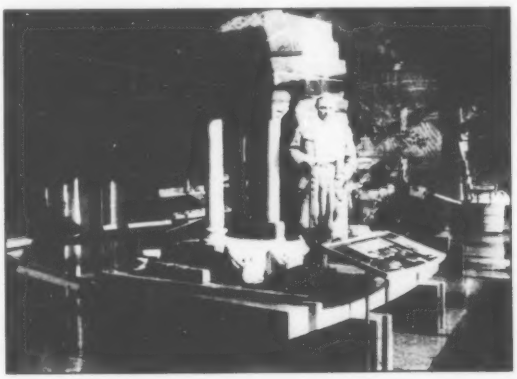

Centre des visiteurs du parc de la Gatineau, salle d'exposition

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Les espaces verts de la capitale

Le sondage sur les utilisateurs et les visiteurs des espaces verts de la capitale a donné des résultats surprenants sur le parc de la Gatineau et Stony Swamp – en particulier le fait que la population utilise beaucoup plus ces secteurs que ce qu'on avait d'abord estimé. Un des atouts extraordinaires de la région de la capitale du Canada est son réseau de sentiers récréatifs qui s'étend sur plus de 150 kilomètres dans toute la région. La CCN a continué à travailler sur l'extension du réseau dans le but de le relier au Sentier transcanadien (un sentier de 15 000 kilomètres qui traverse le pays) dans la Ceinture de verdure. Le prolongement du sentier de la Ceinture de verdure est en cours. Enfin, une nouvelle carte des sentiers a été produite et sera imprimée en 2000.

Équilibre entre utilisation et préservation

L'image d'une région de la capitale aux nombreux espaces verts continue d'inspirer la CCN dans ses efforts pour trouver un équilibre entre l'utilisation de ces espaces par la population et la préservation du milieu naturel. Pour faire connaître ses objectifs environnementaux, la CCN a conçu un programme de sensibilisation à l'environnement qui sera offert à tous ses employés au début de l'exercice 2000-2001. L'évaluation du ruisseau Watts a été réalisée de même qu'une étude sur les castors. Des données venant d'une centaine de nouvelles évaluations environnementales ont été ajoutées à la base de données sur les sites contaminés. Par ailleurs, on a élaboré un plan de recyclage et établi des procédures qui ont été mis en œuvre au siège social du 40, rue Elgin. La CCN a continué de travailler sur une série de règlements destinés à protéger ses propriétés naturelles, entre autres le *Règlement de la CCN concernant les animaux domestiques* pour lequel elle a reçu 1 800 commentaires à l'issue de la consultation publique. Étant donné le grand intérêt du public à l'égard de cet aspect de la gestion des terrains, la Commission a reporté la mise en œuvre des règlements pour permettre d'avoir des discussions avec des groupes de défense de l'intérêt public.

Le parc de la Gatineau

Le parc de la Gatineau a toujours appartenu à la population d'une manière spéciale. En effet, ce sont des bénévoles qui ont tracé les premières pistes de ski au début du XX^e siècle, et en 1938, c'est la population qui a réclamé la création d'un parc. Ce sens de l'appartenance est encore très fort aujourd'hui, en l'an 2000, année qui a vu la naissance d'un nouveau groupe de soutien, les Amis du parc de la Gatineau. Forte de 200 membres dès ses débuts, l'association est en train de négocier une entente de trois ans avec la CCN. Celle-ci a donné la gestion du Parc à la société ProFac, dont le contrat a été prolongé l'an dernier pour deux ans encore. Au cours de l'année, on a mené des études sur la protection de l'habitat (qualité de l'eau, tourbière, nids de hérons et huards). En outre, trois nouvelles espèces ont été ajoutées à la liste des plantes rares du Parc, portant ainsi leur nombre à 62. L'année dernière, les recettes ont dépassé les objectifs dans tous les secteurs. Les chiffres sont les suivants :

Plages et domaine Mackenzie-King	**270 000 $**	240 000 $
Camping	**256 000 $**	190 000 $
Activités hivernales	**216 000 $**	190 000 $

Les espaces verts de la capitale

Le sondage sur les utilisateurs et les visiteurs des espaces verts de la capitale a donné des résultats surprenants sur le parc de la Gatineau et Stony Swamp – en particulier le fait que la population utilise beaucoup plus ces secteurs que ce qu'on avait d'abord estimé. Un des atouts extraordinaires de la région de la capitale du Canada est son réseau de sentiers récréatifs qui s'étend sur plus de 150 kilomètres dans toute la région. La CCN a continué à travailler sur l'extension du réseau dans le but de le relier au Sentier transcanadien (un sentier de 15 000 kilomètres qui traverse le pays) dans la Ceinture de verdure. Le prolongement du sentier de la Ceinture de verdure est en cours. Enfin, une nouvelle carte des sentiers a été produite et sera imprimée en 2000.

Équilibre entre utilisation et préservation

L'image d'une région de la capitale aux nombreux espaces verts continue d'inspirer la CCN dans ses efforts pour trouver un équilibre entre l'utilisation de ces espaces par la population et la préservation du milieu naturel. Pour faire connaître ses objectifs environnementaux, la CCN a conçu un programme de sensibilisation à l'environnement qui sera offert à tous ses employés au début de l'exercice 2000-2001. L'évaluation du ruisseau Watts a été réalisée de même qu'une étude sur les castors. Des données venant d'une centaine de nouvelles évaluations environnementales ont été ajoutées à la base de données sur les sites contaminés. Par ailleurs, on a élaboré un plan de recyclage et établi des procédures qui ont été mis en œuvre au siège social du 40, rue Elgin. La CCN a continué de travailler sur une série de règlements destinés à protéger ses propriétés naturelles, entre autres le *Règlement de la CCN concernant les animaux domestiques* pour lequel elle a reçu 1 800 commentaires à l'issue de la consultation publique. Étant donné le grand intérêt du public à l'égard de cet aspect de la gestion des terrains, la Commission a reporté la mise en œuvre des règlements pour permettre d'avoir des discussions avec des groupes de défense de l'intérêt public.

Le parc de la Gatineau

Le parc de la Gatineau a toujours appartenu à la population d'une manière spéciale. En effet, ce sont des bénévoles qui ont tracé les premières pistes de ski au début du XX[e] siècle, et en 1938, c'est la population qui a réclamé la création d'un parc. Ce sens de l'appartenance est encore très fort aujourd'hui, en l'an 2000, année qui a vu la naissance d'un nouveau groupe de soutien, les Amis du parc de la Gatineau. Forte de 200 membres dès ses débuts, l'association est en train de négocier une entente de trois ans avec la CCN. Celle-ci a donné la gestion du Parc à la société ProFac, dont le contrat a été prolongé l'an dernier pour deux ans encore. Au cours de l'année, on a mené des études sur la protection de l'habitat (qualité de l'eau, tourbière, nids de hérons et huards). En outre, trois nouvelles espèces ont été ajoutées à la liste des plantes rares du Parc, portant ainsi leur nombre à 62. L'année dernière, les recettes ont dépassé les objectifs dans tous les secteurs. Les chiffres sont les suivants :

	Recettes	Objectif
Plages et domaine Mackenzie-King	**270 000 $**	240 000 $
Camping	**256 000 $**	190 000 $
Activités hivernales	**216 000 $**	190 000 $

Trente ans sur la glace

La patinoire du canal Rideau, la plus longue patinoire du monde avec ses 7,8 kilomètres, fête ses trente ans en l'an 2000. Environ 600 personnes, beaucoup d'entre elles habillées et coiffées comme dans les années 70, se sont rassemblées sur la glace pour souligner cet anniversaire avec un gâteau géant. Cet hiver encore, la patinoire a attiré près d'un million de patineurs (400 000 rien que pendant le Bal de Neige). Les gestionnaires de la patinoire sont considérés comme des experts à l'échelle internationale pour ce qui est de l'entretien de la glace naturelle, et par eux, la CCN a pu partager son expertise avec d'autres pays qui en faisaient la demande.

Un laboratoire vivant

La Ceinture de verdure est en expansion. Jusqu'à l'année dernière, près d'un tiers de la superficie de la Mer Bleue, un trésor écologique, se trouvait à l'extérieur des limites de la Ceinture de verdure. Le récent achat de 255 hectares a permis d'étendre la protection du gouvernement fédéral sur cinq sixièmes de la superficie de cette précieuse terre humide. Il y a 12 000 ans, lors du retrait des mers postglaciaires, la Mer Bleue formait le chenal principal de la rivière des Outaouais. Aujourd'hui, elle est une immense tourbière qui abrite un grand nombre d'espèces rares de plantes et d'animaux. En 1995, elle a été reconnue comme terre humide d'importance internationale par la Convention de Ramsar des Nations unies, et son importance écologique ne peut être exagérée. Des centaines d'espèces rares vivent ici, comme la tortue ponctuée, dont une étude effectuée l'an dernier montrait qu'elle se reproduisait avec succès dans la Mer Bleue.

Une vision commune

La CCN a continué de travailler avec les municipalités pour se départir de façon créative de ses terrains excédentaires et pour inciter ces municipalités à se rallier à sa vision de la capitale. En particulier, la CCN a accepté de céder des terrains excédentaires à la Ville d'Aylmer et, en échange, la Ville a promis d'améliorer la berge de la rivière des Outaouais sur son territoire (y compris les sentiers) et de créer un boulevard pour accéder à la ville. De même, des terrains destinés aux loisirs ont été cédés à la Ville de Gloucester pour l'inciter à faire des travaux d'aménagement.

Secteur IV : Services corporatifs

Objectif
Donner des conseils stratégiques, financiers et en ressources humaines à l'échelle de la Commission et fournir les outils et la compétence technologiques nécessaires au fonctionnement efficace de l'entreprise.

Renouvellement
Après une décennie de compression et de restructuration – des exercices très coûteux pour les ressources humaines et le morale des employés – la CCN a commencé à appliquer un programme pluriannuel visant à améliorer les conditions de travail, à donner aux employés des outils de pointe et à offrir des salaires intéressants. La réalisation principale en 1999-2000 a été l'élaboration d'une nouvelle philosophie en matière de gestion des ressources humaines et la modification en conséquence des processus liés au personnel. On a entamé des discussions sur les valeurs et l'éthique de l'entreprise d'abord au niveau des cadres supérieurs puis des cadres moyens avant d'y engager les employés. La CCN a revu sa stratégie de renouvellement des ressources humaines, a établi un plan quinquennal de gestion de la relève et a pris de nouvelles initiatives en matière de formation. La mise en œuvre de la nouvelle stratégie de formation et de perfectionnement s'est faite un an plus tôt que prévu. La Commission investit actuellement 2,5 p. 100 de son budget salarial dans le secteur de la formation et du développement, ce qui correspond à 32 heures de formation par employé annuellement.

Appréciation et soutien
La CCN est reconnue sur les scènes nationale et internationale pour la qualité de son travail et elle a remporté quelques prix internationaux très prestigieux ces dernières années. Toutefois, la Commission croit que sa mission et ses réalisations ne sont pas comprises ou appréciées par la population locale en général. L'an dernier, elle a élaboré une stratégie dans le but d'améliorer la perception de la population locale, elle a préparé un plan d'action et a commencé par s'adresser directement aux habitants de la région pour obtenir des données réelles sur l'opinion publique. Les résultats étaient surprenants. Non seulement il y avait un taux élevé de connaissance de la plupart des activités (jusqu'à 61 p. 100 pour la patinoire du canal Rideau), mais la population exprimait une grande satisfaction à l'égard de presque tous les programmes (entre 70 et 90 p. 100 de tous les répondants étaient « extrêmement satisfaits » ou « satisfaits » de la plupart des activités, comme Les lumières de Noël au Canada et le Bal de Neige). Ce n'est que lorsqu'on abordait l'aménagement des terrains fédéraux que la cote de confiance diminuait à un niveau moyen. C'est donc dans ce domaine que la CCN concentrera ses efforts de communication à l'avenir. À la fin de mars 2000, elle a demandé à un organisme indépendant de faire un examen de ses pratiques de régie, y compris l'exécution d'un sondage de l'opinion publique, pour obtenir une orientation sur ses relations dans la RCN. La Commission a, par ailleurs, pris les mesures visant à augmenter la visibilité du gouvernement fédéral dans toutes ses publications et sur ses enseignes en y mettant systématiquement le mot-symbole Canada.

Une approche factuelle
Aucune entreprise ne peut être efficace sans être bien informée. L'enquête auprès de la population locale n'était qu'un seul des nombreux projets de recherche effectués l'année dernière pour munir la CCN de données exactes et à jour. Le Plan de recherche a aussi incité à faire des études pour déterminer les résultats du Bal de Neige de l'an 2000, le nombre de visiteurs aux centres d'information de la CCN et le nombre de personnes qui utilisent les espaces verts de la capitale (et qui ces personnes sont). De plus, la CCN a réalisé des tests auprès de groupes cibles au sujet de certains projets en cours (comme le boulevard de la Confédération) et de nouveaux produits (comme le guide du boulevard de la Confédération).

Quantité d'images à partager

La CCN donne un accès inégalé aux administrations locales, aux services de police et de pompiers et aux écoles aux données de son SIG sur la RCN. Elle a constitué, mis à jour et amélioré sa banque de données à partir de photographies aériennes qu'elle a converties en orthophotos (photos aériennes manipulées électroniquement de façon à réduire les distorsions et à améliorer la précision). La taille et la qualité de la base de données cartographiques de la CCN sont impressionnantes, et la Commission a donné plus de 130 orthophotos à l'université Carleton, au Centre de données cartographiques du gouvernement et à la cartothèque de l'Université d'Ottawa. Ceci n'est que le dernier d'une série de dons de matériel géospatial.

Technologie de pointe

L'élan vers la modernisation pour viser un maximum d'efficacité se poursuit. Dans le secteur de l'administration, les améliorations du Système intégré de gestion des ressources humaines et de rémunération PeopleSoft et du système Oracle Financials sont terminées. Dans le secteur de la gestion et de la recherche liées aux terrains, le Système d'information géographique (SIG) est l'un des outils les plus importants de la Commission. Les données sur tous les terrains qui appartiennent à la CCN ou qui sont gérés par elle dans la Ceinture de verdure ont été intégrées dans le SIG en utilisant l'information orthophotographique numérique de 1998. En outre, la CCN suit les enregistrements fonciers des provinces de l'Ontario et du Québec et met sa base de données à jour à mesure que les provinces fournissent de l'information. L'an dernier, elle a mis en place un nouveau système de filtrage et de sécurité relié aux organismes fédéraux responsables de la sécurité.

Prêts pour l'an 2000

Le monde s'attendait à la catastrophe à la veille du nouveau millénaire et à l'éclatement du bogue de l'an 2000. Cela devait se manifester par une panne des réseaux électriques, l'inefficacité des réseaux informatiques et l'arrêt des activités des salles de matériel dont dépendent les entreprises modernes. Au cours des dernières années du XX[e] siècle, un vent de panique s'est répandu dans la crainte d'une catastrophe mondiale. La CCN a commencé à s'occuper de la conformité de ses systèmes informatiques en 1997, et en 1998 à repérer et à tester des milliers d'ordinateurs intégrés (ceux qui règlent le fonctionnement des ascenseurs, des génératrices, de l'approvisionnement en eau, du courant électrique et d'une myriade d'autres services essentiels) sur des milliers de propriétés qui lui appartiennent. Grâce à une planification de projet et à une coordination précises (à l'intérieur de la CCN et avec d'autres équipes de préparation en cas d'urgence) et à l'élaboration d'un plan d'urgence global qui a servi de modèle aux autres organismes fédéraux, la Commission est passée à l'an 2000 sans problème. Sur ses 400 employés, certainement 150 ont été sollicités et, dirigés par une petite équipe de contrôle, ils ont fait en sorte que la CCN passe les premières heures de l'an 2000 sans aucun heurt. La Commission leur est reconnaissante de leur dévouement et de leur professionnalisme.

Une comptabilité claire et nette

Pour la deuxième fois en trois ans, la CCN a remporté le prix d'excellence du vérificateur général pour la qualité des rapports annuels. Dans le mot qui visait à féliciter la Commission, le vérificateur général indiquait que de « mériter ce prix est une réalisation digne de mention ».

Un œil vigilant

Le groupe de vérification et d'évaluation à la CCN vise à instruire le Comité corporatif de vérification et d'évaluation et les cadres supérieurs de l'efficacité des contrôles, des processus et des programmes de la Commission. Au cours des dernières années, le groupe s'est concentré sur les initiatives d'ensemble, comme la commercialisation, le renouvellement des systèmes informatiques et la gestion du milieu de travail. En 1999-2000 en particulier, le groupe a effectué une évaluation des risques venant des opérations de la CCN pour déterminer les secteurs sensibles pour lesquels il faudra être vigilant au cours des prochaines années. Aussi, il a revu les activités de commercialisation de la CCN et a fait des recommandations qui seront utilisées lors d'un examen ultérieur de la production de revenus. Le groupe a, de plus, vérifié la réponse des services de gestion aux observations de l'examen spécial du vérificateur général. D'autres secteurs sensibles, comme les pratiques d'approvisionnement, font l'objet de vérifications annuelles.

Les carburants de remplacement

En vertu de la *Loi sur les carburants de remplacement* qu'elle s'est engagée à respecter, la CCN suit l'analyse Instrument-Q, mise au point par Ressources naturelles Canada, pour appuyer le programme de remplacement de ses véhicules. On a ainsi constaté qu'aucun des huit véhicules remplacés au cours de l'année ne pouvait consommer de carburant de remplacement. Cependant, la CCN continue d'utiliser un mélange écologique contenant peu d'éthanol, comme le E10, qui brûle relativement proprement. Étant donné la taille réduite de la CCN, le parc automobile s'est stabilisé à 30 véhicules.

ÉTATS FINANCIERS

1999-2000

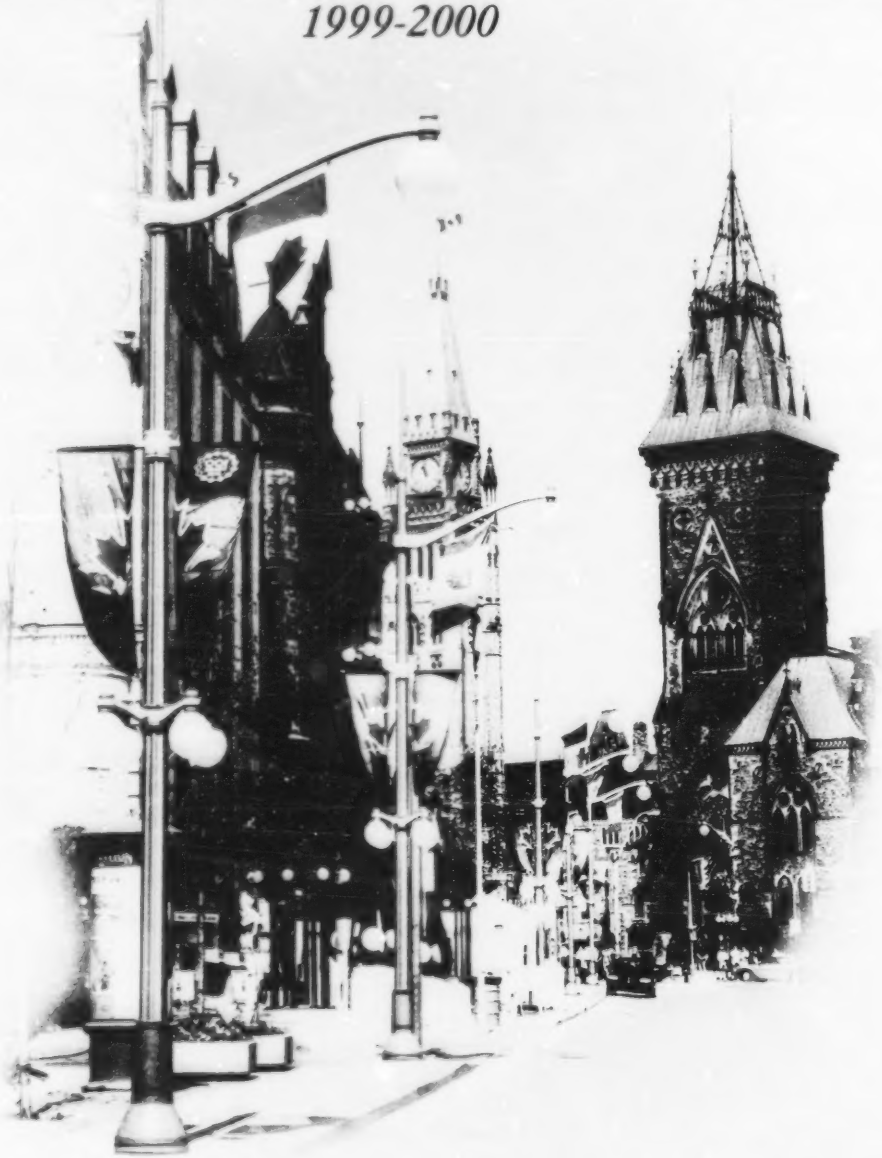

Responsabilité de la direction en matière d'états financiers

Les états financiers ci-joints de la Commission de la capitale nationale sont la responsabilité de la direction et ont reçu l'approbation des membres de la Commission. Ils ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus et comprennent, s'il y a lieu, des estimations que la direction a faites au meilleur de son jugement.

La direction a établi, et tient à jour, des registres comptables, des contrôles financiers et de gestion et des systèmes d'information conçus pour garantir dans une mesure raisonnable que les biens de la Commission sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficace en vue de la réalisation des objectifs de la Commission, et que les opérations sont conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la Commission. Des vérifications internes sont effectuées pour évaluer le rendement des systèmes d'information, des contrôles de gestion et des pratiques connexes.

Le vérificateur externe de la Commission, soit le vérificateur général du Canada, a vérifié les états financiers et en a fait rapport à la Commission et à la ministre du Patrimoine canadien.

Les membres de la Commission s'acquittent de leurs responsabilités à l'égard des états financiers principalement par l'entremise du Comité corporatif de vérification et d'évaluation où ils sont les seuls à siéger. Ce comité rencontre périodiquement la direction et les vérificateurs internes et externes pour discuter des résultats des vérifications en ce qui a trait à la suffisance des contrôles comptables internes, pour examiner les questions de rapports financiers et en discuter. Les vérificateurs externes et internes ont accès sans restriction au Comité corporatif de vérification et d'évaluation de la Commission, en présence ou non de la direction.

Le président,

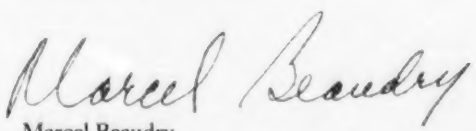

Marcel Beaudry

La vice-présidente de la Planification stratégique
et de la gestion de l'information

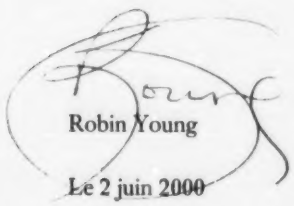

Robin Young

Le 2 juin 2000

AUDITOR GENERAL OF CANADA VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la Ministre du Patrimoine canadien

J'ai vérifié le bilan de la Commission de la capitale nationale au 31 mars 2000 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Commission dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements, à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la Commission.

Pour le vérificateur général du Canada

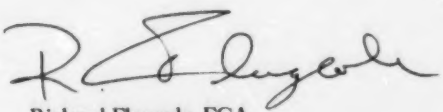

Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
Le 2 juin 2000

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Commission de la capitale nationale

BILAN AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2000	1999
ACTIFS		
À court terme		
Encaisse et dépôts à court terme (note 3)	**62 757 $**	**41 188 $**
Débiteurs		
Ministères et organismes fédéraux	**1 210**	**957**
Locataires et autres	**3 983**	**2 279**
Frais payés d'avance	**3 496**	**2 008**
	71 446	**46 432**
Compte en fiducie (note 4)	**4 716**	**4 863**
Immobilisations (note 5)	**405 000**	**373 532**
	481 162 $	**424 827 $**
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Ministères et organismes fédéraux	**5 124 $**	**1 408 $**
Autres	**15 454**	**14 755**
Tranche à court terme des expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	**-**	**1 618**
Tranche à court terme de la provision pour nettoyage environnemental (note 8)	**386**	**380**
	20 964	**18 161**
Indemnités de cessation d'emploi accumulées	**4 606**	**3 965**
Expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	**3 179**	**3 161**
Indemnité d'assurance reportée (note 4)	**4 716**	**4 863**
Incitatif de location reporté	**3 591**	**3 773**
Provision pour nettoyage environnemental (note 8)	**5 066**	**4 204**
	42 122	**38 127**
Engagements et éventualités (notes 7 et 8)		
AVOIR DU CANADA	**439 040**	**386 700**
	481 162 $	**424 827 $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par la Commission

Le président,

Marcel Beaudry

Marcel Beaudry

Le président du Comité corporatif de vérification et d'évaluation,

Irving Schwartz

Commission de la capitale nationale

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	(en milliers de dollars) 2000	1999
PRODUITS		
Opérations de location et servitudes	13 716 $	12 611 $
Intérêts	3 640	1 419
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations	2 465	3 814
Commanditaires		
Commandites monétaires	727	905
Commandites en biens et services	809	479
Frais d'accès aux usagers	1 127	1 022
Sous-location du siège social	1 221	1 275
Autres produits et recouvrements	3 613	3 154
	27 380	24 679
CHARGES D'EXPLOITATION (NOTE 6)		
Planification de la région de la capitale nationale	1 946	2 054
Promotion et animation de la région de la capitale nationale	15 888	14 033
Gestion et aménagement des biens immobiliers	53 078	51 853
Services corporatifs	20 862	22 624
	91 774	90 564
Coût d'exploitation avant crédits parlementaires	(64 394)	(65 885)
Crédits parlementaires	53 302	58 614
Coût d'exploitation net	(11 122) $	(7 271) $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission de la capitale nationale

À court terme		
Encaisse et dépôts à court terme (note 3)	62 757 $	41 188 $
Débiteurs		
Ministères et organismes fédéraux	1 210	957
Locataires et autres	3 983	2 279
Frais payés d'avance	3 496	2 008
	71 446	46 432
Compte en fiducie (note 4)	4 716	4 863
Immobilisations (note 5)	405 000	373 532
	481 162 $	424 827 $

À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Ministères et organismes fédéraux	5 124 $	1 408 $
Autres	15 454	14 755
Tranche à court terme des expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	–	1 618
Tranche à court terme de la provision pour nettoyage environnemental (note 8)	386	380
	20 964	18 161
Indemnités de cessation d'emploi accumulées	4 606	3 965
Expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	3 179	3 161
Indemnité d'assurance reportée (note 4)	4 716	4 863
Incitatif de location reporté	3 591	3 773
Provision pour nettoyage environnemental (note 8)	5 066	4 204
	42 122	38 127
Engagements et éventualités (notes 7 et 8)		
	439 040	386 700
	481 162 $	424 827 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par la Commission

Le président,

Marcel Beaudry

Le président du Comité corporatif de vérification et d'évaluation,

Irving Schwartz

Commission de la capitale nationale

Opérations de location et servitudes	**13 716 $**	12 611 $
Intérêts	**3 640**	1 419
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations	**2 456**	3 814
Commanditaires		
Commandites monétaires	**727**	905
Commandites en biens et services	**850**	479
Frais d'accès aux usagers	**1 127**	1 022
Sous-location du siège social	**1 221**	1 275
Autres produits et recouvrements	**3 613**	3 154
	27 350	24 679
Planification de la région de la capitale nationale	**1 946**	2 054
Promotion et animation de la région de la capitale nationale	**15 888**	14 033
Gestion et aménagement des biens immobiliers	**53 078**	51 853
Services corporatifs	**20 862**	22 624
	91 774	90 564
Coût d'exploitation avant crédits parlementaires	**(64 424)**	(65 885)
Crédits parlementaires	**53 302**	58 614
Coût d'exploitation net	**(11 122) $**	(7 271) $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission de la capitale nationale

Solde au début de l'exercice	**383 544 $**	357 806 $
Coût d'exploitation net	**(11 122)**	(7 271)
Transfert d'immobilisations du gouvernement du Canada	**8 829**	–
Dons d'œuvres d'art	**42**	–
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations	**54 099**	33 009
Solde à la fin de l'exercice	**435 392**	383 544
Solde au début de l'exercice	**3 156**	2 908
Dons	**492**	248
Solde à la fin de l'exercice	**3 648**	3 156
Solde total à la fin de l'exercice	**439 040 $**	386 700 $

Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires liés aux activités d'exploitation	**52 933 $**	58 614 $
Rentrées de fonds provenant des opérations de location et servitudes	**13 747**	12 371
Rentrées de fonds provenant des autres opérations	**5 713**	9 022
Paiements aux fournisseurs et aux employés	**(78 683)**	(72 100)
Intérêts reçus	**2 996**	1 241
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**(3 294)**	9 148
Acquisition et amélioration des immobilisations	**(32 013)**	(31 218)
Produits de l'aliénation d'immobilisations	**3 282**	5 720
Règlement d'expropriations foncières	**(511)**	(799)
Déboursés pour le nettoyage environnemental	**(10)**	(361)
Rentrées de fonds provenant des contrats de location-vente	**–**	268
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(29 252)**	(26 390)
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations	**54 099**	33 009
Rentrées de fonds pour le Fonds Canadiana	**16**	6
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**54 115**	33 015
Augmentation de l'encaisse et dépôts à court terme	**21 569**	15 773
Encaisse et dépôts à court terme au début de l'exercice	**41 188**	25 415
Encaisse et dépôts à court terme à la fin de l'exercice	**62 757 $**	41 188 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission de la capitale nationale

ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS.

	(en milliers de dollars) 2000	1999
EXPLOITATION		
Solde au début de l'exercice	383 544 $	357 806 $
Coût d'exploitation net	(11 122)	(7 271)
Transfert d'immobilisations du gouvernement du Canada	8 829	–
Dons d'œuvres d'art	42	–
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations	54 999	33 009
Solde à la fin de l'exercice	435 992	383 544
FONDS CANADIANA[1]		
Solde au début de l'exercice	3 156	2 908
Dons	492	248
Solde à la fin de l'exercice	3 648	3 156
Solde total à la fin de l'exercice	**439 640 $**	**386 700 $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Le Fonds Canadiana a pour mandat d'enrichir la collection d'antiquités et d'œuvres d'art de l'État destinée aux résidences officielles.

Commission de la capitale nationale

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS.

	(en milliers de dollars) 2000	1999
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires liés aux activités d'exploitation	[illegible]	58 614 $
Rentrées de fonds provenant des opérations de location et servitudes	[illegible]	12 371
Rentrées de fonds provenant des autres opérations	[illegible]	9 022
Paiements aux fournisseurs et aux employés	[illegible]	(72 100)
Intérêts reçus	[illegible]	1 241
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	[illegible]	9 148
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition et amélioration des immobilisations	[illegible]	(31 218)
Produits de l'aliénation d'immobilisations	[illegible]	5 720
Règlement d'expropriations foncières	[illegible]	(799)
Déboursés pour le nettoyage environnemental	[illegible]	(361)
Rentrées de fonds provenant des contrats de location-vente	[illegible]	268
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	[illegible]	(26 390)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations	[illegible]	33 009
Rentrées de fonds pour le Fonds Canadiana	[illegible]	6
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	[illegible]	33 015
Augmentation de l'encaisse et dépôts à court terme	[illegible]	15 773
Encaisse et dépôts à court terme au début de l'exercice	[illegible]	25 415
Encaisse et dépôts à court terme à la fin de l'exercice	[illegible]	41 188 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2000

1. POUVOIRS ET OBJECTIFS

La Commission de la capitale nationale a été constituée en 1959 en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* (1958). La Commission est une société d'État mandataire sans capital-actions nommée en vertu des dispositions de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu.* Sa mission, telle qu'elle a été modifiée en 1988 dans la *Loi sur la capitale nationale,* est la suivante :

a) Établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale; et

b) Organiser, parrainer ou promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles et du patrimoine des Canadiens.

En plus de ces objectifs, en 1988, la Loi a confié à la Commission un important pouvoir additionnel : coordonner les orientations et les programmes du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'organisation, le parrainage ou la promotion, par les ministères, d'activités et de manifestations publiques liées à la région de la capitale nationale.

La Commission est aussi chargée de la gestion et de l'entretien des immobilisations des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale. La Commission a constitué le Fonds Canadiana afin d'encourager les Canadiens à participer au développement des résidences officielles.

2. Conventions comptables importantes

Les états financiers sont établis selon les principes comptables généralement reconnus et respectent les conventions suivantes :

a) Immobilisations
Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. Les biens immobiliers acquis contre une somme nominale ou par voie de dons sont comptabilisés, comme un apport reçu sous forme d'immobilisations, à leur valeur marchande au moment de l'acquisition ou à la valeur nominale si la valeur marchande peut difficilement être établie. Les antiquités et les œuvres d'art reçues sous forme de dons par le Fonds Canadiana et la Commission sont inscrites à la valeur marchande au moment du don. Si la valeur marchande peut difficilement être établie, la transaction est inscrite à la valeur nominale. Les améliorations qui prolongent la vie utile des immeubles et du matériel sont capitalisées.

b) Amortissement
L'amortissement des immobilisations utilisées est imputé à l'exploitation en sommes annuelles égales, en fonction du coût des immobilisations et de leur durée de vie utile prévue qui s'établit comme suit :

Immeubles	
Promenades, ponts et chaussées	
Paysagement et amélioration des parcs	
Améliorations locatives	
Outillage et matériel	
Mobilier de bureau	
Matériel de bureau	
Véhicules	
Antiquités et œuvres d'art	
Matériel informatique et de communication	

c) Opérations non monétaires
Lorsqu'un échange d'actifs a lieu et qu'il y a un changement dans l'usage de l'actif détenu, l'opération est comptabilisée à la juste valeur de l'actif reçu. S'il n'y a aucun changement dans l'usage de l'actif, l'opération est inscrite à la valeur comptable de l'actif cédé. Lorsqu'il y a un échange de biens ou de services, l'opération est comptabilisée à la juste valeur des biens ou des services reçus. Si la juste valeur des biens ou des services cédés peut être établie plus clairement, cette juste valeur sera utilisée pour comptabiliser l'opération.

d) Régime de retraite
Les employés de la Commission participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la Commission au régime se limitent à un montant égal au montant des cotisations versées par les employés au titre des services courants et de certains services passés. Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Commission au titre du régime de retraite et sont portées aux comptes de façon courante. Aux termes des lois actuelles, la Commission n'est pas tenue de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pensions de retraite de la fonction publique.

e) Indemnités de cessation d'emploi
En règle générale, les employés accumulent leurs indemnités de cessation d'emploi au cours de leurs années de service et les perçoivent à leur départ ou à leur retraite. Le passif correspondant à ces indemnités est comptabilisé au fur et à mesure que les employés les accumulent.

f) Incitatif de location reporté
La Commission loue l'espace où est situé son siège social. Les frais de déménagement ainsi que les améliorations locatives importantes qui ont été faites par le locateur afin de satisfaire aux besoins de la Commission ont été comptabilisés à la date d'entrée en vigueur du bail et sont amortis sur la durée du bail.

2. Conventions comptables importantes

Les états financiers sont établis selon les principes comptables généralement reconnus et respectent les conventions suivantes :

a) Immobilisations
Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. Les biens immobiliers acquis contre une somme nominale ou par voie de dons sont comptabilisés, comme un apport reçu sous forme d'immobilisations, à leur valeur marchande au moment de l'acquisition ou à la valeur nominale si la valeur marchande peut difficilement être établie. Les antiquités et les œuvres d'art reçues sous forme de dons par le Fonds Canadiana et la Commission sont inscrites à la valeur marchande au moment du don. Si la valeur marchande peut difficilement être établie, la transaction est inscrite à la valeur nominale. Les améliorations qui prolongent la vie utile des immeubles et du matériel sont capitalisées.

b) Amortissement
L'amortissement des immobilisations utilisées est imputé à l'exploitation en sommes annuelles égales, en fonction du coût des immobilisations et de leur durée de vie utile prévue qui s'établit comme suit :

Immeubles	**20 ans**
Promenades, ponts et chaussées	**25 ans**
Paysagement et amélioration des parcs	**25 ans**
Améliorations locatives	**Durée du bail**
Outillage et matériel	**10 ans**
Mobilier de bureau	**10 ans**
Matériel de bureau	**5 ans**
Véhicules	**5 ans**
Antiquités et œuvres d'art	**Néant**
Matériel informatique et de communication	**3 ans**

c) Opérations non monétaires
Lorsqu'un échange d'actifs a lieu et qu'il y a un changement dans l'usage de l'actif détenu, l'opération est comptabilisée à la juste valeur de l'actif reçu. S'il n'y a aucun changement dans l'usage de l'actif, l'opération est inscrite à la valeur comptable de l'actif cédé. Lorsqu'il y a un échange de biens ou de services, l'opération est comptabilisée à la juste valeur des biens ou des services reçus. Si la juste valeur des biens ou des services cédés peut être établie plus clairement, cette juste valeur sera utilisée pour comptabiliser l'opération.

d) Régime de retraite
Les employés de la Commission participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la Commission au régime se limitent à un montant égal au montant des cotisations versées par les employés au titre des services courants et de certains services passés. Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Commission au titre du régime de retraite et sont portées aux comptes de façon courante. Aux termes des lois actuelles, la Commission n'est pas tenue de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pensions de retraite de la fonction publique.

e) Indemnités de cessation d'emploi
En règle générale, les employés accumulent leurs indemnités de cessation d'emploi au cours de leurs années de service et les perçoivent à leur départ ou à leur retraite. Le passif correspondant à ces indemnités est comptabilisé au fur et à mesure que les employés les accumulent.

f) Incitatif de location reporté
La Commission loue l'espace où est situé son siège social. Les frais de déménagement ainsi que les améliorations locatives importantes qui ont été faites par le locateur afin de satisfaire aux besoins de la Commission ont été comptabilisés à la date d'entrée en vigueur du bail et sont amortis sur la durée du bail.

g) Crédits parlementaires
Les crédits parlementaires pour les charges d'exploitation, pour les subventions et contributions versées aux autres paliers de gouvernement et autres organismes sont inscrits à l'état des résultats de l'exercice pour lequel ils sont approuvés. Les crédits parlementaires alloués pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations sont crédités à l'avoir du Canada puisqu'ils représentent l'investissement permanent du Canada dans la CCN.

h) Indemnité pour accident du travail
La Commission assume tous les risques résultant des demandes d'indemnité pour accident du travail des employés. Les dépenses correspondant à ces demandes, par suite d'un accident de travail, sont imputées à l'exercice au cours duquel les paiements sont exigibles.

i) Provision pour nettoyage environnemental
La Commission comptabilise une provision pour nettoyage environnemental dans les situations où elle a l'obligation, ou il est probable qu'elle ait l'obligation, de payer des coûts associés à la gestion du risque et des coûts de décontamination et d'enlèvement du matériel contaminé pour des sites contaminés, et lorsque les coûts peuvent être estimés de façon raisonnable suite à une évaluation environnementale approfondie. Ces coûts peuvent différer selon l'utilisation du sol.

j) Expropriations foncières non réglées
Les expropriations foncières non réglées sont inscrites selon des évaluations de biens immobiliers faites par des évaluateurs agréés et d'autres experts de divers domaines et incluent les charges connexes payées dans le cadre du processus d'expropriations.

3. Encaisse et dépôts à court terme

La politique de la Commission est d'investir les excédents temporaires d'encaisse sous forme de certificats de dépôt, de bons du Trésor et d'acceptations bancaires de courte durée dans des institutions financières canadiennes. Ces placements sont enregistrés au coût. Au 31 mars 2000, l'encaisse et les dépôts à court terme incluent des certificats de dépôt et des acceptations bancaires à un taux d'intérêt moyen pondéré de 5,3 p. 100 (4,9 p. 100 en 1999). La juste valeur de l'encaisse et des dépôts à court terme est égale à la valeur comptable en raison de leur échéance prochaine.

L'encaisse et les dépôts à court terme représentent, en fin d'exercice, 62,757 millions de dollars (41,188 millions en 1999). Les fonds suivants sont gardés séparément :

a) des dons en argent versés au Fonds Canadiana s'élevant à 28 062 dollars (27 809 dollars en 1999);

b) des fonds de 29,819 millions de dollars (aucuns en 1999) dans le but d'acquérir et d'échanger des terrains le long du mail de la rue Sparks, à Ottawa, conformément à l'approbation du gouverneur en conseil;

c) des fonds s'élevant à 13,548 millions de dollars (19,261 millions en 1999), à savoir :

   (i) des fonds de 4,953 millions de dollars (10,291 millions en 1999) pour la réfection du pont Champlain; et

   (ii) des fonds de 8,595 millions de dollars (8,97 millions en 1999) pour l'acquisition de biens immobiliers ou le financement d'autres programmes importants, conformément à l'approbation du Conseil du Trésor et du gouverneur en conseil.

L'analyse détaillée qui suit offre des renseignements plus précis :

	(en milliers de dollars)		
	Pont Champlain	Autres	Total
Encaisse disponible au début de l'exercice		**8 970 $**	
Produits d'aliénation		3 256	
Dépenses d'aliénation et d'acquisition		(422)	
Intérêts		497	
Acquisitions et améliorations		(3 706)	
Encaisse disponible à la fin de l'exercice		**8 595 $**	

4. Compte en fiducie

La Commission a mis de côté des fonds reçus d'une compagnie d'assurances par suite d'une réclamation en dommages découlant de blessures subies dans un accident par une employée de la CCN. Ces fonds ont été versés à la Commission, à laquelle il incombera de payer le reste des coûts liés au règlement de cette demande d'indemnisation. Une étude actuarielle effectuée en 1991 a évalué les coûts futurs.

Les fonds reçus sont administrés par une firme de gestion de placements indépendante. Les revenus réalisés demeurent dans le compte en fiducie et sont reportés jusqu'à ce que les dépenses soient engagées.

Le rendement global du portefeuille au 31 mars 2000 est de 1,2 p. 100 (7,3 p. 100 en 1999). Tous les placements se font conformément à la stratégie d'investissement suivante : billets canadiens à court terme et bons du Trésor cotés R1 par le Dominion Bond Rating Service et A1 + ou A1 par la Société canadienne d'évaluation du crédit, obligations et débentures canadiennes cotées AAA, AA et A par le Dominion Bond Rating Service ou A + +, A + et A par la Société canadienne d'évaluation du crédit, titres du gouvernement du Canada ou titres d'un gouvernement provincial n'excédant pas 30 p. 100 de la valeur totale du portefeuille.

La juste valeur des placements au 31 mars 2000 et 1999 correspond approximativement à leur valeur comptable.

L'analyse détaillée qui suit offre des renseignements plus précis :

Encaisse disponible au début de l'exercice	**10 291 $**	8 970 $	**19 261 $**
Produits d'aliénation	–	3 256	**3 256**
Dépenses d'aliénation et d'acquisition	–	(422)	**(422)**
Intérêts	**431**	497	**928**
Acquisitions et améliorations	**(5 769)**	(3 706)	**(9 475)**
Encaisse disponible à la fin de l'exercice	**4 953 $**	8 595 $	**13 548 $**

4. Compte en fiducie

La Commission a mis de côté des fonds reçus d'une compagnie d'assurances par suite d'une réclamation en dommages découlant de blessures subies dans un accident par une employée de la CCN. Ces fonds ont été versés à la Commission, à laquelle il incombera de payer le reste des coûts liés au règlement de cette demande d'indemnisation. Une étude actuarielle effectuée en 1991 a évalué les coûts futurs.

Les fonds reçus sont administrés par une firme de gestion de placements indépendante. Les revenus réalisés demeurent dans le compte en fiducie et sont reportés jusqu'à ce que les dépenses soient engagées.

Le rendement global du portefeuille au 31 mars 2000 est de 1,2 p. 100 (7,3 p. 100 en 1999). Tous les placements se font conformément à la stratégie d'investissement suivante : billets canadiens à court terme et bons du Trésor cotés R1 par le Dominion Bond Rating Service et A1 + ou A1 par la Société canadienne d'évaluation du crédit, obligations et débentures canadiennes cotées AAA, AA et A par le Dominion Bond Rating Service ou A + +, A + et A par la Société canadienne d'évaluation du crédit, titres du gouvernement du Canada ou titres d'un gouvernement provincial n'excédant pas 30 p. 100 de la valeur totale du portefeuille.

La juste valeur des placements au 31 mars 2000 et 1999 correspond approximativement à leur valeur comptable.

	31 mars 1999 (en milliers de dollars)					
						Valeur comptable nette
Terrains, immeubles et infrastructures[1]						
Ceinture de verdure	**30 098 $**	36 136 $		66 234 $	**23 121 $**	43 113 $	**34 862 $**
Parc de la Gatineau	**19 562**	16 195		35 757	**8 832**	26 925	**26 881**
Promenades	**36 765**	104 566		141 331	**49 603**	91 728	**82 423**
Parcs	**27 157**	50 840		77 997	**23 543**	54 454	**54 310**
Ponts et voies d'acces	**1 741**	43 768		45 509	**20 804**	24 705	**19 662**
Lieux historiques	**158**	43 277		43 435	**25 315**	18 120	**16 757**
Installations de loisirs	**17 528**	19 767		37 295	**10 642**	26 653	**27 302**
Proprietes louees	**44 015**	52 129		96 144	**23 293**	72 851	**63 908**
Proprietes de developpement	**16 747**	5 100		21 847	**3 159**	18 688	**18 476**
Expropriations foncieres et echanges de terrains non regles	**3 179**			3 179		3 179	**4 778**
Immeubles d'administration et de services	**4 579**	19 858		24 437	**13 547**	10 890	**9 950**
	201 529	391 636		593 165	**201 859**	391 306	**359 309**
Moins : provision pour les cessions	**(1 838)**			(1 838)		(1 838)	**(1 838)**
	199 691	391 636		591 327	**201 859**	389 468	**357 471**
Ameliorations locatives		9 334		9 334	**2 159**	7 175	**7 657**
Materiel							
Outillage et materiel			**8 637**	8 637	**7 863**	774	**921**
Mobilier et materiel de bureau			**4 316**	4 316	**2 952**	1 364	**1 644**
Vehicules			**1 016**	1 016	**569**	447	**204**
Materiel informatique et de communications			**10 528**	10 528	**9 297**	1 231	**1 627**
Antiquites et oeuvres d'art							
Fonds Canadiana			**3 620**	3 620		3 620	**3 129**
Autres			**921**	921		921	**879**
			29 038	29 038	**20 681**	8 357	**8 404**
Total	**199 691 $**	**400 970 $**	**29 038 $**	**629 699 $**	**224 699 $**	**405 000 $**	**373 532 $**

1. Le cout total des terrains, immeubles et infrastructures inclut 23 millions de dollars de construction en cours.

2. La provision pour les cessions vise les biens immobiliers devant etre cedes en vertu d'accords passes avec la province de Quebec. Il s'agit notamment des terrains cedes pour l'amenagement des voies d'acces au pont Macdonald Cartier et pour l'emprise de la route 550 en echange d'autres terrains.

Définitions et objectifs des secteurs

Les activités de la Commission sont regroupées en quatre secteurs pour lesquels des objectifs à court, à moyen et à long termes reliés au mandat de la Commission ont été fixés. Les objectifs à long terme de chacun des secteurs sont les suivants :

Planification de la région de la capitale nationale

Orienter l'aménagement physique et l'utilisation des terrains fédéraux et coordonner les travaux de design et d'aménagement de manière à en assurer l'excellence, en tenant compte du rôle et de l'importance de la capitale du Canada.

Promotion et animation de la région de la capitale nationale

Accroître la sensibilisation des Canadiens qui vivent à l'extérieur de la région de la capitale nationale au rôle de la région de la capitale au moyen de campagnes de promotion nationales, de contacts en matière de communications (radiodiffusion) et d'activités de rayonnement et présenter la capitale aux visiteurs comme un lieu permettant d'apprécier le patrimoine canadien, la culture et les réalisations de notre pays au moyen de divers services, activités et programmes.

Gestion et aménagement des biens immobiliers

Gérer et protéger les biens d'intérêt national afin de les préserver pour les générations futures.

Services corporatifs

Encourager une utilisation efficace et productive des ressources et fournir des services corporatifs à tous les autres secteurs d'activités.

Salaires et avantages sociaux	**25 420 $**	24 928 $
Biens et services	**39 400**	37 904
Biens et services en nature	**850**	479
Paiements tenant lieu d'impôt foncier	**12 069**	12 769
Amortissement	**14 035**	14 484
	91 774 $	90 564 $

5. Immobilisations

	31 mars 2000 (en milliers de dollars)						31 mars 1999 (en milliers de dollars)
	Terrains	Immeubles et Infrastructures	Matériel	Coût total	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains, immeubles et infrastructures[1]							
Ceinture de verdure	30 098 $	36 136 $		66 234 $	23 121 $	43 113 $	34 862 $
Parc de la Gatineau	19 562	16 195		35 757	8 832	26 925	26 881
Promenades	36 765	104 566		141 331	49 603	91 728	82 423
Parcs	27 157	50 840		77 997	23 543	54 454	54 310
Ponts et voies d'accès	1 741	43 768		45 509	20 804	24 705	19 662
Lieux historiques	158	43 277		43 435	25 315	18 120	16 757
Installations de loisirs	17 528	19 767		37 295	10 642	26 653	27 302
Propriétés louées	44 015	52 129		96 144	23 293	72 851	63 908
Propriétés de développement	16 747	5 100		21 847	3 159	18 688	18 476
Expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	3 179			3 179		3 179	4 778
Immeubles d'administration et de services	4 579	19 858		24 437	13 547	10 890	9 950
	201 529	391 636		593 165	201 859	391 306	359 309
Moins : provision pour les cessions[2]	(1 838)			(1 838)		(1 838)	(1 838)
	199 691	391 636		591 327	201 859	389 468	357 471
Améliorations locatives		9 334		9 334	2 159	7 175	7 657
Matériel							
Outillage et matériel			8 637	8 637	7 863	774	921
Mobilier et matériel de bureau			4 316	4 316	2 952	1 364	1 644
Véhicules			1 016	1 016	569	447	204
Matériel informatique et de communications			10 528	10 528	9 297	1 231	1 627
Antiquités et œuvres d'art							
Fonds Canadiana			3 620	3 620		3 620	3 129
Autres			921	921		921	879
			29 038	29 038	20 681	8 357	8 404
Total	199 691 $	400 970 $	29 038 $	629 699 $	224 699 $	405 000 $	373 532 $

1. Le coût total des terrains, immeubles et infrastructures inclut 23 millions de dollars de construction en cours.
2. La provision pour les cessions vise les biens immobiliers devant être cédés en vertu d'accords passés avec la province de Québec. Il s'agit notamment des terrains cédés pour l'aménagement des voies d'accès au pont Macdonald-Cartier et pour l'emprise de la route 550 en échange d'autres terrains.

6. Information sur les résultats

Définitions et objectifs des secteurs

Les activités de la Commission sont regroupées en quatre secteurs pour lesquels des objectifs à court, à moyen et à long termes reliés au mandat de la Commission ont été fixés. Les objectifs à long terme de chacun des secteurs sont les suivants :

Planification de la région de la capitale nationale

Orienter l'aménagement physique et l'utilisation des terrains fédéraux et coordonner les travaux de design et d'aménagement de manière à en assurer l'excellence, en tenant compte du rôle et de l'importance de la capitale du Canada.

Promotion et animation de la région de la capitale nationale

Accroître la sensibilisation des Canadiens qui vivent à l'extérieur de la région de la capitale nationale au rôle de la région de la capitale au moyen de campagnes de promotion nationales, de contacts en matière de communications (radiodiffusion) et d'activités de rayonnement et présenter la capitale aux visiteurs comme un lieu permettant d'apprécier le patrimoine canadien, la culture et les réalisations de notre pays au moyen de divers services, activités et programmes.

Gestion et aménagement des biens immobiliers

Gérer et protéger les biens d'intérêt national afin de les préserver pour les générations futures.

Services corporatifs

Encourager une utilisation efficace et productive des ressources et fournir des services corporatifs à tous les autres secteurs d'activités.

Résumé des charges ventilées par poste principal (en milliers de dollars)

	2000	1999
Salaires et avantages sociaux	**25 420 $**	**24 928 $**
Biens et services	**39 400**	**37 904**
Biens et services en nature	**850**	**479**
Paiements tenant lieu d'impôt foncier	**12 069**	**12 769**
Amortissement	**14 035**	**14 484**
	91 774 $	**90 564 $**

a) La Commission a conclu des accords de prestation de services et des baux de location de matériel et de bureaux. Les accords totalisent 151,9 millions de dollars (125,9 millions en 1999) et comportent différentes dates d'échéance, le dernier se terminant en l'an 2020. La Commission a aussi privatisé la gestion et l'entretien d'une partie de ses terrains et de ses propriétés dans le cadre de l'Examen des programmes du gouvernement fédéral. Des contrats totalisant 15,6 millions de dollars (18,4 millions en 1999) ont été octroyés. Ces contrats viennent à échéance en 2004-2005.

Les paiements annuels minimaux sur ces accords pour les cinq prochains exercices s'établissent approximativement comme suit :

2000-2001	**15 604 $**
2001-2002	**7 539 $**
2002-2003	**6 118 $**
2003-2004	**6 127 $**
2004-2005	**6 211 $**

b) La Commission a conclu des marchés pour des dépenses en immobilisations dont la valeur approximative est de 30,9 millions de dollars. Les paiements aux termes de ces marchés devraient se faire en 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003.

a) Réclamations

Des réclamations ont été déposées contre la Commission pour un montant d'environ 18,9 millions de dollars (17,6 millions en 1999), excluant les intérêts et autres coûts, à titre de dommages présumés et d'autres facteurs. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations, elles ne sont pas comptabilisées. Toutefois, de l'avis de la direction, la position de la Commission est défendable. Les règlements éventuels de ces réclamations seront imputés à l'exercice au cours duquel ils seront déterminés.

b) Protection de l'environnement

À partir du Cadre de gestion environnementale et du programme d'acquisition et d'aliénation, la Commission a identifié 1 566 sites prioritaires qui feront l'objet d'une évaluation environnementale. Suivant une évaluation préliminaire de 330 de ces propriétés, des études plus approfondies ont été entreprises pour un certain nombre de ces propriétés afin de déterminer le degré de décontamination requis. Selon les études plus approfondies complétées à ce stade-ci, la Commission évalue le passif et l'éventualité pour le nettoyage environnemental à 5,5 millions de dollars (4,6 millions en 1999) et à 44,7 millions de dollars (28,4 millions en 1999) respectivement. L'éventualité montre les coûts présumés ou les coûts supplémentaires potentiels liés à des situations où il est incertain que la Commission soit dans l'obligation de débourser, ou il est peu probable que la Commission débourse, le plein montant des coûts de décontamination.

7. Engagements

a) La Commission a conclu des accords de prestation de services et des baux de location de matériel et de bureaux. Les accords totalisent 151,9 millions de dollars (125,9 millions en 1999) et comportent différentes dates d'échéance, le dernier se terminant en l'an 2020. La Commission a aussi privatisé la gestion et l'entretien d'une partie de ses terrains et de ses propriétés dans le cadre de l'Examen des programmes du gouvernement fédéral. Des contrats totalisant 15,6 millions de dollars (18,4 millions en 1999) ont été octroyés. Ces contrats viennent à échéance en 2004-2005.

Les paiements annuels minimaux sur ces accords pour les cinq prochains exercices s'établissent approximativement comme suit :

(en milliers de dollars)

2000-2001	15 604 $
2001-2002	7 539 $
2002-2003	6 118 $
2003-2004	6 127 $
2004-2005	6 211 $

b) La Commission a conclu des marchés pour des dépenses en immobilisations dont la valeur approximative est de 30,9 millions de dollars. Les paiements aux termes de ces marchés devraient se faire en 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003.

8. Éventualités

a) Réclamations

Des réclamations ont été déposées contre la Commission pour un montant d'environ 18,9 millions de dollars (17,6 millions en 1999), excluant les intérêts et autres coûts, à titre de dommages présumés et d'autres facteurs. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations, elles ne sont pas comptabilisées. Toutefois, de l'avis de la direction, la position de la Commission est défendable. Les règlements éventuels de ces réclamations seront imputés à l'exercice au cours duquel ils seront déterminés.

b) Protection de l'environnement

À partir du Cadre de gestion environnementale et du programme d'acquisition et d'aliénation, la Commission a identifié 1 566 sites prioritaires qui feront l'objet d'une évaluation environnementale. Suivant une évaluation préliminaire de 330 de ces propriétés, des études plus approfondies ont été entreprises pour un certain nombre de ces propriétés afin de déterminer le degré de décontamination requis. Selon les études plus approfondies complétées à ce stade-ci, la Commission évalue le passif et l'éventualité pour le nettoyage environnemental à 5,5 millions de dollars (4,6 millions en 1999) et à 44,7 millions de dollars (28,4 millions en 1999) respectivement. L'éventualité montre les coûts présumés ou les coûts supplémentaires potentiels liés à des situations où il est incertain que la Commission soit dans l'obligation de débourser, ou il est peu probable que la Commission débourse, le plein montant des coûts de décontamination.

9. Opérations entre apparentés

La Commission est apparentée, au niveau de la propriété en commun, à tous les ministères, tous les organismes et toutes les sociétés d'État du gouvernement du Canada et elle est financée principalement par le Parlement du Canada.

En plus des opérations énoncées ci-après et de celles présentées ailleurs dans les états financiers, la Commission, dans le cours normal de ses activités, effectue diverses opérations avec ces entités de l'État. Ces opérations découlent de l'exploitation courante et sont conformes à l'usage commercial habituel applicable à toutes personnes et à toutes entreprises. Des dépenses de 8,88 millions de dollars (4,22 millions en 1999) ont été engagées pour des services publics, des locations d'espaces, des achats de services et d'immobilisations, et des revenus de 6 millions de dollars (4,49 millions en 1999) provenant de prestations de services, d'opérations de location et de ventes de biens immobiliers ont été gagnés.

10. Juste valeur des instruments financiers

En plus de ce qui est déjà décrit aux notes 3, 4, et 6 à ce sujet, la juste valeur des débiteurs et des créditeurs et charges à payer est similaire à leur valeur comptable en raison de leur échéance prochaine. Pour ce qui est des indemnités de cessation d'emploi accumulées, des expropriations foncières et échanges de terrains non réglés et de l'incitatif de location reporté, leur juste valeur est aussi similaire à leur valeur comptable.

11. Parité salariale

Le Secrétariat du Conseil du Trésor et l'Alliance de la fonction publique du Canada se sont entendus au sujet de l'exécution de la décision rendue le 29 juillet 1998 par le Tribunal canadien des droits de la personne dans le dossier de la parité salariale. Bien que la Commission soit maintenant un employeur distinct, la décision récente et l'entente sur la parité salariale entre le Conseil du Trésor et l'Alliance de la fonction publique visent les employés et les anciens employés de la Commission entre mars 1985 et le 1er janvier 1994, lorsque le Conseil du Trésor était l'employeur. Tous les montants à payer ou dus à ces employés pour cette période demeurent la responsabilité du Conseil du Trésor. Par conséquent, il n'y a aucune charge à payer par la Commission. Puisque la Commission est un employeur distinct depuis le 1er janvier 1994, elle n'est pas visée par la décision et l'entente entre le Conseil du Trésor et l'Alliance de la fonction publique. La direction est d'avis que l'effet de ce règlement sur la Commission ne peut être déterminé en ce moment.

12. Chiffres correspondants

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

ANNEXE I

ANNEXE I
La Commission au 31 mars 2000

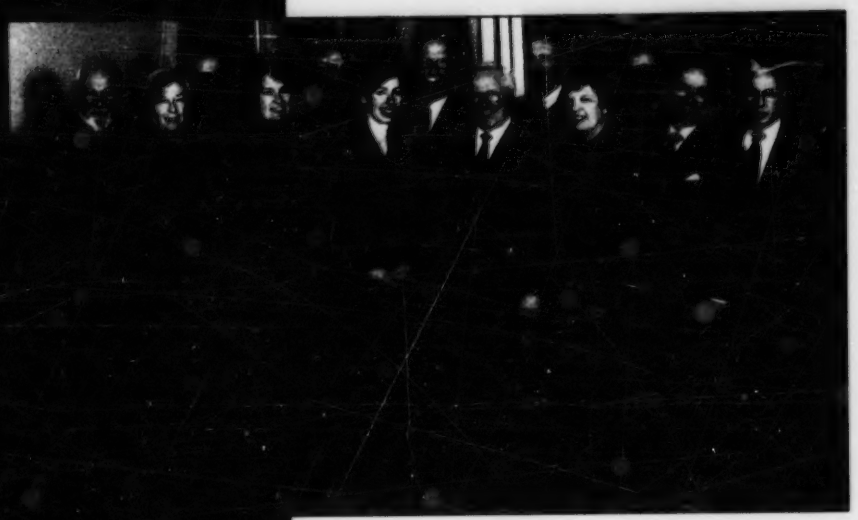

Le conseil d'administration

PRÉSIDENT :
Marcel Beaudry Hull (Québec)

VICE-PRÉSIDENT :
Heather Chiasson Ottawa (Ontario)

MEMBRES DU CONSEIL :
Norma J. Lamont Ottawa (Ontario)

Roland des Groseilliers Ottawa (Ontario)

Marc Denhez Kanata (Ontario)

François Pichard Hull (Québec)

Jacques Carrière Aylmer (Québec)

Nancy Power Edmonton (Alberta)
(absente de la photo)

Marc Letellier Québec (Québec)

Irving Schwartz Sydney (Nouvelle-Écosse)

Ruth Carol Feldman Winnipeg (Manitoba)

Michael E. Kusner Gormley (Ontario)

Darlene Mandeville Yellowknife
(Territoires du Nord-Ouest)

Eric Charman Victoria
(Colombie-Britannique)

Comité directeur

Président :
Marcel Beaudry

Vice-président :
Heather Chiasson

Membres :
Irving Schwartz

Nancy Power

Marc Letellier

Comité corporatif de vérification et d'évaluation

Président :
Irving Schwartz

Membres :
Norma Lamont

Ruth Carol Feldman

François Pichard

Jacques Carrière

Membre d'office :
Marcel Beaudry

Comité d'examen des traitements

Président :
Norma Lamont

Membres :
Irving Schwartz

Nancy Power

Ruth Carol Feldman

Comité consultatif du marketing et de la programmation

Président :
David Ellis,
communication
et nouveaux médias
Toronto (Ontario)

Vice-président :
Laurier L. LaPierre, O.C.,
historien, écrivain
Ottawa (Ontario)

Membres :
Virginia Greene,
marketing
Vancouver
(Colombie-Britannique)

Raymond M. Hébert,
professeur agrégé
en sciences politiques
Winnipeg (Manitoba)

Michel Létourneau,
activités
Québec (Québec)

Membres de la Commission :
Roland des Groseilliers

Darlene Mandeville

Membre d'office :
Marcel Beaudry

Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Président :
Norman Hotson,
urbaniste
Vancouver
(Colombie-Britannique)

Vice-président :
Carolyn Woodland,
architecte paysagiste
Etobicoke (Ontario)

Membres :
William R. Green,
promoteur immobilier
Mont-Tremblant
(Québec)

Brian MacKay-Lyons,
architecte
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Frank Palermo,
urbaniste
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Lawrence R. Paterson,
architecte paysagiste
Okotoks (Alberta)

Claude Provencher,
urbaniste
Montréal (Québec)

Brigitte Shim,
architecte
Toronto (Ontario)

Luc Tittley,
urbaniste
Montréal (Québec)

Membres de la Commission :
Marc Letellier

Michael Kusner

Membre d'office :
Marcel Beaudry

Comité consultatif des résidences officielles du Canada

Président :
J. André Perrier
Aylmer (Québec)

Membres :
Daniel Brisset,
design d'intérieur
Montréal (Québec)

Carol Gault
Calgary (Alberta)

Julia Reitman
Westmount (Québec)

Jean-François Sauvé
Montréal (Québec)

Membre de la Commission :
Eric Charman

Membre d'office :
Marcel Beaudry

Observateurs :
Rennie Marcoux
Paul C. LaBarge
Vassili Sakellarides

Annexe II

Commanditaires et partenaires

Au cours des années 1990, la CCN a eu comme priorité, notamment, de constituer des partenariats avec la collectivité canadienne, y compris tous les paliers de gouvernement et d'administration, les entreprises, les associations à but non lucratif et les particuliers. Au début, la CCN bénéficiait d'un soutien très limité. Depuis, elle a établi des relations actives et suivies avec 129 organismes et 93 commanditaires. La détermination de créer des partenariats essentiels continuera d'être présente au cours du prochain siècle.

Fonds Canadiana

Président :
Paul C. LaBarge

Vice-président :
Agnes Benidickson, C.M.

Membres :
Marian Bradshaw Jameson
Maurice A. Forget
Ruth Goldbloom, C.M.
Peggy McKercher, C.M.
John C. Perlin, C.V.O.
Barbara Poole
Kathleen Richardson, C.C.
Joan Carlisle-Irving
Willy C. W. J. Eliot, C.M.
Benoit Côté
Florence Deacon
Gerald Pittman
Barbara Ivey, C.M.

Membre d'office :
Marcel Beaudry

Observateur :
J. André Perrier

Commanditaires de la CCN

3Com Canada
Air Canada
Albert at Bay Suite Hotel
Andersen Consulting
Barrick Gold Corp.
Bauer
BeaverTails Canada Inc.
Bell Mobilité
Best Western Macies Hotel
BGM Imaging Inc.
Bigg's Deli & Bar
Bistro 115
Blue Cactus Bar & Grill
BM Broadstreet Marketing Inc.
Boyd Group of Companies
Bravo Bravo Bar & Ristorante
Buffalo Charlie's II Bar and Grill
Buffalo Charlie's III
Capital Hill Hotel and Suites
Cartier Place & Towers Suite Hotels
Casino de Hull
Centre Rideau – Centre-ville Rideau
Chaplin's III Food & Drink Emporium
Château Cartier Resort
Château Laurier
CHUM Group Radio
Citadel Ottawa Hotel and Convention Centre
Compaq Canada
Consumer Impact Marketing
Co-Operators
Darcy McGee's Restaurant
Delta Ottawa Hotel & Suites
Double Decker's Diner & Pub
EDS Canada
Embassy Hotel and Suites
Embassy West Hotel
Enbridge Consumers Gas
Excellent Eateries Group
Federal Express Canada Limitée
GE Canada
Groupe financier Banque Royale
Hard Rock Café
History Television
Holiday Inn Plaza de La Chaudière Hull/Ottawa
Honda Canada
Hôtel Best Western Jacques Cartier
Hôtel Lord Elgin
Hôtel Minto Place Suite
Hôtel Ramada Plaza
Hôtel Travelodge – près de la colline du Parlement
Hôtel Westin d'Ottawa
Howard Johnson Hotel – Ottawa
Infield Marketing Group
Keg Restaurants Ltd.
Kodak Canada
Kraft Canada
La Société des Loteries du Québec – Casino de Hull
Les Brasseries Molson
Les Producteurs de poulet du Canada
Les Suites Hotel Ottawa
Lone Star Café
Maxwell's Bistro & Club
Mayflower Restaurant & Pub
Mayflower II Restaurant & Pub
Monnaie royale canadienne
Mouton Cadet Baron Philippe de Rothschild
Nabisco Ltd. (Ottawa)
Nora Beverages Inc.
Oregano's Pasta Market
Pizza Pizza
Quality Hotel
Ottawa Marriot
Ramada Hotel and Suites – Ottawa
Restaurant Las Palmas
Restaurant The Marble Works
Rogers AT&T Wireless
Sheraton Ottawa Hotel
Société canadienne des postes
Société Radio-Canada / Canadian Broadcasting Corporation
Southbank Dodge Chrysler
Spagucci's Little Italy Restaurant
TELETOON Canada Inc.
The Courtyard Restaurant
The Fish Market
Tommy & Lefebvre
Tommy Tango Rhythm Kitchen Café
Travelodge Hotel – ouest
Tubbs Snowshoe Company
Tucker's Market
Via Rail Canada
Vittoria Trattoria
Warner Lambert
YTV Canada

Partenaires de la CCN

240, rue Sparks
Administration du tourisme et des congrès d'Ottawa
Aéroport international d'Ottawa
Agence canadienne de développement international
Ambassade d'Afrique du Sud
Ambassade de France

Ambassade des États-Unis d'Amérique
Ambassade du Japon
Ambassades des pays de l'Union européenne
Archives nationales du Canada
Association des infirmières et infirmiers du Canada
Association des vétérans et amis du bataillon Mackenzie-Papineau du Canada
Association nationale des anciens combattants autochtones
Association olympique canadienne
Association touristique de l'Outaouais
Attractions Canada
Banque du Canada
Basilique-cathédrale Notre-Dame
Bibliothèque du Parlement
Bibliothèque nationale du Canada
Bureau d'information du Canada
Bureau du Canada pour le millénaire
Café Henri Burger
Campagne du 50e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme
Canadian Community Newspaper Association
Centre de recherches pour le développement international
Centre national des Arts
Chambre des communes
CHUM – Television
Cité parlementaire
Citoyenneté et Immigration Canada
Christ Church Cathedral
Commission de la capitale de l'Île-du-Prince-Édouard
Commission de la capitale provinciale de Colombie-Britannique
Conseil national de recherches du Canada
Cour suprême du Canada
Développement des ressources humaines Canada
Earnscliffe (résidence du haut-commissaire de Grande-Bretagne)
Édifice Connaught
Édifice Jos-Montferrand
Édifice Lorne
Édifices commémoratifs de l'Est et de l'Ouest
Église St. Andrews
Élections Canada
Environnement Canada
Expérience Canada
Festival canadien des tulipes
Fondation canadienne de l'Arbre
Fondation de l'Hôpital Civic d'Ottawa
Fondation The Famous Five
Friday's Roast Beef House
Gatineau 55 Inc.
Gendarmerie royale du Canada
Global Television
Groupaction Gosselin Communications stratégiques Inc.
Harley Swedlar (don d'œuvres d'art exposées dans des lieux publics)
Haut-commissariat de Grande-Bretagne
Haut-commissariat de l'Australie
Industrie Canada (par un partenariat avec le Centre de recherches sur les communications et l'Agence spatiale canadienne)
Kearns Catering
La Croix-Rouge canadienne
La maison du tourisme
Le Bureau du chef de cabinet du Gouverneur général
Légion royale canadienne
Les Clubs Kin du Canada
Les Clubs Optimistes de l'Ouest du Québec
Les Papiers Scott Ltée
Mail de la rue Sparks
Maison-Laurier
MétéoMédia / The Weather Network
Ministère de la Défense nationale
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère des Anciens combattants
Ministère des Richesses naturelles
Ministère du Développement économique, du Commerce et du Tourisme
Ministère du Patrimoine canadien
Monnaie royale canadienne
Musée canadien de la guerre
Musée canadien de la nature
Musée canadien de la photographie contemporaine
Musée canadien de la poste
Musée canadien des civilisations
Musée canadien des enfants
Musée de l'agriculture du Canada
Musée de la monnaie de la Banque du Canada
Musée de l'aviation du Canada
Musée des beaux-arts du Canada
Musée des sciences et de la technologie du Canada
National Capital Balloon Club
OC Transpo
Office national du film du Canada
Palais de justice d'Ottawa
Parcs Canada
PATH Canada
Place Bell Canada
Place du Portage
Police de Hull
Radio Canada International
Région d'Ottawa-Carleton
Réseau des festivals
Résidence du Gouverneur général, Rideau Hall
Revenu Canada
Rick's Multi-Sport Consulting
Rogers Media Inc./ Rogers Ottawa
Rue Laurier, à Hull
Sarah and Peter Jennings (don d'œuvres d'art exposées dans des lieux publics)
Sénat du Canada
Service de police régional d'Ottawa-Carleton
Société canadienne des postes
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Société d'histoire de l'Outaouais
Société de transport de l'Outaouais (STO)
Société Radio-Canada / Canadian Broadcasting Corporation
Somersault Promotions
Statistique Canada
Sussex Capital Inc.
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Turtle Island Tourism Co.
TV Ontario (TVO/TFO)
Ville d'Edmonton
Ville de Fredericton
Ville de Hull
Ville de Yellowknife
Ville d'Ottawa
Wascana Centre Authority
World Exchange Plaza
WPBS Television
Zone d'améliorations commerciales du marché By